

GEORGES LE BAIL

DÉPUTÉ DU FINISTÈRE

Une
Élection Législative
en 1906

(Miettes électorales)

MÉMOIRES PRÉCÉDÉS

D'UNE

ÉTUDE SUR LE CLERGÉ BRETON

PARIS

LIBRAIRIE LÉON VANIER, ÉDITEUR

A. MESSEIN, Succ^r

19, QUAI SAINT-MICHEL, 19

1908

M. Allard

Une
Election Législative
en 1906

PRÉFACE

*Tempus est loquendi, quia jam
præteriit tempus tacendi.*

(Saint Hilar.)

Mon élection législative de 1906 revêt un caractère vraiment représentatif des mœurs électorales et des passions politiques et religieuses d'un moment — de l'époque intermédiaire comprise entre le vote de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat et son application dans le pays.

Elle offre une telle abondance et une si grande variété d'observations et de documents que ce serait une faute impardonnable de ne pas fixer par écrit la trace fugitive des faits qui, sans cela, iraient vite se perdre dans l'oubli.

Raconter ce qui fut, constitue un double devoir, tant au point de vue de l'histoire politique de notre époque que de la moralité future des élections.

*
* *

Je reste confondu quand je compare l'immense effort réalisé par le parti clérical avec le piètre résultat qu'il a obtenu.

Non seulement la réforme dangereuse de la

séparation n'a pas eu une influence funeste sur le sort du gouvernement qui l'a faite ; mais, semblable à ces fleuves qui disparaissent momentanément sous les sables pour reprendre à distance un courant plus large et plus rapide, la majorité républicaine s'est retrouvée, après la lutte, considérablement accrue et fortifiée.

J'ai fait précéder l'étude anecdotique de mon élection d'un travail sur le clergé breton. Il s'est vraiment trop fait remarquer par son zèle pour qu'il soit possible de l'ignorer et de faire le silence sur les abominables excès qu'il a commis au nom de la religion. Quand on s'est jeté dans l'arène pour livrer bataille, peut-on s'étonner de recevoir des coups après en avoir porté soi-même ? L'histoire contemporaine du clergé breton permettra de mieux comprendre son intervention dans l'élection dernière.

Les prêtres bretons ont, au surplus, des qualités que je ne méconnais pas et je les crois même supérieurs à beaucoup d'autres. Pourquoi faut-il que la soif de la domination les tourmente, et que, trop matériels dans leurs goûts, ils croient éperduement au rôle temporel de l'Eglise ?

C'est cette Eglise que Renan avait en vue quand il écrivait : « Gardons-nous de croire que Dieu a quitté pour toujours cette vieille Eglise. Elle « rajeunira comme l'aigle, elle reverdira comme « le palmier ; mais il faut que le feu l'épure, que « ses appuis terrestres se brisent, qu'elle se repente « d'avoir espéré en la terre, qu'elle efface de son

« orgueilleuse basilique : Christus regnat, Christus
« imperat, qu'elle ne se croie pas humiliée quand elle
« occupera dans le monde une position qui ne sera
« grande qu'aux yeux de l'esprit. »

*
* * *

Je demande à ceux qui consentiront à me lire d'excuser cette forme trop personnelle des Mémoires à laquelle j'ai dû m'arrêter parce qu'elle m'a paru la seule capable de reconstituer et de reproduire la physionomie mouvementée de la vie électorale d'une époque grosse de passions qui, par moments, confinèrent au délire.

J'avais l'intention d'ajourner encore la publication de cet écrit. Des faits nouveaux m'obligent à revenir sur ma décision.

Je sors d'une élection départementale, où les électeurs de mon canton m'ont renommé à 600 voix de majorité. J'ai triomphé, malgré les attentats dirigés au nom de la liberté contre mon droit électoral, malgré la sophistication des dépouillements, le sabotage des urnes et l'incendie volontaire des bulletins de vote...

Le croirait-on ? M. de Servigny a fondé cette année, en vue des élections départementales, un journal intitulé le Progrès du Finistère où les rédacteurs à ses gages enseignent à la foule les vertus électorales et passent leur temps à tonner contre les apaches qui m'ont élu !

*
* * *

« Qui veut faire l'ange fait la bête », a dit Pascal. Il a même écrit quelque part : « Un esprit boiteux dit que c'est nous qui boitons », et, ailleurs : « Ceux qui sont dans un vaisseau croient que ceux qui sont au bord fuient ».

Singulières gens que ces conservateurs ! Après avoir pratiqué tous les sports électoraux et s'être livrés à toutes les clowneries ; après avoir usé d'une licence sans bornes et connu tous les débordements ; après avoir trempé dans toutes les corruptions et épuisé la série de toutes les fraudes, ces récidivistes de faillites électorales sans nombre osent s'ériger en censeurs d'autrui et en redresseurs de torts imaginaires du prochain, assez semblables à ces Romains dégénérés qui contrefaisaient autrefois les Curios tout en vivant dans les orgies.

Qui Curios simulant et bacchanalia vivunt.

A tous ces gens qui font aujourd'hui les purs et se réclament du parti politique des honnêtes gens, je consacre ce livre. Je leur fournis cette occasion unique de revenir à leur vomissement. Ils pourront respirer à pleins poumons les puanteurs corrosives des scandales qu'ils nous offrirent et se mirer à l'aise dans le borbier de leurs mauvaises actions.

Ah ! quelle odeur aurait la politique si, devenus la majorité, ces gens-là y entraient seulement en mattres pendant vingt-quatre heures pour y dresser leur tente d'un jour !

Paris, 1^{er} novembre 1907.

LIVRE I

ÉTUDE SUR LE CLERGÉ BRETON

Une Election Législative en 1906

(Miettes électorales)

CHAPITRE PREMIER

Le clergé breton. — Son recrutement. — Son isolement du monde. — Le séminaire. — Le fondateur de Florence. — Vie oisive. — *O Fortunatos nimium*. — Son orgueil ! — Au-dessus des rois. — Son incivilité. — Les mères servantes. — N'avouez jamais. — Au-dessus des lois — Successions ecclésiastiques. — Les danses et l'autorisation du clergé.

Le clergé, en Bretagne, n'aspire pas seulement à la direction spirituelle des âmes, il prétend encore à l'administration des communes et à la direction politique du pays, comme sous l'ancien régime où il formait une classe à part, un ordre politique et privilégié ayant sa juridiction, ses franchises, ses exemptions et ses munifices.

Il se recrute presque uniquement parmi les populations des campagnes. C'est à peine s'il trouve

quelques recrues dans les classes fortunées ou dans les milieux ouvriers ou maritimes. Peu de pêcheurs de poissons consentent à devenir aujourd'hui pêcheurs d'âmes, comme du temps des premiers apôtres.

Peuple par ses origines, le clergé aurait dû rester digne de son sang plébéen qu'il fait mentir. Le bas clergé des Etats-généraux, qui vit luire et salua avec joie la première aurore de la Révolution française, devait lui servir de modèle. La déclaration des droits de l'homme ne semble-t-elle pas par endroits une page détachée de l'Évangile ?

..

Depuis le jour où il quitte le toit paternel jusqu'à l'heure de l'ordination, le séminariste, complètement isolé du monde par les cloisons étanches qu'une prudence exagérée a constamment maintenues autour de sa jeunesse, n'a connu que trois milieux : le petit séminaire, le presbytère où il passe ses vacances et le grand séminaire. Il ignore tout du pays où il est appelé à exercer son action pour le bien des âmes : ses lois civiles, ses mœurs, ses usages, sa physionomie concrète et vraie, les formes diverses de son activité économique et sociale ainsi que les conditions morales et politiques de la vie moderne au sein de la démocratie. On le

tient constamment en défiance contre le troupeau des fidèles et on l'en éloigne comme s'il ne comprenait que des pestiférés.

Au petit séminaire, on l'a bourré de latin et de grec. Au grand séminaire, il a étudié la théologie et le plain-chant. Lors de ses séjours au presbytère, de continuelles déclamations contre la République, les gouvernants et contre la morale du siècle n'ont cessé de tinter à ses oreilles. De la vie, il ne sait rien que ce qu'on a bien voulu lui laisser entrevoir ; de la politique, il connaît tout, sauf les idées de tolérance qui amènent la paix des esprits.

A sa pensée ainsi contrainte et mise sous le joug, des maîtres intolérants ont tracé des frontières, vrai cercle de Popilius où elle est condamnée à vivre enfermée, sous peine de tomber dans l'hérésie ou le péché. On a enseigné au prêtre que la raison n'est que l'humble servante de la foi, reine unique de la vie humaine. Les nobles inquiétudes de l'âme et les hautes curiosités de l'esprit lui sont interdites et dénoncées comme dangereuses ou malsaines. Il a des yeux et est condamné à ne pas voir, grâce aux ceillères qui circonscrivent le champ de sa vision, grâce encore aux fumées de la théologie qui lui masquent les limites de l'horizon visuel commun à tous.

Etc'est ainsi que le prêtre est condamné à n'être que le ministre sectaire d'une religion maussade, quand

il pourrait devenir la conscience claire du peuple des fidèles. Incapable d'arriver à une vue droite et ferme de son pays et de son temps, il apprécie tous les faits sur la même mesure et juge les autres hommes à son aune.

Plus d'un a entrevu la vérité et n'a pu l'atteindre. Plus d'un a aperçu, au delà de la forêt obscure, le rayon d'or qui symbolise la liberté de la pensée, mais il n'a pu franchir les bornes du cantonnement qui lui était assigné. Les enseignements du séminaire, devenus le substratum de son âme, le retiennent inexorablement dans les liens du passé.

Pour modifier l'institution, il faudrait commencer par changer l'enseignement tendancieux et agressif donné, dans les séminaires petits ou grands, aux enfants et aux adolescents qu'on destine à la prêtrise.

Edgard Quinet nous a rappelé un jour, dans une page captivante, une anecdote vieille de deux mille ans et qui sera toujours d'actualité.

Un fondeur de Florence voulut couler la statue d'un héros pour en faire don à sa patrie ; par malheur, il n'avait dans son atelier que le moule d'un cheval de quadriges.

Il eut beau combiner de façon savante dans des alliages admirables les matières les plus précieuses comme l'or et l'argent, puis, après un premier succès, recourir successivement au bronze et à

l'argile, fille idéale de la terre, il n'obtint toujours qu'un cheval de quadriges au lieu du demi-dieu qu'il attendait et il fut réduit à briser chaque fois sa statue.

Les hommes comprendront-ils que pour modifier en tout la forme ancienne, il faut d'abord changer le moule. Pour obtenir le prêtre de l'évangile, il faut revenir à la morale du livre divin et en faire la base de l'enseignement donné dans les séminaires.

∴

Le concile de Trente avait ordonné de choisir pour les destiner à la prêtrise des enfants pauvres de 12 ans et au-dessus, chez lesquels on remarquerait une vocation ecclésiastique, de les tonsurer, de leur donner l'habit cléricale et de les élever près de la maison de l'évêque.

Nul ne doit prendre de lui-même l'honneur du sacerdoce, mais celui-là seul qui est appelé de Dieu comme Aaron (Hébr., v, 4). Rarement, à l'âge de 12 ans, l'enfant ainsi amené au petit séminaire, a la vocation ecclésiastique et connaît les volontés de Dieu sur lui. Cela vient sans doute ensuite, comme vient parfois, dit-on, l'amour après le mariage. Peu se déterminent à entrer par des motifs religieux dans le parti de l'Eglise. Beaucoup cèdent à la volonté de la famille qui s'enorgueillit de compter un prêtre

parmi les siens ; d'autres se déterminent par égoïsme ou par calcul. La plume est moins pesante que l'outil champêtre, pelle, pioche ou charrue. Le métier du sacerdoce leur apparaît allégé des fatigues qu'engendre le rude labour de la terre, et cette perspective d'un nul ou moindre effort leur sourit et les enchante.

Virgile vante dans ses *Géorgiques* le bonheur de l'homme des champs. Mais sa félicité n'est pas comparable à celle du prêtre. Du premier coup, ce dernier a trouvé le chemin de la vie, et, débarrassé des soucis de la vie matérielle, exempt des douleurs qui sont la contre-partie des joies de la famille, il voit du haut de son presbytère les mortels épars s'agiter à ses pieds, travailler jour et nuit et rivaliser d'efforts et de talent pour conquérir souvent avec peine le pain quotidien qui n'est pas encore le lot de tous les citoyens dans la République. On peut ajouter que, dès sa jeunesse, le prêtre réalise cet idéal de considération et de dignité dans le repos (*in otio cum dignitate*) que Cicéron réservait aux hommes parvenus au déclin de la vie après une carrière bien remplie, aux citoyens qui avaient vieilli dans l'administration de la chose publique. Ce n'est pas manquer de respect au ministère ecclésiastique que de prétendre que cette profession est familiarisée avec le repos, qu'elle est avide de considération, de prééminence et de grandeur. Repos n'est pas, dès l'abord,

synonyme d'oisiveté, et dignité ne veut pas dire fatalement vanité et présomption.

..

Le clergé n'est pas aimé en Bretagne. Il est bouffi de lui-même et se croit d'essence supérieure, presque divine. N'a-t-il pas le pouvoir, d'un mot, de faire descendre Dieu sur l'autel. En pleine cathédrale de Quimper, un prédicateur disait un jour aux jeunes prêtres qui l'entouraient : « Vous êtes au-dessus des grands de la terre, au-dessus des rois, *Diï estis super terram.* »

Presque tous les prêtres pensent tout bas ce qu'a proclamé un jour ce prêtre fanfaron. Cet orgueil du clergé mérite de s'appeler la *Superbe*, car il est arrogant, dédaigneux, impertinent et affecte les dehors écrasants d'une supériorité humiliante pour le prochain.

En général, le prêtre campagnard ne tire jamais son chapeau le premier et attend le salut d'un vieillard ou d'une femme qui le croise en chemin. Un ami m'a raconté l'histoire d'un de ses proches, tout à coup réduit à la misère, et dont il avait payé les frais d'instruction au petit séminaire de Pont-Croix. Devenu prêtre, l'ecclésiastique ne pouvait se résoudre à lui offrir le premier ses devoirs de civilité.

Ses parents comme les autres encourent les effets de cette détestable vanité et il n'est pas rare de voir un prêtre faire de sa mère ou de sa sœur sa servante.

Quand un ecclésiastique comparait devant un tribunal pour un délit ou un quasi délit, il ne consent jamais à faire l'aveu de sa faute. Le plus souvent il nie avec effronterie les propos ou les actes qui lui sont reprochés, quand il ne donne pas de sa conduite une explication invraisemblable. On sent, à son attitude, qu'il est en proie à une révolte intérieure à la seule idée d'être jugé, lui prêtre, par des laïques, comme si l'orgueil, qui le porte à se placer au-dessus des autres hommes, ne l'éloignait pas de Dieu. Il ne se rend pas compte que les fautes de quelques-uns ne sauraient après tout rejaillir sur l'universalité des prêtres et que dans notre pays de liberté et d'esprit public, nous n'en sommes pas réduits, comme autrefois à Rome, à cacher sous les plis du manteau d'un empereur les fautes du clergé.

Il est intéressant d'observer l'attitude des prêtres quand ils sont appelés à déposer comme témoins devant une commission d'enquête nommée par les Chambres. La plupart des ecclésiastiques convoqués devant la commission choisie pour enquêter sur l'élection de l'abbé Gayraud, se sont dérochés à l'invitation du président, dans des termes souvent inconvenants,

Le vicaire de Saint-Pabu, M. Sagat, répondait à un gendarme qui lui remettait sa convocation qu'il refusait de prendre : « Que me veulent ces gens ? Je n'ai rien à faire avec eux » et, M. Ollivier, curé de Lannilis, écrivait au Président que « comparaitre devant la commission après la suppression de son traitement qui sera toujours une injustice et un vol, ce serait vouloir se prêter à une mauvaise plaisanterie ou se montrer effrayé d'une intrigue et d'une impudence maçonnique ».

..

Souvent le prêtre n'hésite pas à déshériter ses proches au profit d'un camarade de séminaire ou d'un collègue du voisinage quand l'argent ne va pas à la caisse noire du diocèse. Il ne faut voir dans ces manifestations de volonté que le prolongement de l'orgueil qui le pousse à donner à un homme de sa caste ou à l'Eglise, pour assurer par des moyens humains le triomphe de cette dernière sur la tourbe des méchants.

Le prêtre veut être consulté sur tout. S'agit-il d'une jeune fille, elle ne dansera qu'avec sa permission. Il y a sept ou huit ans, au Conquet, quelques fillettes se sont vu refuser l'absolution pour avoir dansé ; et, M. Levasseur, grand industriel et maire de

cette commune, qui rapporte le fait, le souligne par le commentaire suivant : « C'est un crime, paraît-il, de danser, tandis que ce n'en est pas un pour un président du Conseil de fabrique de rouler dans le ruisseau. »

CHAPITRE II

Le clergé et les élections. — L'ordre de voter. — Les refus d'absolution. — L'élection Gayraud-de Blois. — M. de Blois, franc-maçon sans le savoir.

Malheur aux lecteurs de journaux républicains. — Représailles contre les élèves des écoles laïques. — Sus au catéchisme français. — L'évêque de Vannes prononce des paroles de paix et prêche dans le désert.

Conséquences matérielles des refus d'absolution. — La terreur blanche. — Le boycottage. — Qui vote bien se marie vite et bien. — Croyances et superstitions. — Les prêtres sorciers. — Indépendance et châtements. — Liberté religieuse et pétitions. — Signatures des nouveau-nés.

Evêques quimpérois, MM. Valleau, Lamarche, Dubillard.

— Le libéralisme des évêques et les roses des jardins.

— Prélats menés par le clergé.

Si l'on est électeur, on ne votera qu'après avoir reçu ses instructions. Je me rappelle la conversation que j'eus il y a vingt ans avec un de mes parents qui exerçait la médecine dans le pays du Léon, à Plouescat; il était adoré de ses clients dont il avait la confiance.

Questionné sur le degré de son influence politique

dans le canton, il me répondit qu'elle était nulle. — Cette réponse m'étonna. — Il ajouta aussitôt : « En temps d'élection, si je demande à un client quelles sont ses intentions au sujet du vote, il se dérobe aussitôt et s'enferme dans un mutisme obstiné par crainte de se compromettre et de s'attirer les représailles du clergé. Si j'insiste, il finit par me répondre « Je n'ai pas encore reçu d'ordre », faisant allusion au clergé de la paroisse qui ne lui a pas encore tracé sa ligne de conduite électorale. »

L'absolution est impitoyablement refusée à l'électeur indépendant qui a mal voté ou ne s'engage pas à l'avance à soutenir de son bulletin le candidat du clergé.

Après les élections de 1877, dans la seule commune de Plouigneau, on a refusé (1) l'absolution à 18 électeurs de cette commune à cause du rôle joué par eux dans ces élections.

Ces pratiques ont été renouvelées et même généralisées lors de l'élection de M. Gayraud, candidat du clergé de la région, qui était combattu par M. le comte de Blois, royaliste et catholique.

Entre ces deux hommes, le clergé devait observer la neutralité ; il s'en garda bien et n'hésita pas un instant à intervenir avec la dernière violence en faveur de son candidat adoptif et préféré.

(1) ROUILLY Pierre.

Au dire de M. Cheminant, conseiller général du canton de Saint-Renan, plus de 500 refus d'absolution furent prodigués dans cette circonscription de Brest à l'occasion de cette élection.

..

Les prêtres apportèrent la même ardeur dans leurs prédications en chaire. Le recteur de Lampaul-Ploudalmézeau, après avoir dit au prône de la grand-messe qu'il fallait voter en faveur de l'abbé Gayraud, seul défenseur autorisé de la religion, ajouta : « N'ayez pas peur ; votez sans crainte et crachez à la figure de tous les ennemis de l'abbé Gayraud. »

Dans une réunion publique, l'abbé Martin, aussi candidat, voulut prendre la parole pour développer son programme. Les prêtres amis de l'abbé Gayraud l'empêchèrent de parler, en s'écriant « Il est fou », et, en même temps, s'élançant sur lui ; les uns le prennent à la gorge, les autres le tirent par derrière et le jettent à la porte de la salle.

M. de Blois avait commis le crime impardonnable de poser sa candidature contre le candidat imposé par le clergé. Aussi les pires épithètes lui furent-elles prodiguées. Dans une réunion à Lannilis, M. de Blois prononçait un discours. Comme le candidat disait qu'il avait été douloureusement impressionné en entendant dire qu'il y avait péché à voter pour

lui, l'abbé Ollivier fait un signe de tête approbatif. Et, comme M. de Blois, qui a vu le mouvement, reprend : « Je suis catholique... » « Vous n'êtes pas catholique ! lui crie un des prêtres présents (1). » Le curé de Tréglonan n'hésita pas à dire comme beaucoup de ses collègues que M. de Blois était franc-maçon ; et M. de Rivérieux pouvait déclarer à la commission d'enquête : « En résumé, nous sommes tous des francs-maçons, aux yeux du clergé, pour avoir voté pour M. de Blois. »

Ce qui s'est passé dans la troisième circonscription de Brest a eu tout récemment sa répétition ailleurs, notamment dans le canton de Janzé (Ille-et-Vilaine) où les prêtres de Piré combattirent avec fureur le candidat catholique libéral, M. de Villoutreys, au profit de M. Carron, conseiller sortant. Cette attitude fit pousser des cris d'indignation à l'*Ouest-Eclair*, un grand journal catholique de la Bretagne.

..

Les refus de sacrements sont aussi étendus à ceux qui lisent les journaux républicains. Lors de l'enquête sénatoriale de 1885, un témoin de Plouézoch vint dire : « Il est à ma connaissance que le curé a refusé les sacrements à Louis Abraham, à Jean Troadec

(1) *Dépêche de Brest* du samedi, 23 janvier 1887.

et à Yves de Moal parce qu'ils lisaient les journaux républicains. Guillaume Troadec témoigna que pendant deux ans on lui a refusé ses Pâques ainsi qu'à ses trois frères, parce qu'il lisait les journaux républicains. « Depuis, ajouta-t-il, n'ayant pas voulu renoncer à nos opinions républicaines et M. le Vicaire persistant dans son refus, nous avons renoncé à aller à confesse. »

Dans son numéro du 11 juin 1892, le journal le *Finistère* cite le cas d'une jeune fille de 15 ans qui se présente au confessionnal et raconte au vicaire que sa journée finie elle lisait parfois le journal à ses parents.

— Quel journal ? demanda le prêtre.

— C'est le *Finistère*, répondit la pénitente.

A ce nom, le vicaire prit la mine d'un diable qu'on exorcise :

— Il faut y renoncer, s'écria-t-il, et tout de suite. Dites à vos parents d'acheter *La Croix*, un bon journal, celui-là, et mieux renseigné (*sic*).

Insensible à cette réclame pieuse, la fillette fit observer qu'elle n'avait jamais rien lu de mal dans le *Finistère*.

— Obéissez, dit le vicaire furieux, ou vous n'aurez pas l'absolution.

Et, sans attendre la réponse, il lui ferma brutale-
le guichet au nez.

Des représailles sont exercées contre les parents qui envoient leurs enfants aux écoles laïques et contre les enfants qui les fréquentent.

« A Cosparjou, en Plouézoch, les petites filles envoyées chez l'institutrice laïque sont mises au ban, à l'église, séparées des autres. Dans les premiers moments, ces enfants étaient désolées et pleuraient en se voyant traitées différemment des autres (1). »

D'autre part, M. Rigollet Faustin, armateur et maire du Conquet, 71 ans, fait le récit suivant : « Dans le courant de l'année dernière, l'instituteur communal réclama un banc à l'église pour les enfants de son école ; comme maire, je commandai le banc et je rencontraï à ce sujet l'opposition de M. le Recteur à qui je faisais part de mon intention.

« M. le Recteur s'emporta et me dit : « Je vais faire jeter votre banc dehors. »

A quoi je répondis : « Si vous faites mettre mon banc dehors, j'en ferai mettre dedans (2). »

D'autre part, M. Le Léap, instituteur, déclare : « L'an passé, on a refusé les Pâques à huit de mes

(1) Déposit. de Thomas Vincent, enquête sénat. de 1885.

(2) *Ibid.*

élèves, sous prétexte d'ignorance du catéchisme ; en réalité, parce qu'ils étaient à l'école laïque (1).

« M. le curé menace les parents de malheurs quand ils envoient leurs enfants à l'école sans Dieu. »

Et M. Léon, instituteur, déclare de son côté, dans une lettre adressée à la même commission : « Le curé avait fait, avant la rentrée des écoles, un discours très violent contre l'éducation laïque, menaçant des flammes de l'enfer ceux qui nous envoyaient leurs enfants et leurs recommandations sont des ordres qu'on exécute »

« Les prêtres réussissent à nous enlever nos élèves en menaçant les parents des flammes de l'enfer, en leur refusant l'absolution si leurs enfants fréquentent l'école du diable.

Après avoir observé que la République leur envoie un mandat trimestriel, il ajoute : « Pauvre Bretagne ! Quelle ironie ! Nous ne pouvons rien contre eux, me disait dernièrement un administrateur. Alors on n'a qu'à baisser la tête et à dire merci. C'est simplement révoltant. »

A Névez, en 1903, les élèves chambriers, logés chez le directeur de l'école laïque, n'ont pas été admis à suivre le catéchisme français pour se préparer à la première communion. Le catéchisme

(1) Enquête Gayraud, p. 44.

breton leur fut imposé. C'est un crime, paraît-il, d'apprendre aux enfants à prier et à honorer Dieu dans la langue de la patrie.

Les journaux du clergé, rédigés en langue bretonne, font preuve de la pire violence. C'est ainsi qu'on pouvait lire dans le *Courrier du Finistère*, qui porte une croix en exergue et est écrit par des prêtres, un article breton où le rédacteur prétendait qu'on avait refusé une aspirante au brevet de capacité parce que pendant l'examen elle avait laissé tomber un chapelet de sa poche. « Le sang m'est
« monté à la tête en voyant ces tristes choses et je
« me suis dit : Est-ce que le pays serait tout à fait
« perdu ? Il est vraiment honteux de voir à quelles
« sortes de gens on confie aujourd'hui la direction
« des écoles et des affaires publiques en général. Il
« vaut mieux être mort que d'être français ; nous
« sommes au-dessous des bêtes fauves.

« Et voilà les belles leçons que donneront plus
« tard à nos enfants les maîtresses qu'on reçoit
« aujourd'hui ! Gare au loup ! gare aux louves ! »

C'était signé : KÉNAVO !

Un évêque, celui de Vannes, a eu le courage, en 1902, de s'élever contre ces agissements. Il n'a pas été suivi. L'a-t-on seulement écouté ?

« Vous ne ferez jamais trop en faveur des écoles
« catholiques, mais restez toujours, vis-à-vis des

« autres écoles, dans les limites de la justice et de la
« plus entière charité (1)

« Ne rendons pas les instituteurs responsables
« d'une loi qu'ils n'ont pas décrétée et ne portons
« jamais en chaire, ni dans notre ministère sacré,
« des récriminations stériles et irritantes

« S'il faut qu'un pasteur, vrai père, soit très bon
« pour les enfants des écoles libres, soyez dix fois
« père, cent fois bon, vous ne le serez jamais assez
« pour les autres. Laissez tomber sur eux à l'occa-
« sion les paroles les plus affectueuses et les plus
« encourageantes ; qu'ils s'aperçoivent que vous les
« aimez, eux aussi, que vous êtes, que vous serez
« toujours, et en tout, un pasteur plein de charité.
« Jamais une parole capable de leur fermer le cœur,
« jamais un reproche à leur adresse ou à celle de
« leurs parents.

« Sont-ils coupables en quelque chose ? Dans leur
« droiture native, ils ne comprendraient pas vos
« sévérités et vos rigueurs. »

Nous savons depuis longtemps qu'une hirondelle
ne fait pas le printemps.

M. l'évêque de Vannes a donné aux prêtres

(1) Lettre circulaire, n° 19, de l'évêque de Vannes au clergé de son diocèse.

d'admirables conseils de tolérance. Il a été la voix qui crie en vain dans le désert !

∴

Ces refus d'absolution qui ne paraissent avoir d'influence que sur la vie spirituelle, ont au point de vue de la vie matérielle les plus graves conséquences pour les malheureux qui en sont victimes. Dans le pays du Léon, un fermier qui n'obtient pas l'absolution, n'a qu'à s'en aller ; sa ferme lui sera retirée. Domestique, il perd sa place sans espoir d'en retrouver une autre. Les annales du travail sont pleines d'exemples retentissants de pauvres gens boycottés et réduits à la misère pour avoir refusé de capituler devant le presbytère.

Lors de l'enquête sénatoriale de 1885, M. Queffurus, commerçant à Plouguerneau, déclarait :

« Que l'action du clergé s'exerce d'une façon si ardente que le pays n'est plus habitable pour les personnes qui ne partagent pas ses opinions politiques et ne se montrent pas dociles à ses volontés.

« Le bédeau Grouanec ayant acheté chez lui le vin nécessaire, et avant que ce vin ne lui eût été livré, vint le trouver et lui dire qu'il ne pouvait pas le prendre, parce que M. le vicaire lui avait dit qu'on lui ôterait sa place de bedeau s'il s'ap-

« provisionnait chez le témoin, connu pour ses opinions républicaines.

« Plusieurs personnes lui ont dit qu'il était inutile qu'il tint son magasin ouvert, parce que même ses amis n'oseraient pas venir acheter chez lui, de peur d'encourir le ressentiment du clergé. »

Le témoin ajoute que c'est ce que, malheureusement, il sera obligé de faire.

Vincent Thomas, de Plouézoch, déclara de son côté, devant la même commission (1) :

« Il y a quelques années, je me suis occupé de la ligue de l'enseignement. A partir de ce moment, le clergé a fulminé contre moi. Nous avions loué une salle où des livres étaient à la disposition des habitants. Il y avait dans la même maison un commerce d'épicerie, tenu par une femme chargée de famille, et dont le mari était marin.

« Les châteaux et le clergé ont essayé par tous les moyens de faire tomber ce commerce. Cette femme étant très malade et sur le point d'accoucher, on a fait le vide autour d'elle et on a été jusqu'à donner de l'argent à deux filles qu'elle avait successivement engagées, afin de les empêcher d'entrer dans sa maison.

De son côté, Troadec Guillaume déclare : « Nous avons deux petits mousses qui gardaient nos

(1) Enquête sénatoriale de 1885, p. 173.

« vaches et M. le curé est allé trouver leurs parents
 « pour les engager à les retirer de chez nous disant
 « qu'ils ne pouvaient en restant chez nous, faire que
 « des mauvais sujets, et perdre leur âme, ce qui
 « était encore pis. »

..

Dans bien des communes on ne se marie pas sans la permission du prêtre qui connaît les secrets des familles et est presque toujours consulté. Lors de l'enquête sénatoriale de 1885, le témoin Le Meur d'Elliant n'osa pas signer la protestation contre l'élection parce que, étant garçon, et voulant se marier, il craignait que M. Guéguen (vicaire) l'en empêchât.

En revanche, l'enquête sur l'élection de l'abbé Gayraud nous a appris qu'à Plouider les curés se transformaient en agents matrimoniaux et allaient offrir aux jeunes gens de les marier vivement s'ils votaient pour le candidat du sacré-cœur.

Qui ne se rappelle l'époque récente des pétitions en faveur du maintien des sœurs ? A tout prix il fallait y aller de son nom et de son paraphe. Les trois quarts des signatures étaient extorquées par des procédés souvent révoltants.

Le prêtre menaçait le commerçant de la perte de son crédit. Le boulanger comme le forgeron récalci-

trant était exposé à perdre ses meilleurs clients. Le fermier risquait, en cas de refus, d'être congédié par son propriétaire.

Le cultivateur indépendant, propriétaire de sa ferme, ne se sentait pas rassuré ; il pouvait lui aussi être victime des maléices de la cure.

Des croyances superstitieuses circulent dans les campagnes (1). On attribue au prêtre le pouvoir des pratiques capables de nuire aux hommes, aux animaux, aux fruits et aux récoltes de la terre. Cette supériorité presque surnaturelle, il la tiendrait non seulement de l'influence attachée à son caractère sacerdotal mais encore de la possession de livres de magie, de sorcellerie où il puiserait, en même temps que la connaissance de l'avenir, le secret de l'art de jeter des sorts sur les êtres et sur les choses. Plus d'une fois, il est venu à la pensée des fidèles de s'emparer de ces livres dans l'espoir que le clergé de la paroisse, une fois privé du talisman magique, ne pourrait plus rien contre eux. Mais, hélas ! dès qu'un prêtre est décédé, ses collègues saisissent aussitôt le livre sacré qui est transmis à son successeur.

Quand l'agriculteur, par sa situation de fortune et son libre esprit, est au-dessus de ces cancanes et de ces superstitions vulgaires, on trouve encore le

(1) A Plogonnec, notamment.

moyen de le réduire. Il faut à tout prix vaincre l'orgueil et châtier les superbes, *debellare superbos* ; il importe avant tout qu'aucune puissance rivale, qu'aucun front libre ne puisse se dresser insoumis devant le prêtre et que tout homme indépendant devienne, pour le bon exemple, une victime. Et c'est alors que Basile entre en scène, Basile qui est passé maître dans l'art des insinuations adroites et de la calomnie. L'homme indépendant est souvent un père de famille qui a des filles à marier. Le prêtre qui passe pour bien informé peut d'un seul mot perdre leur réputation. Ne vous récriez pas ! La chose est déjà arrivée et arrivera encore !

Brutalement le prêtre n'hésite pas à vouer les insoumis à la vengeance divine. Un accident survenu à un enfant de républicain et même une mort simple et naturelle devient pour lui l'occasion d'un rapprochement ridicule mais cependant douloureux pour la famille. La perte éprouvée est une manifestation du céleste courroux qui a voulu faire un exemple éclatant et frapper dans la personne de l'enfant le père qui a mal voté ou dit du mal des prêtres.

Un curé de Plougonvelin disait à la femme d'un conseiller municipal : « Vous ne guérez pas tant que votre mari siégera au conseil municipal (1). »

(1) Enquête sénatoriale, déposition du D^r Péthiot du Conquet.

L'instituteur de Conquet ayant perdu son enfant, le recteur dit à plusieurs personnes : « Son fils est mort parce qu'il n'a pas voté pour l'abbé Gayraud. »

Mathieu le Gac d'Elliant a raconté que le vicaire, M. Guéguen d'Elliant, rencontra un jour M. Baron qui venait de voter pour lui ; il lui dit en propres termes : « Eh bien ! votre fils, qui a voté pour les « républicains, grille en enfer et vous y irez à votre « tour, puisque vous votez de même. »

Ces propos avaient beaucoup affligé le bonhomme Baron qui est venu par trois fois chez le témoin lui parler de ce fait avec douleur et en pleurant.

Un électeur de la circonscription de l'abbé Gayraud perdit son taureau quelques jours après le vote du 24 janvier, et le curé de dire : « Son taureau est mort, parce qu'il n'a pas voté pour l'abbé Gayraud. »

La haine du clergé frappe à toutes les portes et les enfonce toutes sans en excepter aucune. Elle rejaillit sur les petits comme sur les grands ; elle n'épargne ni le vice ni la vertu ; elle ne s'arrête ni devant la douleur ni devant la mort. Persévérante, inlassable, elle veille et agit sans cesse, choisissant son heure pour frapper la victime qu'elle a marquée.

Aussi, quand les pétitions circulent sous le vain prétexte de réunir des adhésions en faveur de la liberté religieuse, elles se couvrent de signatures dans la plupart des campagnes. Dans certaines communes, on a même corsé la manifestation en obtenant un nombre d'adhésions supérieur à celui des habitants.

Il n'est pas rare de faire signer jusqu'aux nouveau-nés et je ne garantis pas que des morts n'aient pas un moment interrompu leur sommeil éternel ni que des fœtus n'aient donné des signes de vie précoce pour participer au mouvement général de pétitionnement contre les lois de laïcité républicaine.

Le pape et les prélats intransigeants reprochent à la loi de séparation de ne pas reconnaître l'autorité des évêques et de porter atteinte aux règles et à la hiérarchie de l'Église catholique.

Si je prends comme exemple le département du Finistère, je me demande si l'autorité de l'évêque n'est pas depuis longtemps gravement compromise près du clergé de ce diocèse et si elle n'est pas dans la plupart des cas une ironie.

Ah ! si les évêques disparus, MM. Valleu et Larmache, pouvaient un moment renaître de leurs cendres et parler ! Animés des meilleures intentions au début de leur épiscopat, ils ont été promptement amenés à capituler. Leur libéralisme a vécu à l'évêché ce que vivent les roses des jardins, l'espace

d'un matin. L'autorité de l'évêque, enclin à la conciliation, s'est trouvée impuissante devant le prêtre de combat qui, gourmandé par lui, mais soutenu par la collectivité des autres prêtres et des dignitaires du chapitre et du clergé du diocèse, se retranchait en sa présence dans un mutisme obstiné et ne desserrait les dents à la sortie, après avoir essuyé le feu des avertissements et des remontrances, que pour proclamer qu'il était le meilleur juge de la conduite à tenir et qu'un évêque parisien ne parviendrait jamais à réduire à ses idées les prêtres bretons.

Les luttes continues que ces prélats eurent à soutenir ont dû influencer beaucoup sur leur précieuse santé et les conduire prématurément à la tombe.

Et M. Dubillard lui-même, quelle autorité pense-t-il avoir sur son clergé ? Comme tant d'autres il en est réduit, lui, le chef, à suivre ses troupes.

Quand il nous vint en droite ligne de Besançon, il avait une certaine allure. Le pays qu'il quittait est libéral et éclairé ; la religion y est contrainte, pour réussir et rallier une clientèle catholique, de s'y faire aimable et accueillante. D'autres mœurs l'attendaient en Bretagne et il ne l'ignorait pas. Mais il comptait beaucoup sur son autorité de chef et sa grosse vigueur physique pour convertir à ses vues les prêtres bretons. Le fourreau était d'une telle épaisseur que la lame était sûre d'y durer longtemps.

Vous rappelez-vous, Monseigneur, votre première visite à la Préfecture ? Vos vicaires généraux vous accompagnaient. Vous aviez grand air au milieu d'eux. Le langage tenu par vous ce jour-là fut celui d'un chef conciliant, libéral, énergique, décidé à vaincre toutes les résistances et à faire au besoin, selon le mot connu, marcher son clergé comme un régiment. Jamais les échos de ce vieil édifice qui avaient enregistré autrefois les déclarations des évêques impériaux, n'avaient assisté à pareille fête. Votre visage aux traits vigoureux et accentués paraissait nimbé d'un arc-en-ciel, signe d'alliance de l'Eglise avec le pouvoir.

Vos vicaires généraux étaient scandalisés ; ils durent croire un moment à votre folie. Une minute avait suffi pour préparer votre perte.

Heureusement, pour votre repos et votre précieuse santé, vous vous êtes ressaisi à temps. Ce n'était que bavardage de début et incartade de jeunesse épiscopale. Vous aviez songé aussi à interdire les prédications en breton qui vous semblait un idiome barbare. Je vous félicite d'avoir depuis compris les beautés de cette langue de nos origines dont M. Combes ne voulait que limiter l'usage par des prédications alternées, où tour à tour le breton et le français trouveraient leur place, tandis que vous vouliez l'étrangler net d'un seul coup !

Depuis, vous avez renoncé à une lutte jugée im-

possible, et vous vous êtes mis à hurler avec les loups.

Aussi votre clergé vous tolère à présent, il vous accepte comme on accepte parfois une succession... sous bénéfice d'inventaire.

Et dire qu'un peu plus on vous faisait passer pour un franc-maçon et un monstre près des habitants des campagnes du Léon. Déjà le bruit de vos frasques s'était répandu dans le diocèse et les bigotes priaient pour votre conversion. Si vous vous étiez aventuré à l'aube de votre épiscopat dans certaines paroisses du Nord-Finistère pour donner la confirmation aux enfants, vous y auriez, je vous assure, trouvé mauvais accueil et couru le risque de recevoir le sacrement au lieu de le donner.

CHAPITRE III

La vie matérielle du clergé. — Conférences théologiques et déjeuners cantonaux. — Le clergé mange, le peuple pense. — Panurge et Jacques Bonhomme. La dime comme autrefois. — Budgets de fabrique et casuel du clergé ; un exemple : Cléden-Cap-Sizun. — Prêtres d'autrefois et d'aujourd'hui. — Ailes de colombes et glu des ailes spirituelles. — Mot de l'ascète Taulère. — Les aumônes et l'intelligence du pauvre. — Bonne humeur gauloise de jadis. — Anecdotes.

A côté des satisfactions d'ordre moral réservées au prêtre, se placent les jouissances matérielles qui ne lui sont pas interdites et augmentent encore l'attrait du métier.

La théologie comme le droit est un perpétuel sujet de controverses toujours vives. Il y a lieu de croire que cette science est même beaucoup plus fragile et incertaine que celle du droit, car, si dans certains barreaux, les avocats ont l'habitude de se réunir une fois par an pour oublier dans un banquet confraternel les controverses de l'école et les recueils des arrêtistes, les prêtres s'assemblent presque chaque

jour chez l'un d'eux dans les limites du canton pour s'entretenir de théologie et de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, en des repas où les racines et les légumes ne constituent pas uniquement le fond de l'alimentation rationnelle des invités. Les mauvaises langues, les langues de vipères, racontent qu'on y fait bonne chère et qu'on a coutume d'y bien boire.

La « repaissaille y est copieuse et les buvettes nombreuses », comme on disait dans le vieux français de naguère.

On prétend même qu'après avoir remué toutes les idées qui alimentent sans jamais l'épuiser la matière des discussions éternelles, les plats privés de leurs artifices et les bouteilles veuves de leurs liqueurs et de leurs vins extravagants, en sont réduits à proclamer l'horreur qu'ils ont du vide. N'allez pas le dire à votre tante qui est bigote, car elle vous répondrait sans sourciller que la table est « la seule consolation de ces Messieurs ».

Les gens sensés trouvent que dans les presbytères la vie tourne trop au déjeuner perpétuel. Chaque desservant reçoit à son tour ses collègues du voisinage et les jours de réception sont si heureusement répartis et combinés que dans la commune maritime le repas a lieu le vendredi pour manger le poisson, bar, sole, langouste ou turbot que le flot propice et bienfaisant dépose dans le filet du pé-

cheur. C'est dans ces entretiens où la théologie est souvent supplantée par la politique que les cerveaux sains, en proie à l'excitation commune, s'enflamment, s'aigrissent à leur tour et se gâtent au contact des violents ; c'est là que se déforment les caractères ecclésiastiques et que s'élabore, grandit et s'élève jusqu'au paroxysme cette rage de domination qui est comme innée au cœur des prêtres de nos jours.

Ces allées et venues continuelles, ces agapes sans fin délient les langues et font jaser les gens. Plus d'un prêtre qui roule tous les jours en voiture ou à bicyclette récolte au passage les quolibets ou reçoit les égratignures du pauvre Jacques Bonhomme qui travaille et peine, courbé sur le sillon, afin d'obtenir à grand'peine la moisson vite changée en écus dont il devra verser le plus clair aux mains du curé ou de ses vicaires ; car, il donne, il donne sans cesse, le malheureux ! Panurge avait 214 manières de dépenser son argent et 63 seulement de se le procurer. Jacques Bonhomme, lui, n'a qu'un moyen, son travail, d'obtenir le précieux métal, et, le clergé aidant, avec la complicité de tout son entourage, je crains bien que son argent s'échappe encore aujourd'hui par autant de fissures que du temps de Panurge.

La Révolution n'est pas encore entièrement accomplie dans nos idées et dans nos mœurs. Les paysans des campagnes sont abandonnés au bon plaisir de leurs prêtres qui se chargent d'office, contre rétribution et paiement de la dîme comme autrefois, de penser et de voter pour eux et d'assurer leur salut éternel.

Les seigneurs exerçaient au bon vieux temps des droits rigoureux pour la plèbe et jouissaient de privilèges exorbitants. Alexis de Tocqueville, dans son beau livre sur *l'Ancien Régime et la Révolution*, dit en parlant du paysan, soumis à la taille et à la dîme. « Quoi qu'il fasse, il rencontre partout sur son chemin ces voisins incommodes, pour troubler son plaisir, gêner son travail, manger ses produits ; et, quand il a fini avec ceux-ci, d'autres, vêtus de noir, se présentent, qui lui prennent le plus clair de sa récolte. »

Dans son *Histoire des Français*, Monteil fait parler un homme d'église du xv^e siècle ; il avoue qu'en vérité c'est une rosée continue que le clocher attire sur le presbytère : « Au printemps, j'avais la dîme des agneaux, des chevreaux, des pourceaux ; en été, la dîme des gerbes ; en automne, la dîme des raisins ; en hiver, la dîme des bois. »

Les paysans ne sont pas moins pressurés de nos jours, et, avec Paul Louis Courrier, ils peuvent dire des prêtres : « Nous sommes plus forts qu'eux sur les

« commandements de Dieu, ils nous en remontrent
 « sur les commandements de l'Eglise qu'ils se rap-
 « pellent mieux que nous, et dont le principal est,
 « je crois, donner tout son bien pour le ciel. Vous
 « me demandez, disait ce bon prédicateur Barlette,
 « comment on va en paradis? Les cloches du
 « couvent vous le disent : donnez, donnez, donnez.
 « Le latin du moine est joli : *Vos quæritis a me,*
 « *fratres carissimi, quomodo itur ad paradisum?*
 « *Hoc dicunt vobis campanæ monasterii, dando,*
 « *dando, dando.* »

Le journal *Le Citoyen* de Quimper, publiait, le 21 avril 1906, un article où il établissait le budget paroissial de la fabrique de Cléden-Cap-Sizun (Finistère) et du casuel de ses prêtres qui sont au nombre de trois. La commune compte 2.146 habitants ; en ne prenant que le total de chaque article, on trouve qu'il y est perçu chaque année : pour les baptêmes, mariages, décès, 7.522 fr. 50 c. ; à l'occasion des pardons, 3.840 francs. Les dons en nature rapportent 2.620 francs, les quêtes pour les saints et les trépassés, 1.930 francs. Celles faites par les prêtres pour leur compte personnel donnent en moyenne 1.500 francs par an. Les produits des quêtes effectuées pendant les offices ou les céré-

monies du culte rapportent environ 2.000 francs. De plus, les vœux ou promesses à l'occasion de maladies, de naufrages, incendies, dangers courus, se traduisent en dons qu'on peut évaluer sans exagération à 800 francs. Le boni, l'imprévu, procure, bon an, mal an, une somme approximative de 1.200 francs.

Si on ajoute à ces éléments les pensions ecclésiastiques ou les allocations temporaires payées aux desservants, on arrive à un total de 24.000 francs en chiffres ronds. Et l'évaluation est probablement trop faible !

Après un décès, on ne dit pas de messe sans « services ». Qui veut être admis à l'honneur de porter, dans les pardons, les croix, les bannières et les images de la Vierge et des saints, doit s'appréter à délier les cordons de sa bourse. Des quêtes de beurre, de blé, de foin sont faites pour le prêtre, afin d'assurer l'entretien de son cheval et de ménager au desservant un revenu supplémentaire. A l'église et dans tous les villages de la commune, des habitants, commissionnés en chaire, quêtent pour le Père Eternel, sans préjudice des quêtes qu'on fait aux offices pour les trépassés, le rosaire et le Saint Sacrement. Entre ces quêtes, à jours fixes du calendrier, viennent s'intercaler les collectes effectuées pour les saints de la commune qui sont nombreux, saint Tugdual, saint Treuven, saint Clet, saint Joseph, saint Eloi, saint They.

Parfois la note à payer est salée. Quand mourut, en 1903, M^{me} Anna Kerloch du bourg de Cléden-Cap-Sizun, ses collatéraux, qui partageaient entre eux une fortune de 3.000 francs, eurent à payer à l'église une somme de 801 fr. 50.

Le calcul que je viens de faire pour cette commune du Finistère a été fait aussi pour une paroisse des Côtes-du-Nord. Dans un article du *Réveil des Côtes-du-Nord* du 5 juillet 1903 et intitulé *L'homme noir — Leur pauvreté*, les chiffres détaillés, pris sur les registres, donnent au total, pour les trois prêtres qui desservent cette commune de 2.000 âmes, une somme de 10.117 francs, sans compter ce qu'ils reçoivent encore de l'Etat.

Partout en Bretagne, comme au xv^e siècle, on constate en fait l'existence de la dime que la Révolution a abolie en principe comme droit féodal.

Et le christianisme catholique a hérité lui-même des usages des peuples païens qui avaient coutume d'offrir aux Dieux les prémices des biens de la terre, des fèves et des pois, par exemple, qui étaient consacrées à l'autel.

Il y a cinquante ans, le clergé recevait moins qu'aujourd'hui et donnait davantage au pauvre. C'était encore le temps des soutanes usées et des

promenandes à pied dans les presbytères voisins. Les prêtres d'alors étaient plus occupés du service de Dieu que de politique. Ils se souvenaient qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir et avaient présent à la mémoire l'exemple de saint François de Sales qui distribuait lui-même aux pauvres, au sortir de l'église, les pièces de monnaie et d'argent qu'il venait de recevoir.

Les âmes de ces pasteurs étaient moins attachées aux choses de la terre et pleines de ces désirs célestes qui sont les ailes de colombe que le prophète demandait à Dieu pour s'élever dans la région du vrai repos (Ps. lxx, 4), tandis que les désirs qui regardent les biens de la terre deviennent la glu des ailes spirituelles, suivant le mot de saint Augustin.

Les prêtres se souvenaient encore des paroles prononcées et du geste accompli par le Sauveur lors de la Pâque des Juifs. Armé d'un fouet de petites cordes, il chassa les moutons et les bœufs du temple, jeta par terre l'argent des changeurs et dit à ceux qui vendaient des colombes « ôtez cela d'ici » et ne faites pas de la maison de mon père une maison de trafic.

L'attachement de leur cœur à tous les biens périssables et à toutes les vaines bagatelles de la terre les éloigne chaque jour de la Jérusalem céleste. Ils ne se souviennent plus des paroles de l'ascète Taullère. Quand on lui demandait où il avait trouvé Dieu,

il répondait « Là où je me suis laissé moi-même ; et là où je me suis trouvé moi-même, c'est là que j'ai perdu Dieu. »

∴

Depuis les dernières élections (1906), les prêtres de ma circonscription ont, pendant un certain temps, renoncé pour la plupart à donner l'aumône aux pauvres ; l'esprit de charité a disparu de leur âme ulcérée par la colère de la défaite. Il faut bien que les malheureux expient les péchés de la majorité triomphante. Ils ne se rappelaient plus que Dieu leur a donné deux mains, l'une pour recevoir du riche, et l'autre pour restituer au pauvre, et que le ministre des autels n'est qu'« un canal destiné à faire passer l'eau des sources trop abondantes jusqu'aux terres abandonnées et stériles (1) ».

Autrefois, à l'époque du christianisme primitif, quand les croyants apportaient leurs biens aux apôtres, il en était fait trois parts : l'une pour le culte, l'autre pour le prêtre, et la troisième pour le pauvre qui depuis ne fut jamais oublié.

Lacordaire rappelait cet antique usage dans un sermon qui date de 1853 et citait le passage du Psaume : *Beatus qui intelligit pauperem*. Heureux

(1) Emile Souvestre.

celui qui a l'intelligence du pauvre (Ps. XL, 1).

Le prêtre de nos jours a moins qu'autrefois l'intelligence du pauvre. Il reçoit et ne restitue plus, et connaît mieux les vaches que les brebis du troupeau.

∴

Autrefois aussi, la religion était plus gaie et plus souriante, et la bonne humeur gauloise perdait rarement ses droits. On découvrait sans doute, dans les rangs du clergé, « des jeunes gens bouillants de zèle, à peine sortis du séminaire, conscrits de l'Eglise militante, impatients de se distinguer » ; mais les prêtres sensés étaient nombreux, et Paul-Louis Courier pouvait écrire. « Le prêtre était bon homme, tout à son bréviaire, à ses ouailles ; il était doux et humble de cœur, secourait l'indigent, confortait le dolent, assistait le mourant ; il apaisait les querelles, pacifiait les familles. »

Il buvait peut-être un peu trop de vin de France, parce qu'il l'aimait bien, mais il avait un autre bréviaire que la bouteille. Le vin le rendait bavard, le portait aux confidences et le faisait parler latin ; mais, comme dit Rabelais, de bon vin on ne peut faire mauvais latin.

Le curé de Landudec avait les rieurs de son côté, contre l'évêque. Pendant une tournée épiscopale,

Monseigneur lui reprochait malicieusement d'aimer un peu trop le jus de la vigne et de se livrer, en compagnie de ses collègues, aux doux combats du vin. Et le prêtre de protester naïvement et de se récrier en montrant une vieille bouteille en verre d'autrefois, de la contenance de deux litres : « On me calomnie, Monseigneur ; quand je suis seul, je bois une bouteille comme celle-là à mon repas, et quand nous sommes deux, nous en vidons parfois trois. » L'évêque, qui avait de l'esprit, sourit et n'insista pas.

Je me rappelle l'étonnement béat du vieux curé de Guiler, s'extasiant à la fin du deuxième empire sur une mode de l'époque : la crinoline. Ce dispositif était déjà en usage depuis dix-huit mois, et il ne l'avait encore jamais vu.

Les prêtres de cette époque parlaient le breton dans sa pureté primitive. Tel M. Louët, recteur de Plozévét. A un tailleur du bourg qui manifestait pendant son sermon, par des gestes de désapprobation, il jeta un jour, d'un mouvement rapide, cette riposte qui le cingla : « Avec tout votre esprit, mon ami, vous ne parviendrez jamais à remplir le dé d'un tailleur. » Il est bon de dire que le dé en usage parmi les tailleurs de campagne était percé à ses deux extrémités.

On raconte qu'à une dame qui plaisantait Piron sur sa douce ébriété un jour de vendredi saint, Pi-

ron répondit : « Il est bien juste que lorsque la divinité succombe, l'humanité chancelle. »

Je gage que le curé breton de l'époque aurait trouvé cette réponse, si le cours des événements avait accidentellement dérouter les prévisions de sa raison et compromis l'équilibre de son corps.

O esprit d'autrefois ! O candeur des anciens jours, qu'êtes-vous devenus ? Heureuses années trop vite envolées ! L'éducation des séminaires et la presse dite catholique ont fait le malheur de l'Eglise. Paul-Louis Courier nous l'avait bien prédit.

CHAPITRE IV

Les curés veulent nous faire moines. — Jubilés et prédications terrifiantes. — La presse catholique. — Léon XIII et la « prudence » de l'esprit. — Religion et cléricalisme ou la distinction opportuniste. — L'évêque de Belley et le journal *Le Temps*. — Les pères assomptionnistes et le journal *La Croix*. — Le clergé n'avait pas d'ennemis en Bretagne. — Un discours de M. Louis Hémon. — Plus de religion supérieure. — Mot de saint Paul. — Il faut l'amour. — Airain sonnante et cymbales retentissantes. — L'esprit de Dieu a quitté l'Eglise. — La voix de l'étrangère, la politique et le clergé. — Le père Gratry. — La faute en est aux prêtres.

Aujourd'hui, en effet, le moine de 1820, le frère Picpus, a fait école et est devenu légion : « Le moine fait les curés et les curés veulent nous faire moines. » Au lieu d'une divinité aimable, bienfaitrice, civilisatrice et purificatrice des âmes, et, de la morale pleine d'indulgence et de charité qu'enseignait Jésus le Nazaréen, les prêtres veulent nous imposer une religion maussade et dure, fondée sur la crainte des châtiments et non sur la douceur et la pitié.

Il faut entendre les prédicateurs de missions et de jubilés commenter, en chaire, dans nos campagnes, les scènes figurées sur des tableaux grossiers représentant les sept péchés capitaux. Rien n'égale l'horreur de cette peinture et la repoussante banalité de ces récits où l'on exhibe devant les populations crédules les tourments de l'enfer sous les couleurs réalistes d'âmes grillées et frites, ainsi que du lard rôti dans la poêle.

La presse, la lettre moulée qui a appris aux hommes à raisonner, a tourné la tête des curés et fait le malheur de l'Eglise. Ce n'est plus la croix du Golgotha qui règne sur le monde. Des journaux, tels que les *Croix* de Paris et de province, pénétrant partout sur les ailes de la vapeur, ont modifié et perverti l'âme catholique contemporaine. L'apparition et le succès des dogmes nouveaux ont compromis la solidité de l'édifice construit par les siècles, comme si la société politique et la société religieuse pouvaient se régler par les mêmes principes, se diriger par les mêmes moyens et poursuivre un but identique !

De cette confusion est née une grave erreur qui fera le malheur de l'Eglise dont le sort repose sur la croyance et non sur la contrainte.

Pendant longtemps, le clergé de nos villes et de nos campagnes a fait sa lecture quotidienne des journaux les plus hostiles à la République. Entre ses mains on ne voyait partout que l'*Autorité* et la *Libre Parole*. C'était l'époque de la « témérité ». A ce moment, l'entente était complète entre le clergé et les monarchistes ou les Césariens.

Plus tard, le pape Léon XIII a enseigné le ralliement et conseillé la « prudence » de l'esprit. Toutes les opinions deviennent pour lui respectables, pourvu que la religion soit hors de cause et garantie contre toute atteinte. Et c'est sur ce mot, la religion, que l'accord ne s'est pas fait et ne se fera jamais, car les uns soutiennent que le clergé a charge d'âmes et doit s'occuper de toutes les questions temporelles qui touchent aux intérêts religieux, tandis que d'autres lui interdisent la politique pour ne lui laisser que les idées et ne lui permettre que les manifestations qui sont du domaine réservé de la foi religieuse. Le Christ n'a-t-il pas dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

Dans l'encyclique *Immortale Dei*, du 1^{er} novembre 1885, Léon XIII écrivait : « Tout ce qui, dans les choses humaines, est saint de quelque manière que

ce soit, tout ce qui se rapporte au salut des âmes ou au culte divin, que ce soit par sa nature ou par le but auquel on le rapporte, tout cela est soumis au pouvoir et à la décision de l'Eglise. »

L'évêque de Belley disait aussi, il y a quelques années : « On a prétendu distinguer entre le cléricalisme et la religion ; mais ceux qui ont inventé cette distinction opportuniste ne nous ont point laissé ignorer qu'elle n'est qu'une habile subtilité à leur usage, dont ils se servent quand les circonstances l'exigent ; nous n'en sommes point dupes. »

Le journal le *Temps* répliquait à ces paroles par un article du 15 novembre 1899.

« La religion est une chose ; le parti clérical en est une autre. La religion n'a souci et ne s'occupe que des rapports des hommes avec Dieu, que de leur édification, de leur instruction ici-bas et de leur salut dans l'autre monde. C'est une affaire essentiellement morale qui est au delà et au-dessus de la politique. Pour respecter la religion, il suffit d'avoir quelque respect de la conscience. Et qui donc voudrait manquer de respect à un prêtre disant la messe, prêchant l'Evangile, consolant les malades, les aidant à vivre et à mourir ? Le parti clérical est bien autre chose. Son but et ses moyens d'action sont bien différents. Ce qui domine chez lui c'est le souci politique. Ce n'est pas du gouvernement des âmes qu'il s'occupe, c'est du gouvernement des sociétés

et de la direction de l'Etat qu'il veut s'emparer. La religion est un moyen qu'il emploie, pour mieux arriver à ses fins. Il met la religion au service de sa politique, et, par là, c'est à la religion même qu'il fait le plus grand tort. Non seulement il l'expose dans toutes les mêlées de l'arène politique, mais surtout, il la dégrade. Car c'est dégrader la religion, en compromettre l'honneur et la vertu que de la faire apparaître comme une arme de guerre politique, un moyen d'arriver à la conquête du pouvoir.

« Les hommes sincèrement religieux, le clergé qui représente la religion aux yeux du public devraient donc être les plus affectés, les plus froissés de cette association hybride de la religion et de la politique qui constitue proprement le parti clérical. Ce sont eux qui seraient surtout intéressés à la faire cesser et à montrer la religion dans son indépendance morale et sa haute sérénité. Voilà pourquoi nous ne comprenons pas que M. l'évêque de Belley ait précisément trouvé le moment opportun de rendre plus solidaires encore devant l'opinion la cause du parti clérical et celle de la religion. »

Le procès des pères assomptionnistes a révélé les caractères d'une vaste association qui, « sous le

manteau de la religion, demandant ses ressources aux aumônes de toutes sortes, exerçant son influence à l'aide des intrigues les plus habiles et les mieux dissimulées, avait, depuis près de 50 ans, étendu son influence sur tout le territoire de la République pour s'y assurer la prépondérance politique (1) ».

La *Croix* de Paris et les *Croix* de province étaient chargées d'organiser partout l'action catholique électorale par la diffusion des bons journaux dont l'action était encore renforcée par la création d'œuvres sociales, la propagande des comités et le boycottage des commerçants républicains.

Ces journaux n'eurent pas de meilleurs clients que les prêtres de Bretagne. Ces derniers n'auront jamais la prudence de l'esprit conseillée par Léon XIII et ne seront pas de ces serpents doux et sans venin dont parle saint Augustin : « qui ne savent pas ce que c'est que de faire le mal et sont « à l'abri des fougues impétueuses qui donnent la « mort » ».

Si le paysan breton commence à juger sévèrement les prêtres et à s'éloigner de la religion, on peut dire qu'il y a seulement quelques années le culte catholique n'avait guère d'ennemis en Bretagne.

(1) Réquisitoire de M. le Procureur général Bulot.

Dans le discours qu'il prononça à la séance de la Chambre des députés du 4 mars 1897, M. Louis Hémon mit fort bien cette vérité en évidence :

« Dans ce pays où les vieilles traditions sont de-
« meurées vivaces, on peut dire que la religion
« catholique n'a pas d'ennemis. Quant au clergé,
« il n'en a d'autres que ceux qu'il se crée à lui-
« même.

« Tous ou presque tous nos amis des campagnes
« bretonnes sont des catholiques attachés aux
« croyances et aux pratiques du culte catholique.
« Ils tiennent à ce qu'on respecte leur foi religieuse;
« mais ils se croient permis de réclamer un égal
« respect pour leur foi républicaine et toute leur
« ambition serait de concilier les exigences de l'une
« et de l'autre

« Sachez-le bien : à tout moment, sous
« tous les prétextes, l'électeur républicain breton est
« mis en demeure d'opter entre ses idées politiques
« et ses idées religieuses. Refus impitoyable d'absolu-
« tion à quiconque n'a pas voté ou ne promet pas
« de voter pour les candidats du presbytère. Refus
« d'absolution à quiconque lit un journal autre que
« les journaux patronnés, propagés, rédigés par
« des membres du clergé. Refus d'absolution, —
« cela va sans dire, — à quiconque laisse son enfant
« dans une de ces écoles laïques flétries du nom
« d'écoles sans Dieu. Ce sont là les premiers cas qui

« viennent à la mémoire. Veuillez croire que ce ne
« sont pas, à beaucoup près, les seuls !

« Si bien qu'après chaque période pascale, on se
« regarde et l'on se trouve partagé en deux camps :
« Ceux qui ont été écartés des sacrements pour
« cause politique et ceux qui s'y sont fait admettre,
« hélas ! en laissant pour gage dans les mains du
« confesseur leur indépendance de citoyens. »

Il n'est que trop vrai que la politique a envahi le presbytère et l'Eglise et en a fait sortir la piété des anciens âges. Plus de religion supérieure ! Plus d'idéal ! L'Eglise, malgré certaines apparences trompeuses et les manifestations extérieures d'un vain cérémonial qui ne trompe plus l'élite désintéressée de la politique, mais retient encore la foule, ne connaît plus que les voies moyennes et tortueuses qui conduisent à un culte inférieur et purement subjectif. Elle paraît avoir oublié les principes de foi régénérateurs de la piété catholique.

Où sont les temps où la religion tombée des lèvres d'or des apôtres et des saints inspirait aux prêtres cette faim de la céleste doctrine dont parle le prophète ?

Avec Massillon on est tenté de s'écrier : « O Dieu ! est-ce donc là votre Eglise et l'assemblée des saints ? Est-ce là cet héritage si chéri, cette vigne bien-aimée, l'objet de vos soins et de vos tendresses ? »

Les prêtres ont oublié les enseignements de Jésus.

Christ qui avait prêché l'union des hommes dans ces paroles : « Le commandement que je vous donne est de vous aimer les uns les autres ». *Joann.*, xv, 12. Les ministres de la foi catholique n'ont plus dans leur généralité l'amour d'où procède la bonté, la charité qui gagne tous les cœurs et prépare les victoires de la foi !

Que leur sert d'avoir étudié la théologie, les langues vivantes et les langues mortes ? « Mais quand je parlerais les langues des hommes et des anges, disait saint Paul, si je n'ai pas l'amour, je suis un airain sonnante, une cymbale retentissante. Quand j'aurais le don de prophétie, quand je connaîtrais tous les mystères, quand je posséderais toute science, quand j'aurais une foi suffisante pour transporter les montagnes, si je n'ai pas l'amour, je ne suis rien. »

S'il est vrai qu'on reconnaît l'arbre aux fruits qu'il porte, il faut bien admettre que le catholicisme, alimenté maintenant par une sève maligne, ne donne plus les productions du passé. Nous assistons à la faillite des principes sur lesquels reposait la religion primitive. Les enseignements du Christ sont abandonnés pour d'autres directions spirituelles et ne sont plus guère aujourd'hui qu'un thème à déclamations dans la bouche des prédicateurs distingués des agglomérations urbaines, pendant les stations de l'Avent et du Carême.

Il semble que l'esprit de Dieu a quitté l'Eglise. On a oublié la recommandation divine : « Mon fils, gardez mes paroles et faites-vous dans votre cœur un trésor de mes préceptes. Observez, mon fils, mes commandements, et vous vivrez ; gardez ma loi comme la prunelle de votre œil. Tenez-la liée à vos doigts et écrivez-la sur les tables de votre cœur.

« Dites à la sagesse : vous êtes ma sœur ; et appelez la prudence votre amie, afin qu'elle vous défende de la femme étrangère, de l'étrangère qui se sert d'un langage doux et flatteur. » *Proverbes*, vii, 4, 5.

..

Le clergé de Bretagne a écouté la voix de la politique, la femme étrangère dénoncée par le Christ. Il en est résulté des conflits de droits et d'intérêts que la séparation des pouvoirs sagement maintenue pouvait seule prévenir et empêcher. Dans cette lutte, l'Etat et l'Eglise, semblables aux escadres d'autrefois qui manœuvraient longtemps l'une contre l'autre pour se ménager le bénéfice du vent, se dépensent en efforts quotidiens pour rejeter l'un sur l'autre la responsabilité des événements et trouver une excuse à leur conduite. Chacun se dit provoqué par l'autre et songe à mettre l'adversaire en mauvaise posture.

La thèse est ancienne et l'antithèse date de la même époque.

Le père Gratry a d'avance répondu au clergé :

« Nous nous traînons encore, dit-il, dans l'ornière
« fausse des débats politiques du vieux monde, et
« dans ces traditions de haine inexpugnable entre
« les parties d'un même peuple et les ordres d'un
« même Etat. Chacun reproche aux autres, avec fu-
« reur, les maux de tous.

« L'un dit : « La faute est aux rois. » L'autre ré-
« plique : « La faute en est aux peuples. » D'autres
« s'écrient : « La faute en est aux prêtres. »

« Acceptons leur discours : tous ont raison . . .

« La faute en est aux prêtres ; ils sont coupables,
« ils n'ont pas fait valoir comme ils devaient le
« talent qui leur est confié

« Que Celui donc qui se croit sans péché jette
« aux autres la première pierre.

« Il nous reste à nous pardonner tous les uns
« aux autres, à revenir à Dieu. Il faut renoncer à la
« haine, à ce besoin de déchirer ses frères, à cette
« manie d'opposition sans vérité, à cette ignorante
« illusion qui nous pousse à refaire la forme de
« l'Etat et à régénérer un peuple par le dehors. Il
« faut savoir respecter quelque chose, il faut savoir
« aimer et obéir. »

Et il invite chacun à commencer par lui-même la
réforme des sociétés.

CHAPITRE V

Conseils de sagesse inutilement donnés au clergé par de
bons prélats. M^r Gravereau, évêque de Quimper, en
1848. — Lettre fameuse des évêques en 1863. — MM. Fu-
zet, Larue. — Le père Didon. — Encyclique du Pape à
l'Episcopat espagnol. — Le clergé en Amérique.

Elections républicaines dans le Finistère en 1872 et 1874.
— Election Swiney-Le-Guen. — Propagande effrénée du
clergé royaliste contre les républicains. — M. Rousseau
s'en explique à la Tribune.

L'abbé Linguinou. — Gare au loup. — La Marianne au nez
sale. — La République, une G...

Les voix les plus autorisées n'ont pas trouvé
d'écho dans le monde ecclésiastique.

En 1848, le clergé du Finistère avait à sa tête un
prélat vraiment supérieur, breton de naissance et
royaliste ardent, quoique de souche plébéienne.
Voici les instructions qu'il adressait à son clergé
à la veille de l'élection de l'Assemblée nationale :

« Monsieur et cher pasteur,

« Pour votre direction, dans ce moment solennel,
voici nos recommandations :

« 1° Dites aux fidèles que c'est pour eux une obligation de se rendre aux assemblées électorales, et de voter selon leur conscience et sans faiblesse pour les hommes qui leur sembleront les plus dignes de leurs suffrages. Mais bornez-vous à ces indications générales, et ne traitez pas dans la chaire des questions politiques, encore moins des questions personnelles. »

« 2° Beaucoup d'électeurs sentiront le besoin de prendre conseil pour fixer leur choix, et auront recours à des personnes plus éclairées, magistrats, hommes de loi. Si quelques-uns s'adressaient à vous, vous exposant leurs irrésolutions et leurs doutes, dans le calme et la confiance des relations privées, vous vous rappelleriez que tous ont droit à vos conseils, et vous les donneriez franchement et sans hésitation, évitant d'ailleurs toute obsession, toute agitation incompatible avec la sainte gravité de votre ministère. »

∴

Sous le second empire, dans une lettre fameuse, plusieurs prélats tinrent le même langage à la veille des élections de 1863 qui marquèrent un réveil sérieux des idées libérales.

« Si quelques-uns pouvaient se figurer qu'ils interrogent des hommes de parti, ils nous connaîtraient assurément bien peu. Pourquoi et comment

pourrions-nous être un parti? Est-ce qu'il n'y a pas des catholiques dans tous les partis. Et quel parti en France ne rougirait pas aujourd'hui de déclarer qu'aucun de ses adhérents ne croit à l'Évangile de Jésus-Christ?

« Et ce serait à vous, évêques, pasteurs de l'Église de Jésus-Christ, dans un pays remué par tant de vicissitudes, qu'on voudrait faire admettre qu'entre les partis qui divisent notre pays, il n'y a d'hommes religieux et de bons catholiques que d'un seul côté! Nous oublierions à ce point que nous sommes évêques et pasteurs de toutes les âmes! Non, à l'instant même où nous écrivons ceci, notre cœur proteste contre ces divisions: il évoque, il se rappelle à la fois, dans ce noble pays de France, tels impérialistes sincères, tels défenseurs des plus éprouvés de l'ancienne monarchie, tels des plus fidèles serviteurs du gouvernement de Juillet, tels républicains de bonne foi, etc. Oui, nous les voyons ces hommes, nous pensons à eux, nous les nommons, et nous nous rendons ce témoignage, dû à tous nos collègues dans leurs diocèses, que nous sommes en vérité et de toute notre âme les évêques de tous! Et ceux-là mêmes qui, dans les différents partis, n'ont pas le bonheur de croire aujourd'hui, de partager notre foi, le devoir, la conscience et notre cœur nous portent à espérer qu'ils croiront demain. Et nous consentirions à les blesser aujourd'hui en nous

constituant leurs adversaires ? Non, jamais. Ah ! qu'ils viennent à nous, que le malheur les visite, qu'ils nous demandent de les aider à bien vivre et à bien mourir, il n'est point d'opinion, il n'est pas de parti, il n'est pas de force humaine qui puisse nous empêcher de leur prouver que, toujours, nous sommes tout à eux. Qu'on ne nous fasse donc pas l'injure de s'adresser à nous ainsi qu'à des hommes de parti !

« Comme catholiques, comme prêtres, comme évêques, nous ne sommes, nous ne serons jamais d'aucun parti.

† R. T., archevêque de Cambrai,
 T. Hippolyte, archevêque de Tours.
 Godefroy, archevêque de Reims.
 Paul, évêque de Metz.
 Alexandre, évêque de Nantes.
 Félix, évêque d'Orléans.
 Louis Eugène, évêque de Chartres.

∴

Chacun sait que, dès la proclamation de la République, nos prêtres bretons ont pris violemment parti contre elle et que leur campagne d'hostilité a toujours continué depuis. Ce ne sont pourtant pas

les sages conseils qui ont fait défaut au clergé. Je veux me borner à quelques citations.

En 1893, M. Fuzet, évêque de Beauvais, disait dans une lettre adressée à ses diocésains, que l'Eglise ne devait rechercher en dehors de la politique que le bien des âmes. M. Bonnefoy, évêque de la Rochelle et de Saintes, déclarait de son côté à la même époque :

« Etrangère à tous les partis, supérieure à tous les systèmes, l'Eglise aime tous ses enfants d'un même amour...

« Moins préoccupé de la politique des nations que de la condition des hommes, elle n'ambitionne que le bonheur public et la sanctification des âmes ; elle ressemble à ces navires des nations neutres et libres qui traversent librement les mers ensanglantées et ne s'approchent des combattants que pour leur porter des paroles de paix. »

M. Larue, évêque de Langres, disait de son côté en 1892 :

« L'expérience des années précédentes nous a également démontré *les conséquences* parfois fâcheuses et *difficilement réparables de l'intervention du clergé dans les champs de la politique.*

« Or, notre régime politique, étant essentiellement basé sur le suffrage populaire, multiplie les élections parmi nous.

« Si nous avons à exercer nos droits de citoyens,

il est de notre devoir de prêtres d'éviter toute immixtion imprudente dans les querelles électorales.

« En conséquence, sans critiquer en rien ce qui peut se permettre dans d'autres pays, dans d'autres milieux, et ce qui a pu se faire à d'autres époques pour notre diocèse, nous croyons devoir *vous interdire toute allusion politique, toute démarche publique ou privée qui pourrait être dénaturée ou mal interprétée.*

« Vous vous renfermerez donc toujours *dans les fonctions du saint ministère*; vous éclairerez les peuples qui vous sont confiés par des instructions pieuses et solides, en prêchant Jésus-Christ et son évangile.

« Vous ferez surtout du bien par l'exemple d'une vie vraiment sacerdotale.

« Vous n'oublierez pas que vous êtes le père de tous vos paroissiens indistinctement, et qu'à l'exemple de saint Paul vous devez vous faire *tout à tous* pour les gagner tous à Jésus-Christ.

« Vous nous avez déjà donné trop de preuves de votre esprit d'obéissance pour que nous ne doutions pas que vous vous conformiez aux avis qui nous ont été dictés par notre dévouement pour la Sainte Eglise et par notre affection paternelle pour vous. »

En 1897, le père Didon prononçait à l'église Saint-

Joseph, de Marseille, un discours qui avait pour titre : « Qu'est-ce que le prêtre ? »

« Le prêtre n'est-il pas, par sa situation même, l'homme de tous ? Son ministère divin ne le rend-il pas débiteur de tous ? N'a-t-il pas au nom de Dieu et du Christ, dont il est le mandataire, à porter à tous la même parole de vie ? N'a-t-il pas à donner à tous, au patron comme à l'ouvrier, à celui qui possède et à celui qui n'a rien, au républicain et au monarchiste, à l'opportuniste et au radical, le même pardon, le même aliment divin et les mêmes espérances ? »

Le Pape disait, il y a vingt ans, dans son encyclique à l'épiscopat espagnol :

« On doit fuir l'opinion de ceux qui mêlent la religion à un parti politique et les confondent ensemble au point de regarder ceux qui sont d'un autre parti comme des hommes ne méritant presque plus le nom de catholiques. C'est introduire les questions politiques dans le domaine auguste de la religion ; c'est vouloir rompre la concorde entre les frères et ouvrir la porte à une multitude de funestes inconvénients. »

En Amérique, le clergé a su demeurer dans son rôle ; voilà pourquoi la religion catholique s'y développe et compte à l'heure actuelle dix millions d'adhérents.

M. de Tocqueville le constatait il y a plus de soixante ans dans son beau livre, *La Démocratie en Amérique* :

« En Amérique, la religion est un monde à part où le prêtre règne, mais dont il a soin de ne jamais sortir ; dans ses limites, il conduit l'intelligence ; au dehors, il livre les hommes à eux-mêmes et les abandonne à l'indépendance et à l'instabilité qui sont propres à la nature et au temps. »

..

Après les élections monarchiques et cléricales de 1871, faites au milieu du bouleversement des esprits causé par la guerre de 1870 et les événements de la Commune, le département du Finistère se ressaisit. Il envoya dans une élection partielle siéger à l'Assemblée nationale MM. de Pompery, Morvan, Le Breton et Rousseau. Le 2 mars 1874, il nommait député M. Swiney par 62.788 voix contre M. le Guen, candidat des curés, qui en obtenait seulement 43.337.

A cette époque, le clergé représentait les républicains comme des profanateurs d'église et des destructeurs de croix.

M. Rousseau (1) fut amené à s'expliquer à la tri-

(1) Ancien sous-secrétaire d'Etat aux Travaux Publics.

bune au sujet de cette élection et voici les paroles qu'il prononça :

« Le clergé a marché comme un régiment ; c'est le fait le plus grave de cette élection. Si M. le Guen avait été nommé, je n'aurais pas hésité à attaquer son élection rien que sur ce point. L'évêque a écrit une lettre mesurée dans les termes, mais significative dans le fond. Tous les curés sont montés en chaire et ont prêché pour M. le Guen et contre M. Swiney. Des prêtres ont parcouru les campagnes, disant que M. Swiney n'était pas français, n'était pas chrétien, que ceux qui voteraient pour lui seraient damnés. Ce sont des faits on ne peut plus regrettables et blâmables. »

Ces déclarations sont précieuses, parce qu'elles émanent d'un homme qui toujours fit preuve de la plus grande modération dans les idées. Au point de vue politique, cet esprit vraiment libéral ne trouva pas grâce non plus devant le clergé.

M. Rousseau habitait Kéremma, en Tréfléz. Sa famille et lui possédaient une grande partie des terres de cette commune. Avec une charité inlassable tous s'appliquaient à faire le bien autour d'eux. Leur républicanisme, quoique très sincère, ne dépassait pas les doctrines politiques du centre

ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, ancien président du Conseil général du Finistère.

gauche. Aux élections municipales de 1896, ils présentèrent dans cette commune une liste républicaine qui fut battue par celle du presbytère.

Il est curieux de rechercher les motifs de cet insuccès. On en trouve l'explication dans le livre de M. Fernand de Dartain, intitulé : *La vie et les travaux d'Armand Rousseau* (p. 271) ».

« Sous l'empire de la passion politique et de la passion religieuse, mise au service de la première, une hostilité constante, tantôt sourde, tantôt ouverte, fut dirigée contre Ker-Emma par le presbytère, suivi d'une partie de la paroisse. Elle atteignit parfois en temps d'élection les dernières limites de la violence.

« Pourtant la plupart des habitants de Ker-Emma étaient des catholiques convaincus et pratiquants. Pourtant ils s'employaient tous avec un égal dévouement, quels que fussent leurs sentiments religieux, à secourir les pauvres, à soigner les malades, à pratiquer, autour d'eux, suivant l'exemple donné par les fondateurs de la colonie, toutes les œuvres de charité.

« Mais leurs adversaires ne leur savaient aucun gré de bienfaits, effacés, à leurs yeux, par un vice rédhibitoire. Ils ne leur pardonnaient pas d'être républicains. Ces services rendus, ces bonnes œuvres, ces vertus, qu'ils eussent honorés chez les hommes de leur parti, devenaient, émanant de ré-

« publicains, autant de maléfices, propres à ébranler cette domination absolue, politique autant que religieuse, dont le clergé prétendait maintenir à tout prix le joug sur ses ouailles. »

Rien de plus exact que cette appréciation.

..

Jusqu'à la mort du duc de Bordeaux, Henri V, le clergé du Finistère a été légitimiste. Dans un livre breton imprimé chez Clairret, en 1872, l'abbé Henry, de Quimperlé, a tenté de réhabiliter les Bourbons et de populariser le nom de Henri V. Ce livre était destiné particulièrement aux électeurs. Le clergé du Finistère était en général dans les mêmes idées.

En 1874, M. de Penfeunténio, curé de la cathédrale de Quimper, se faisait le porte-drapeau des royalistes à une réunion tenue à Landerneau.

Plus tard, l'abbé Linguinou, vicaire à Landivisiau, traitait les républicains de « fumier dont il faut s'éloigner » et dans une brochure électorale, rédigée en breton par un prêtre et intitulée *Harz ar Bleiz, Gare au loup*, voici le portrait qu'on traçait des républicains.

« Tous les ennemis de la religion et des prêtres ; tous ceux qui ont une conduite déréglée ; tous les ivrognes ; ceux qui n'approchent jamais des églises ; ceux dont le cœur est plein de jalousie

« pour le bien ou la réputation d'autrui ; tous les
 « mange-boutique ; tous ceux qui ont englouti leur
 « saint-frusquin ; tous les envieux ; tous ceux qui
 « sont tombés plus bas que leur rang ; tous les
 « faillis valets, bons à rien et rendus de faim et de
 « soif ; tous les mauvais garnements ; tous les ar-
 « souilles et les fainéants que l'on voit titubant et
 « zigzagant, les lundis, par nos rues ; — demandez
 « à tous ces gens-là ce qu'ils sont ? Tous républi-
 « cains. »

L'anecdote suivante montre en quelle rage entraient les curés au seul mot de République. Un jour, à Dinéault, le vicaire entend quelques habitants réunis dans une auberge crier : « Vive la République » ; il entre comme un ouragan dans le débit et soufflette de toute sa force le premier qui lui tombe sous la main en proférant contre lui les épithètes les plus outrageantes. Pour ce fait, il fut condamné envers la victime à 200 francs de dommages-intérêts par le juge de paix de Châteaulin.

Le *Courrier du Finistère* passe pour être le journal du clergé du pays léonard (1). Il publie des articles bretons et a pour principaux collaborateurs et correspondants des prêtres du département. Pendant longtemps, il n'a jamais appelé la République autrement que la « Marianne au nez sale, Ma-

(1) Le Nord-Finistère.

rianna fri louz », et ses ministres sont des charognes. (*Lorgnez*). Dans un dialogue publié fin mai 1886 et traduit en français par le journal le *Finistère*, l'un des personnages s'exprime ainsi : « Pour dire toute notre pensée, la République n'est qu'une voleuse sans pitié et sans conscience, qui tire tout à elle par tous les moyens et ne nous fait que du mal. Pour une bonne chose qu'elle peut faire, elle en fait dix détestables pour les bons chrétiens et les honnêtes gens. Disons la vérité, ce n'est qu'une g... mais je ne dis pas le mot par respect pour toi ».

Certains curés sont allés jusqu'à professer qu'on ne peut pas suivre sa religion et faire partie d'un conseil municipal républicain ou voter pour des républicains (1).

« Voter pour eux, c'est égaler leur culpabilité, car celui qui tient le sac au voleur est aussi voleur que lui.

« Au hini a Zalc'h ar Zac'h da laer a zo ken laer ac e (2). »

(1) Enquête sénatoriale de 1886.

(2) Même enquête. Déposition de Cren Laurent, instituteur au Conquet.

CHAPITRE VI

Léon XIII et la politique du « ralliement ». — Le mot et la chose. — La République sans les républicains.

Le Ministère de M. Méline. — Appui momentané du clergé. — Condamnation des modérés. — Les modérés hostiles aux lois sur les congrégations et la séparation combattus ensuite par le Clergé. — MM. Motte, Renault-Morlière, Déribéré-Desgardes, Dulau, tous blocards et sectaires.

Le Cléricalisme veut son homme tout entier. — Lettre de l'évêque de Bayonne: Donnant, donnant. — M. Dulau — Articles de la *Nouvelle Chalosse de Saint-Sever* et du *Progrès des Landes*.

Un article de M. Dulau après la victoire. — Portrait du « véritable républicain ». — Un discours de M. Caillaux.

Depuis le jour où Léon XIII a préconisé le ralliement à la République, la tactique a quelque peu changé. Des catholiques, plus religieux que politiques, ont voulu sincèrement la réussite des projets de Rome. Les autres n'ont admis le ralliement que comme un *modus vivendi* passager, un état transitoire devant aboutir à l'établissement d'un autre régime.

On n'avait pas réussi à renverser la République par une guerre ouverte ; on allait maintenant l'attaquer de biais en prenant le masque de ce qu'on voulait détruire.

M. Hémon avait raison de rappeler à la Chambre avec beaucoup d'à-propos les paroles de M. Freppel : « Le régime politique d'une nation n'est pas une forme purement extérieure, une sorte de vêtement qui recouvre la société sans la pénétrer ; il atteint profondément la vie religieuse et morale d'un peuple par les lois et les institutions qu'il entraîne logiquement à sa suite. »

A quoi bon une adhésion nominale à la République, puisqu'on se réservait d'en détruire les lois laïques, les réformes et les conquêtes les plus précieuses ? Cette politique nouvelle consistait à faire illusion et à jeter de la poudre aux yeux. Le pays républicain ne consentirait jamais à devenir la dupe du décevant mirage qu'on lui offrait.

A ce propos, M. Hémon répliquait : « Un régime « a ses principes logiques et ne peut vivre que de « ses principes. Quand vous prétendez ôter à la Ré- « publique cette raison de vivre, avouez-le tout de « suite : c'est sa mort que vous demandez.

« Le calcul est bon ; car il ne serait plus long, ni « difficile d'en finir avec elle. Une République cléri- « cale ! une République coulée dans le moule du « *Syllabus* ! je vous demande à vous-même qui

« donc tiendrait à son existence ? Ce ne sont pas
 « les républicains, à coup sûr ! cette parodie sa-
 « crilège des croyances de toute leur vie ne pour-
 « rait leur inspirer que de l'horreur. Ce serait en-
 « core moins les cléricaux. N'ont-ils pas pris soin
 « de nous avertir qu'il ne fallait garder de la Ré-
 « publique que l'enseigne ? Alors, dites-le-moi :
 « Qu'est-ce qui empêchera un beau jour de décro-
 « cher l'enseigne ? La maison sera toute prête et le
 « monarque choisi par la théocratie pourra coucher
 « chez lui.

« Et vous vous étonnez, messieurs les cléricaux,
 « qu'on n'accepte pas votre main tendue ? Et c'est
 « au nom du patriotisme que vous nous demandez
 « entrée dans notre République ? Ah, tenez, mieux
 « vaudrait ne pas prononcer ce mot. C'est justement
 « au nom du patriotisme que nous conjurons la
 « France d'éloigner d'elle la suggestion mortelle de
 « vos doctrines. Si cette attitude vous étonne, elle
 « est facile à justifier d'un mot. Allez donc demander
 « à Cuba ou aux Philippines ce que le cléricanisme
 « fait des nations qui se livrent à lui. »

Paul Bert avait bien entrevu le danger, lorsqu'il dénonçait le péril qui résulterait de l'adhésion du clergé à la République. Le clergé aujourd'hui se dit républicain. Je m'étonne qu'il n'ait pas songé plus tôt à adopter cette tactique. Une République cléricale est à même de mieux assurer sa domination qu'un

gouvernement monarchique ou césarien, où sa volonté est sans cesse exposée à se trouver aux prises avec le pouvoir d'un seul.

Le but du clergé est d'arriver, par une lente élimination, à abroger ou à neutraliser habilement les effets des lois laïques et républicaines, de bannir de l'interprétation du texte l'esprit constitutionnel ou libéral et d'exclure les républicains de la République. L'Eglise y mettra le temps. Elle est patiente parce qu'elle se proclame éternelle. Dans le pays où elle aura fait la solitude et éteint toutes les voix libres, elle sera vite maîtresse d'une société engagée dans les innombrables mailles de son filet.

..

Avant l'avènement de la politique de Léon XIII, tous les républicains vraiment dignes de ce nom étaient également suspects au clergé.

Sous le ministère de M. Méline, le clergé, qui n'accorde son concours qu'à titre onéreux, et ne prête ses services qu'à un taux usuraire, donna provisoirement son appui aux progressistes dans les élections et s'appliqua à faciliter l'action du gouvernement.

Mais ce concours ne devait être que momentané. Les libéraux progressistes sont de ces tièdes, que

l'Eglise vomit, dès qu'elle n'a plus d'intérêt à les ménager.

Dans un article paru le 20 août 1904, dans les études de la Compagnie de Jésus, et intitulé : « Les catholiques français, leurs droits, leurs devoirs », on peut lire les lignes suivantes :

« Délivrons-nous aussi d'un préjugé encore trop vivace parmi nous. Quand donc, en dépit d'une trop longue expérience, cesserons-nous de croire qu'il existe en France un parti capable de tenir un équilibre à peu près juste entre nous catholiques et les ennemis de la religion ? Ce parti mixte, moyen, appelez-le comme vous voudrez, n'a aucune conviction, aucun principe, il n'a que des opinions purement négatives, et surtout il a une absence complète de volonté. Or, il n'y a aucune puissance dans le néant. L'histoire le prouve. Depuis les girondins, pour ne pas remonter plus haut, jusqu'au centre gauche de nos dernières Assemblées, ces modérés, c'est le nom dont ils aiment à se parer, sont toujours entraînés à la remorque des violents. Ils hésitent, ils gémissent souvent, mais ils cèdent toujours et ne sont constants que dans leur faiblesse. Acceptons avec gratitude leur concours, quand ils veulent bien appuyer nos justes revendications ; mais, pour sortir de la crise actuelle, comme pour n'y pas retomber, les catholiques ne peuvent sûrement compter que sur Dieu et sur eux-mêmes. Par conséquent, ils doivent d'abord porter haut et fièrement leur drapeau. »

L'attitude du clergé a été telle, lors des élections de 1906, vis-à-vis des républicains progressistes, qu'elle a dû faire tomber les écailles des yeux les plus optimistes. Le parti progressiste, envahi depuis plusieurs années par les hommes de l'action libérale, comptait encore à la Chambre un noyau de vieux républicains qui avaient contribué à fonder la République et à la doter des premières lois de laïcité. Non seulement ces républicains libéraux avaient combattu avec la dernière énergie le gouvernement de M. Combes, mais ils avaient encore commis la faute originaire de ne pas soutenir le ministère Waldeck-Rousseau.

Parmi ces progressistes auxquels les voix des ralliés et du clergé ont manqué en 1906, figurent au premier rang MM. Motte, Renault-Morlière, Dérivé-Desgardes et Dulau, ce dernier miraculeusement échappé au naufrage presque collectif des progressistes de l'ancienne Chambre. A quoi a servi à ces libéraux sans reproche d'avoir pendant huit années donné des preuves manifestes et réitérées de leur esprit de tolérance et de modération poussé parfois jusqu'à la capitulation ? Leur passé républicain, leur républicanisme timide, mais authentique devait, en faire des suspects et les désigner comme des ennemis, au même titre que les ardents du « Bloc ». En effet, ils n'ont pas trouvé grâce devant les ennemis de la République qui les ont traités de « blocards »

et de « sectaires » et combattus par les moyens les plus violents et les plus déloyaux.

On est saisi de respect et de colère à la fois devant l'infortune électorale de M. Renault-Morlière. Ce libéral outrancier, qui avait combattu à la fois la loi de dessaisissement et la loi sur les congrégations, apparaissait dans le Parlement comme l'un des héritiers directs de ces légistes et parlementaires de jadis qui semblaient avoir adopté comme règle de leur conduite la belle devise « science et conscience ».

L'élection de M. Dulau est particulièrement intéressante. On ne lui pardonne pas d'avoir reconnu la parfaite légitimité des inventaires ; on lui reproche d'avoir accepté l'exécution d'une loi qu'il n'avait pas votée.

Le parti clérical ne tolère pas le moindre geste d'indépendance chez ses adeptes qu'il passe au laminoir et qui doivent consentir à abdiquer à jamais leur indépendance entre ses mains.

L'évêque de Bayonne le proclame cyniquement dans une lettre pastorale de 1906 sur les *devoirs de l'heure présente*, qui a été lue dans toutes les églises des Basses-Pyrénées au cours de la période électorale :

« Nous catholiques, nous supportons mal qu'en temps d'élection on nous traite en quantité négligeable. Devenons les plus forts ; car on ne va ni

« aux faibles ni aux vaincus ; les minorités doivent être modestes. Devenons les plus forts ; organisons-nous, soyons disciplinés et apprenons à voter. Alors les candidats qui représentent nos idées surgiront comme par enchantement ; si parmi les catholiques les hommes faisaient défaut, d'autres s'offriront à qui nous pourrions enfin dicter nos conditions, et qui les accepteraient joyeusement parce que d'abord le succès est au bout, et aussi parce que, le plus souvent, ces mêmes candidats seront ravis de devenir nos prisonniers. »

Il était intéressant de reproduire le langage cynique tenu par ce prélat qui a été pendant trente ans vicaire général des Landes et auquel obéit tout le jeune clergé landais.

M. Dulau devint une cible vivante désignée aux coups des assaillants et, de fait, les attaques se multiplièrent avec férocité contre lui. La *Nouvelle Chasselosse* de Saint-Séver écrivait de lui le 1^{er} mai 1906 :

« Catholiques,

« Souvenez-vous, Dulau et Léglise ont les mains rouges du sang des catholiques.

« Le sang de Ghysel, d'André Régis tués pour la défense de leur foi retombe sur ces lâches députés qui ont voté l'application de la loi de séparation, qui ont approuvé le ministre Rouvier ordonnant les inventaires sacrilèges coûte que coûte.

« Catholiques qui voterez pour Dulau et Léglise, vous prendrez votre part de responsabilité du sang répandu, des temples profanés, des chrétiens innocents emprisonnés.

« Souvenez-vous !

« A bas les renégats ! »

Le *Progrès des Landes*, du jeudi 3 mai 1906, disait de son côté :

« Ne vous faites pas d'illusions. Si, par ambition, Dulau et Léglise ont été assez lâches pour permettre d'enfoncer les portes des églises, de fracturer les coffres-forts des sacristies, par ambition, ils seront assez lâches pour permettre à la Révolution de cambrioler vos demeures, de voler votre argent, de vous assommer chez vous comme on massacre les catholiques chez eux.

« Qui n'a pas respecté la maison de Dieu, ne respectera pas la maison des hommes. »

..

M. Dulau raconte qu'il poussa si loin l'esprit de modération qu'il devint suspect à ses meilleurs amis ; et il ajoute :

« L'enseignement et la leçon à tirer de ces choses, c'est que jamais le libéralisme ne doit aller jusqu'à la duperie, et qu'un parti politique marche à une irrémédiable FAILLITE lorsqu'il escompte, pour vivre

et pour gouverner, le concours des adversaires des institutions républicaines.

« L'esprit de domination du clergé le rangea toujours dans l'opposition. On n'a rien fait pour lui du jour où l'on ne se plie pas servilement à ses caprices. L'empire, en 1869, en savait quelque chose.

« Le véritable républicain est l'homme affranchi des servitudes de la conscience, passionné pour le libre examen, dévoué à l'instruction populaire et laïque, FIDÈLE A SES AMITIÉS POLITIQUES, LIBRE DE TOUTE COMPROMISSION, exempt de toute faiblesse, prêt à aborder l'examen des problèmes sociaux avec le vif désir d'en assurer une raisonnable solution.

« Et voilà pourquoi avec les amis fidèles à leur origine et à leur foi républicaines, nous avons gaiement pris place dans cette MAJORITÉ DE GAUCHE que nous savons prête à donner à la démocratie les réformes fécondes qu'elle attend de son patriotisme. »

En juillet 1906, M. Caillaux, en prenant possession de la présidence de l'« Union démocratique », pouvait dire avec raison :

« Notre vigilance sera d'autant plus en éveil que la dernière lutte électorale a appris à tous combien est décevante une politique de faiblesse vis-à-vis des partis de réaction. Certains de nos collègues qui, assis à notre droite, avaient refusé, quels que fussent leurs sentiments républicains, de s'associer pendant

ces dernières années à l'œuvre de laïcité poursuivie, ont mesuré à leurs dépens l'étendue de la faute qu'on leur avait fait commettre. Contre ceux-là le parti clérical a redoublé de violence ; il ne leur a su nul gré de n'avoir accordé leur suffrage ni à la loi des associations, ni à la loi de séparation ; il n'a retenu qu'une chose, c'est qu'ils étaient des républicains et il a estimé, non sans logique, il faut bien en convenir, que c'était là une tare indélébile. Grande leçon de choses dont chacun doit faire son profit ! On peut la dégager et la résumer ainsi : dans toutes les questions essentielles, il faut être résolument, obstinément avec son parti. »

LIVRE II

UNE ÉLECTION LÉGISLATIVE EN 1906

CHAPITRE VII

La candidature de M. de Servigny. — Antécédents politiques du candidat, sa physiologie. — Veine et déveine. — Un prédicateur laïque, M. Chuto. — Le discours de Guilvinec. — M. Combes et les crocodiles de l'Océan !! — Je suis le loup pour M. Chuto. — En 1902, j'ai été Barrabas. — Le père Coubé et le sermon de Lourdes. — En 1906, je suis le diable. — Le grand ancêtre Satan ; son histoire. — Terrassé par saint Michel, chansonné par Béranger. — Le diable est mort.

Si des hommes comme MM. Motte, Renault-Morlière, Déribéré-Desgardes et Dulau ont été ardemment combattus par le parti clérical, on devine facilement le sort qui devait être réservé en Bretagne à ceux qui, comme moi, avaient résolument soutenu la politique du bloc républicain. Ce fut de la frénésie, du délire ! Je n'ose pas dire que j'ai été le républicain le plus combattu de France, mais je crois pouvoir affirmer que l'adversaire a réalisé contre ma candidature le maximum de l'effort dont un parti est capable.

Mon concurrent avait été choisi avec soin par le

parti clérical. Un bouillant sénateur, M. Ponthier de Chamaillard, l'avait présenté dans un comice agricole au mois de septembre 1905. Il n'était autre que M. de Beauchef de Servigny, un de mes confrères du barreau de Quimper, avec lequel j'avais entretenu au palais d'excellentes relations. Jeune encore, il avait eu un succès politique étourdissant qui avait enthousiasmé ses amis et fait pâmer d'aise les douairières à dix lieues à la ronde. Il avait battu dans une élection au conseil général un homme politique important, qui, eu égard à sa haute valeur, aux services rendus et à son républicanisme authentique datant de l'Empire, paraissait indéracinable dans le pays de Quimper.

Son jeune et présomptueux concurrent, franche caillette sans importance, ne fut d'abord pris au sérieux que par lui-même. Les républicains raillaient sa folle entreprise et ses amis ne pouvaient croire à son succès. M. de Servigny avait une envie folle de recueillir un mandat électif, ou, pour mieux dire, il les ambitionnait tous. A cette démangeaison il était prêt à sacrifier son repos, ses veilles, sa fortune. Toujours il crut aveuglément à son étoile et parla de son succès avec la foi d'un illuminé.

Le parti républicain fut atterré de ce succès dû en partie à la propagande infatigable du candidat mais imputable surtout à l'argent.

En matière électorale, il est vrai parfois de dire :

La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile.

Les gens dirent du vainqueur « il a de l'oignon », mais d'autres lui attribuèrent une veine sans pareille ; sûrement, il avait ramassé quelque part de la corde dependu ou trouvé sur sa route le talisman magique représenté par un trèfle à quatre feuilles. Ses intimes allaient même jusqu'à dire qu'en homme de principes il chaussait toujours le pied droit le premier pour conserver la veine. C'est ainsi qu'il a pu recueillir à l'heure propice des héritages inattendus et passer vingt-deux fois de suite au lansquenet ou au baccarat.

..

Lors des élections législatives de 1902, il devint le concurrent de M. Hémon, député de la première circonscription de Quimper. Un soir, pendant une promenade en voiture, il avait entendu un appel divin partir d'un buisson lumineux, et il avait décidé de poser sa candidature libérale au cri de : Dieu le veut !

Dieu le veut ! Dans les temps contraires,
Chacun travaille et chacun sert,
Malheur à qui dit à ses frères :
Je retourne dans le désert !
Malheur à qui prend ses sandales
Quand les haines et les scandales
Tourmentent le peuple agité.

Toujours est-il qu'il fit croire à la masse naïve des hommes de son parti qu'il était un homme prédestiné et fit partager sa confiance à un tas de gens venus de tous les points de l'horizon politique. Agile comme un cerf, fureteur et obstiné comme un braconnier, il visita sans perdre haleine toutes les fermes et tous les cabarets de la circonscription, jabotant, et caquetant ici et là, montrant partout une générosité sans pareille. On peut répéter en parlant de lui, ce que dit Bazile en parlant du comte Almaviva. « Ce diable d'homme a toujours les poches pleines d'arguments irrésistibles. »

Il inaugura des mœurs électorales nouvelles dans un pays peu exigeant jusque-là. Les gosiers masculins se renversèrent brusquement à son approche et prirent une pente que les épouses jugèrent bientôt dangereuse.

Quoiqu'il eût en main l'enjeu nécessaire pour gagner la partie, il la perdit cependant. Dans une réunion publique tenue à Quimper, les deux adversaires se rencontrèrent et M. Hémon se mit à faire le procès en règle du personnage. Je laisse le journal le *Finistère* raconter la scène :

« Après avoir montré que ce n'était pas à M. de Servigny, nouveau venu dans la politique, à faire la leçon à ceux qui combattaient pour la République, il y a trente ans, M. Hémon lui a reproché d'user de tous les procédés du boulangisme, d'employer la

corruption comme principal moyen électoral. Toute la salle a frémi, lorsque l'orateur a fait le tableau des ménages ouvriers, où l'argent réactionnaire accomplit son œuvre corruptrice : le père ou le fils livrés à la débauche, les femmes et les enfants pleurant au logis.

« — C'est vrai ! c'est vrai ! crie-t-on de toutes parts.

« Et M. Hémon conclut au milieu d'un tonnerre d'applaudissements :

« — M. de Servigny, je vous le dis bien haut, au nom de cette population honnête que vous cherchez à déshonorer, *vous êtes un malfaiteur public !*

« M. Hémon n'a pas moins de succès, quand il parle des origines de l'argent qui se répand depuis le début de la campagne électorale, puis quand il résume cette campagne réactionnaire en deux mots : hypocrisie et corruption. »

En 1906, ce fut mon tour de supporter le choc. Au risque d'être accusé de vanité, j'ai le droit de dire que jamais la réaction ne fit si grand. Tous les moyens, toutes les ressources de l'argent et de la calomnie ont été mis en œuvre pour me combattre.

Jamais on ne prononça tant de harangues religieuses et on ne fit plus de sermons politiques. Les

prédicateurs en chaire ne songeaient plus à entretenir les fidèles des préceptes du décalogue ni des quatre fins de l'homme.

Les prêtres ne parlaient dans les églises que des élections et les conférenciers laïques n'entretenaient la multitude que de graves intérêts de la religion. C'était le monde renversé.

Les républicains et les gens sensés quittaient les offices avec un dégoût profond et répudiaient ouvertement les misérables pratiques des politiciens religieux aux abois.

Après Massillon, la prédication subit un pareil discrédit du fait de l'introduction dans les instructions de matières étrangères à l'enseignement chrétien et le père de la Valette jugeait ainsi une parole qui n'était plus celle de l'Eglise : « Je ne sais s'il faut avoir beaucoup d'esprit pour composer pareil discours ; mais il me semble que c'est en montrer bien peu et n'avoir aucun bon sens que de le prêcher dans une église. »

M. Chuto de Penhars brille au premier rang parmi les conférenciers laïques chargés de ranimer dans le monde des électeurs la paix religieuse assoupie.

Cet ancien séminariste ne put se résoudre à fran-

chir le seuil de la prêtrise, après s'y être longtemps préparé. Un beau matin, l'amour entra dans son cœur et l'agita si fort qu'il dut se décider à franchir le pont du mariage. Ce ne fut pas sans déchirement d'âme.

Le jour de ses noces, l'image de l'église qu'il délaissait dut lui apparaître, comme apparut à César franchissant les bords étroits du Rubicon, une grande ombre dressée dans la nuit et qui n'était autre chose que l'image de la patrie ; car, l'Eglise n'est-elle pas sur la terre le reflet de la patrie d'en haut, de la Jérusalem céleste promise à tous les bons chrétiens. Au-dessus de l'autel de l'hyménée, il apercevait, dans une obsédante vision, un autre autel décoré de fleurs où les prêtres consacrés au service de Dieu, officient revêtus d'ornements sacrés, de l'aube blanche (*alba vestis*) et de la chasuble rouge, symboles des offices de la passion ou des fêtes des apôtres et des martyrs.

N'ayant pu devenir un ministre de Dieu, M. Chuto a tenu à rester un soldat de l'Eglise militante. Nul ne s'est agité plus que lui au cours de l'application de la loi sur les Congrégations. Son âme inquiète, privée de repos, n'a pas cessé d'errer autour des églises menacées par les inventaires.

Petit et insignifiant, M. Chuto se croit un parangon de beauté et s'imagine avoir la taille d'un homme capable de décrocher les andouilles des hauts pla-

fonds. Il aime, pendant ses tournées de conférences, à circuler revêtu d'un long vêtement offrant la lointaine apparence d'un habit ecclésiastique et a toujours l'air de marmotter un psaume.

De ses études classiques, il a gardé un fond d'esprit macaronique, et, quand il parle en public, son verbe s'affuble malgré lui de terminaisons latines empruntées à la langue de Virgile ou de Tertullien. Ame de nougat que la sienne, où le profane de la vie se mêle à la substance délicate et à la fine essence des choses sacrées.

Blême, non d'abstinence, mais de fanatisme religieux contenu, il rêve à je ne sais quel chambardelement général qui assurerait le triomphe de l'Eglise, son éternelle fiancée mystique. Il appelle de tous ses vœux le renouveau florissant du gouvernement clérical et songe à la revanche espérée d'une autre terreur blanche. La foi doit être non immobile, mais agissante ; et, déjà, il voudrait éteindre sous des ruines l'incendie des mauvaises doctrines et des opinions séditieuses. *Incendium ruind extinguam*. Dieu interviendra, il en est sûr, car il ne peut laisser ainsi son peuple courir aux abîmes. Avec Joad, il aime à soupirer :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

..

Indifféremment il parle à son auditoire en breton ou en français, d'une voix nasillarde et blanche, capable de faire pâlir les étoiles. S'il discourt en breton, il s'imagine être un autre père Maunoir chargé d'évangéliser les foules bretonnes, de paroisse en paroisse. Mais là où il croit triompher, c'est quand il parle français. Alors le compère Chuto se croit un petit père Bridaine, à l'éloquence populaire, pleine de verve et de vigueur agreste. Il cite devant les femmes des apologues touchants et sa parole se répand en tirades oratoires où l'histoire naturelle est aussi maltraitée que M. Combes. Ce drôle de petit homme ne se doute pas qu'il est à un génie de l'éloquence ce que le pistolet est au canon.

M. Chuto se fit entendre le 5 janvier 1906 à Guilvinec, à une réunion de la « Ligue patriotique des dames françaises », et parla ainsi :

« En ce début d'année, je ne trouve d'abord rien
« de mieux à dire que ces mots qu'on répète d'un
« bout de la France à l'autre : Bonne année. Oui,
« c'est de tout cœur que je vous souhaite une bonne
« année. Que l'année 1906 vous soit favorable à
« toutes ! Qu'elle vous apporte le bonheur, la joie et
« la paix de l'âme ! Mais pourquoi, en vous expri-
« mant ces vœux, mon cœur est-il rempli de tris-
« tesse ?... »

L'orateur parle alors des sœurs chassées des écoles et parties à l'étranger dans des contrées sauvages, des portes des écoles chrétiennes tombées sous la pioche des Judas (*sic*). Puis, il entretient l'assistance de la séparation, des prêtres qui seront chassés bientôt des églises et condamnés à dire la messe dans les granges, des mourants qui ne recevront plus à leur lit de mort les consolations suprêmes, de la France qui deviendra la victime d'une seconde terreur aussi sanglante que la première. Alors, dans un beau mouvement, il use de l'interrogation, figure oratoire chère à Massillon :

« Et l'auteur de tous ces maux, de tous ces attentats contre la liberté, quel est-il? Vous l'avez deviné, c'est Combes le défroqué, ce démon vomé par l'enfer (*cris : à bas Combes*). Il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais né, ou qu'on lui eût attaché une meule de moulin au cou pour le précipiter au fond de la mer où les crocodiles (*sic*) l'eussent dévoré!!... (*mouvement dans l'auditoire*).

« Combes n'est malheureusement pas le seul à s'être fait notre persécuteur. Autour de nous fourmille une bande de voleurs, d'apaches et de vautours qui ne demandent qu'à nous sucer le sang des veines, à faire de nous les esclaves de leur bon plaisir. Le gouvernement qui vole au grand jour les Congrégations et le Clergé n'en est pas plus riche pour cela. Malgré les impôts qui grèvent les

« pauvres gens, la caisse de l'Etat est vide et semblable au tonneau des danaïdes, elle ne s'emplira jamais. Où va tout cet argent? Dans la poche de nos députés qui festoyent ensuite à nos dépens!...

« L'Eglise et la France se meurent! Sauvons-les. Que faire pour cela? Nommer le bon candidat, M. de Servigny. Celui-là, c'est la vaillance, la loyauté et la bonté mêmes. S'il est élu, vous le verrez toujours au premier rang sur la brèche pour défendre vos croyances et vos intérêts. Son immense fortune lui permet de dédaigner le salaire du gouvernement; les pauvres seuls en bénéficieront.

« Pour tout dire, c'est l'homme qu'il nous faut.

« Son concurrent, vous le nommerais-je? C'est le voleur, le loup dévorant (*sic*) que vous connaissez bien, le loup revêtu de la peau du mouton.

« Je compte sur vous, mes amies, pour être dans votre foyer des avocates, des conseillères de vos maris. Par votre tendresse, vos prévenances et votre dévouement inlassable, gagnez-les à notre cause. Vous pouvez beaucoup pour nous délivrer (*libera nos*) du joug des impies, des sectaires, des blocards, des démagogues, des révolutionnaires et des anarchistes qui détruisent nos chères croyances et entraînent la France à sa perte. Unissons nos efforts et avec l'aide de Dieu, (*Deus adjuvet*) nous triompherons. »

Après ces longues tirades bourrées de rhétorique anthropophage, il ne restait plus qu'à dire Amen, ce que dut faire plus d'une dame dans l'assistance.

..

Ainsi donc, pour Chuto, je suis le loup dévorant. Que cela me change ! Avec le père Coubé, j'ai été Barrabas en 1902.

Vous avez peut-être encore en mémoire le sermon que prononça le père Coubé à Lourdes, le 25 avril 1901, au pèlerinage national des hommes. Il avait fait renouveler aux pèlerins qui se pressaient autour de lui en cette mémorable journée, le serment des leudes, et, tous avaient juré de combattre et de mourir pour le Christ.

Le père Coubé avait dénoncé Barrabas comme l'ennemi, Barrabas l'anti-clérical, Barrabas le franc-maçon, Barrabas l'anarchiste, Barrabas le communal.

Je n'étais ni franc-maçon, ni anarchiste, ni communal, mais j'étais anti-clérical et par conséquent Barrabas comme les autres.

En 1902, le clairon sonna comme au soir de Roncevaux, mais la France, qui avait tressailli d'ardeur autrefois en attendant la sonnerie de l'olifant collé aux lèvres de Roland, se méfia cette fois du labarum du sacré cœur qu'il s'agissait de sauver

avant tout, et ne bougea pas. Inutile de dire que Charlemagne ne revint pas et que le parti des leudes fut vaincu.

En 1906, on retira du fourreau le glaive électoral pour combattre Satan. Barrabas n'avait pas eu de succès en 1902 et on n'en parla plus. Mais on recommença à parler de Satan, du grand ancêtre Satan.

On le croyait mort ou définitivement vaincu depuis que saint Michel l'avait précipité du ciel, mais il y a des morts qu'il faut tuer plusieurs fois et Satan est évidemment de ceux-là.

Le diable est le revenant éternel. Il est le cauchemar des âmes timorées et défaillantes, l'épouvantail imaginé par les habiles exploiters du peuple, et, aux mains des prêtres, un moyen de s'enrichir.

Béranger a chansonné la mort du diable, tué par saint Ignace qui a pris la suite de son fonds de commerce.

Satan l'ayant (saint Ignace) surpris à table,
Lui dit : Trinquons, ou sois honni.
L'autre accepte, mais verse au diable,
Dans son vin un poison béni.
Satan boit, et, pris de colique,
Il jure, il grimace, il se tord ;
Il crève, comme un hérétique.
Le diable est mort, le diable est mort.

Il est mort, disent tous les moines ;
 On n'achètera plus d'*agnus* ;
 Il est mort, disent les chamoines,
 On ne paiera plus d'*oremus*.
 Au conclave on se désespère :
 Adieu puissance et coffre-fort !
 Nous avons perdu notre père.
 Le diable est mort, le diable est mort.

Ignace accourt : Que l'on me donne,
 Leur dit-il, sa place et ses droits.
 Il n'épouvantait plus personne.
 Je ferai trembler jusqu'aux rois.

Luther craignait beaucoup le diable. C'était pour lui un maître redoutable qui avait dans « sa sacoche plus de poisons que tous les apothicaires du monde ».

Les prêtres bretons sont les derniers à évoquer le diable et à parler encore de sa grande majesté Lucifer. Ils enseignent que nous avons trois sortes d'ennemis qui nous attirent vers l'enfer : « 1° nos mauvais penchants ; 2° le diable jaloux des hommes et qui cherche à assurer le recrutement de l'enfer ; 3° les mauvaises gens qui sont les amis de Satan, qui vivent parmi nous, dans nos familles, qui sont nos amis et qui font la guerre à la religion et à ses prêtres, qui cherchent à déraciner la foi

« de notre pays. (1) » L'école laïque est pour eux l'école du diable et ils menacent de la damnation éternelle ceux qui y envoient leurs enfants.

J'ai été le candidat du diable et j'ai plaisir à me représenter aujourd'hui l'effroi de certaines vieilles femmes à mon approche. Evidemment elles me croyaient possédé de Satan.

Si les prêtres n'ont pas réussi à m'abattre, c'est qu'ils ont employé contre moi une mauvaise tactique. Que n'ont-ils imité l'exemple de saint Antoine, qui, se trouvant un jour en présence d'un homme possédé du démon, somma d'abord celui-ci de sortir, et, sur son refus, partit s'agenouiller au sommet d'une montagne sous les feux d'un soleil ardent, jurant de n'interrompre sa prière et son jeûne que lorsque Dieu aurait ordonné à l'esprit malin de lâcher sa victime. On vit bientôt Satan sortir par la bouche du patient sous la forme d'un dragon long de 400 condées et se traîner en rampant vers la mer Rouge qui l'engloutit.

Je suis peut-être aussi moi une victime du diable et le recteur du Juch m'aurait rendu un fier service en imitant saint Antoine. Il s'est épuisé pour me combattre en efforts inutiles, en artifices humains qui ne pouvaient toucher Dieu ni faire tomber ma majorité.

(1) Enquête sénatoriale de 1885, déposition de M. Marzin de Landunvez.

Pour réussir, il n'avait qu'à gagner le faite de la montagne voisine de Locronan et à s'y abîmer à son tour dans l'abstinence et dans la prière.

Dieu l'aurait sans doute exaucé et aurait décidé l'exode du diable et sa mort par asphyxie. L'admirable baie de Douarnenez était à deux pas. Elle aurait recueilli la dépouille du démon chassé par les exorcismes et le golfe qui jadis servit de tombeau à Isla superbe et à Dahut, la princesse aux cheveux d'or, aurait encore bercé du rythme éternel de ses flots bleus le trépas du dernier des diables.

CHAPITRE VIII

LA PROPAGANDE DU CLERGÉ

Les prédications en chaire à Gourlizon, Guiler, Landudec, Plogastel Saint-Germain, Goulien, Plobannalec, Le Juch, etc... Refus d'absolution et flammes de l'enfer. — Graves paroles. — Le diable du Juch. — Un vote à l'église.

La propagande des prêtres par les tracts, les journaux, les cantiques électoraux, les réunions, les dons à Beuzec-cap-Sizunn, Goulien, l'île Tudy.

Les enfants des écoles congréganistes et du catéchisme jetés dans la bataille, à Goulien, Guiler, Trefflagat, Poullan, Guengat, Plogonnec, en guise de préparation à la première communion. Charivaris et casseroles des presbytères.

Autres scènes à Saint-Jean-Tralimon, Loctudy, Landudec Tréguennec. — L'embuscade de Tréguennec et les dames de Kerguiffinéc. — Bataille rangée. Rendez-moi mes chaudrons, s. v. p.

La politique et les femmes. — Miettes électorales. — A Saint-Malo. — Chez M. Cloarec, député. — Chez M. Larquier, député. — Les femmes et le roi de Prusse.

Le dimanche 29 avril 1906, date du petit pardon de Gourlizon, M. Marzin, un jeune prêtre, professeur au

collège Saint-Yves de Quimper, vint dire la messe et faire un sermon électoral dans cette commune.

Il fit remarquer à son auditoire qu'il n'y avait plus de partis politiques en France et que la lutte engagée avait désormais un caractère exclusivement religieux. Les électeurs avaient à choisir entre Dieu et le diable, et, ceux qui feraient un mauvais choix, commettraient un péché mortel.

Le 6 mai, le recteur de la même commune revint à la charge dans le prône du matin, avant le vote. La journée, affirmait-il, serait décisive et verrait la victoire de Dieu ou le triomphe des méchants. Le succès de la bonne cause ne faisait pas doute cette fois, mais, en cas d'insuccès, c'était l'expulsion des prêtres et la fermeture des églises assurées !

A Guiler, le curé déclara hautement que les bulletins seraient comptés deux fois, le jour du scrutin et le jour de la mort. Pendant cinq dimanches consécutifs il a entonné à la messe le *Miserere mei*, à seule fin d'obtenir du ciel l'élection de bons candidats.

A Landudec, le curé racontait que ceux qui voteraient pour moi renieraient leur baptême et il invitait les républicains, *tud fall* (mauvaises gens, c'est ainsi que depuis 35 ans les curés appellent les républicains en Bretagne) à ne plus mettre les pieds à l'église. Il recommandait aux bons catholiques de les jeter à la porte s'ils entraient !

Ailleurs, c'étaient des refus d'absolution et des menaces continuelles des flammes de l'Enfer. L'extrême-onction ne serait pas donnée aux malades soupçonnés d'avoir voté pour moi. Une mère de famille, Marie Cariou de Mabalon, fut rendue responsable de la mauvaise attitude politique habituelle de ses enfants et l'absolution lui fut refusée. La malheureuse, qui avait élevé onze enfants, fut tellement impressionnée par la scène qu'on lui fit à cette occasion, que pendant quelque temps elle eut la mémoire comme égarée (*sic*).

M. Kérisit, vicaire de Plogastel-Saint-Germain, dit à la femme Bolzer de Menez Kervéyen, que si son mari ne venait pas à l'église et ne votait pas bien, elle attirerait par son insouciance la vengeance de Dieu sur sa famille. Précédemment il avait osé déclarer que le décès de sa petite fille, survenu le 14 avril 1906, était dû à la vengeance divine.

Dans la commune de Goulien, les prédications politiques continuelles atteignirent un degré de violence qu'on peut difficilement imaginer.

Le 1^{er} avril, le recteur s'éleva en chaire contre les hommes sans foi ni loi, les francs-maçons qui distribuaient des journaux, des brochures et des mauvais écrits de toutes sortes. « Ne lisez pas ces choses, s'écriait-il, et brûlez-les. Chassez comme de vils animaux (*loened vil*), à coups de sabot, les individus disposés à soutenir ce député franc-maçon qui a

voté la loi de séparation. » Nous verrons plus tard que ce langage fut écouté et porta ses fruits.

A Plobannalec, les agissements de l'abbé le Meur, prêtre auxiliaire en cette commune depuis quinze mois, méritent d'être signalés. C'est lui qui affirmait en chaire que l'excommunication atteindrait tous ceux qui donneraient leur suffrage aux députés auteurs de la loi de séparation : que le Gouvernement et les députés du bloc étaient inspirés par le diable en personne ; qu'il ne fallait à aucun prix laisser effectuer l'inventaire des objets du culte, sans quoi c'était, prochainement, l'accaparement par le Pouvoir des propriétés privées. Et, la chaire ne lui suffisant pas, ce prêtre emporté fit en public, le dimanche 22 avril, à l'issue de la grand'messe, sur le seuil du cimetière, à la place affectée aux publications officielles, un discours virulent contre les républicains. Aussi bien à l'église que dans les fermes qu'il visitait, il lançait des anathèmes terrifiants. Trois cas de folie religieuse bien caractérisée se sont déclarés depuis sa présence dans la commune.

C'est lui qui, le 3 mai, rue Saint-Marc, à Quimper, essayait un revolver tout neuf qu'il venait d'acheter, comme s'il se préparait à faire feu sur les « bleus ».

Le curé du Juch est devenu légendaire. Son église coquette, bâtie au sommet d'une colline verdoyante, possède un diable en bois très ancien,

pourvu d'une mâchoire aux dents longues et effilées, semblant toujours dans l'attente d'une proie.

Il y a sept ans, deux jeunes domestiques de ferme arrêtaient à l'entrée de l'église leur attelage, pour laisser un instant reposer les chevaux. Ils entrèrent ensemble dans l'église, le fouet négligemment passé autour du cou, et s'avisèrent de faire le tour de l'édifice. Subitement ils se trouvèrent en face du diable qu'ils s'amusèrent à dévisager. En guise de plaisanterie, l'un d'eux se mit à taquiner du manche de son fouet les dents du vieux routier. Il insista même un peu trop, car le diable, cédant à une pression trop forte, perdit l'équilibre et s'abattit lourdement sur le sol où il se brisa en morceaux.

Les jeunes gens, pris d'une folle terreur au bruit de la chute, sortirent précipitamment de l'église, en s'esquivant à toutes jambes.

Le curé porta plainte contre ces grands enfants auxquels procès-verbal fut dressé. Je les défendis de mon mieux et j'obtins sans peine leur acquittement. Le tribunal conclut à l'absence d'intention coupable et jugea que leur épouvante constituait un châtement suffisant de leur imprudente légèreté.

Le diable a été depuis restauré et par son aspect menaçant il continue de maintenir dans le devoir électoral cette population douce mais superstitieuse. C'est un auxiliaire précieux du curé de l'endroit, terrible entre tous.

C'est ce prêtre qui s'est avisé, le 18 mars 1906, de soumettre dans l'église ma candidature à un *référendum* par assis et genoux. Deux fois, à l'office du matin et à la grand'messe, il parla politique.

Après avoir recommandé aux assistants la candidature de M. de Servigny qui serait un député respectueux des croyances catholiques et avoir déconseillé aux fidèles de voter pour moi, il ajouta : « Si vous le voulez, mes frères, nous allons dire un *pater* et un *ave* pour obtenir du ciel l'élection d'un bon député. Que ceux qui sont avec moi se mettent à genoux pour prier. »

Et tous les assistants de s'agenouiller, sauf un qui demeura assis.

Quand je connus l'aventure, je fus déconcerté. J'avais eu dans cette commune, en 1902, 107 suffrages contre 103 et voici que cette très honorable minorité avait fondu. Il ne semblait plus en rien rester. Je me disposais à aller en voiture féliciter le citoyen héroïque qui avait osé demeurer assis au milieu des fidèles agenouillés sur le parvis. Un renseignement donné à temps m'empêcha de commettre une gaffe. J'appris que le protestataire apparent ne valait politiquement rien du tout, qu'il était sourd et n'avait pas compris le sens de l'invitation adressée par le prêtre aux assistants.

..

Non content de parler en chaire et d'attribuer aux événements prochains une tournure tragique pour la religion, les prêtres parcoururent les villages pendant des semaines et même des mois pour faire des prosélytes. Dans leurs courses, ils distribuaient des journaux, des brochures, des chansons, harcelant partout les électeurs et conjurant les femmes d'intervenir avec insistance et même avec autorité près de leurs maris en faveur du candidat libéral ; son échec amènerait à bref délai la fermeture des églises et l'interdiction du culte catholique.

Ces propos étaient soulignés par des attentions charmantes ou appuyées de dons en argent ou en nature auxquels les bonnes gens n'étaient pas habitués. A Guiler, par exemple, le curé eut la délicate attention de faire porter du bouillon à une malade, mère de deux électeurs républicains.

Les prêtres connaissent, en même temps que les secrets des familles, le fort et le faible de chacun. Ce sont de merveilleux agents électoraux qui savent, selon les cas, se montrer doux comme des agneaux ou rusés comme des serpents.

A Beuzec-cap-Sizun, les prêtres réunissent les jeunes gens, leur paient à boire et leur offrent des cigares ; ils profitent de ces réunions pour les en-

traîner dans leur propagande en vue de la bataille du 6 mai.

Dans la commune de Goulien, des réunions privées sont organisées pour les femmes et les jeunes filles. On y fait de la politique et on y apprend des cantiques électoraux composés, dit-on, par les prêtres de la localité. Le bruit court que ces cantiques seront chantés par elles pendant toute la journée du vote devant la salle de la mairie. Le renseignement était exact, car durant la matinée du 6 mai, huit jeunes filles, placées sous la direction de M^{lle} Anna Kérisit du bourg, firent pendant près de deux heures la navette entre le bourg et la mairie, remplissant une atmosphère chargée de poudre, du bruit de leurs hurlements de jeunes louves.

A l'île Tudy, le curé faisait faire la distribution des tracts et des chansons par sa bonne et par les enfants de chœur.

Les femmes étaient si excitées qu'elles insultaient ceux de leurs parents qui ne partageaient pas leurs passions politiques. Un soir, après la prière, un prêtre se tenait au centre d'un groupe de femmes et de jeunes filles devant la maison de M. Louis Bourlaouen. Les femmes psalmodiaient les couplets d'une chanson où le candidat républicain était ridiculisé et le prêtre faisait sa partie dans le concert, en battant la mesure.

∴

Libre à ces femmes de dépouiller la réserve que la nature leur conseille et de manquer à la retenue convenable à leur sexe ! mais voici que des sœurs sécularisées, emboitant le pas aux prêtres, vont jeter les pauvres enfants dans la lutte. Oui, petites filles et jeunes garçonnetts, tout le personnel des primaires congréganistes va être précipité dans la bataille. Malgré tout le respect dû à leur âge inconscient des choses de la politique, on mêlera ces petits irresponsables aux joues roses aux manifestations des partis qui souvent dégèneront en bacchanales et en conflits.

Je puis citer telle commune, Goulien, où, jusqu'à une heure avancée de la nuit, les enfants participèrent à l'ivresse générale de la réaction qui, saoulé d'alcool, proférait des cris de mort contre les républicains.

A Guiler, pendant la retraite des enfants en vue de la préparation à la première communion, le curé leur apprit à crier :

Unan, daou, tri (1) ;
Vive Servigny !
Un, deux, trois ;
Le Bail en bas !

(1) En français, un, deux, trois.

A Treffiat, le jour où je fis ma réunion, une fermière de M. le comte de Gouvello, M^{me} V^e G., fit sortir les élèves de l'école libre et les réunit dans le cimetière, en face de la maison où avait lieu ma réunion. Sur l'initiative de cette dame, les enfants furent partagés en deux groupes. L'un eut pour consigne, tant que je n'aurais pas quitté le bourg, de chanter des cantiques pour implorer le Dieu purificateur des âmes ; l'autre devait s'employer à verser des larmes pour attester la douleur causée à la religion par ma présence dans la commune. Après quoi, tous devaient crier en chœur : « A bas le Bail ! »

Plus de cinquante signatures recouvrent une pièce que j'ai entre mains et qui établit la vérité de l'anecdote.

Dans le canton de Douarnenez, à Poullan, les enfants, convoqués à huit heures du matin pour l'examen de la première communion, n'entrèrent à l'église qu'à neuf heures et demie, après le départ du train qui m'emmenait. Dirigés de loin par un vicaire et excités de près par la servante de la cure, ces marmots me firent, avec des chaudrons, des bassins et des poêles à frire, une musique de tous les diables.

On m'a affirmé qu'à Gueugat, le jour de ma conférence, ce fut le recteur qui mit ses casseroles à la disposition des enfants de l'école qui vraiment en

abusèrent, tandis que le vicaire leur jetait des noix pour les exciter et entretenir la musique infernale qui s'échappait des cuivres. Toutes ces manifestations comme les suivantes furent conseillées, préparées et dirigées par des prêtres qui se tenaient dans la coulisse.

A Plogonec, les fillettes, congédiées de l'école libre dès mon apparition au bourg et conduites par leurs maîtresses, religieuses d'hier auxquelles les cheveux n'avaient pas encore repoussé, m'abreuèrent d'injures et me couvrirent de chapelets. Des femmes étaient déchainées. J'en vois une, surtout, qui se démenait comme dix ; elle était ronde comme une boule de loto et rouge comme une pivoine. Elle administra une pile épouvantable à un malheureux fermier qui s'était permis de crier devant elle : « Vive le Bail. »

..

A Saint-Jean-Trolimon, les femmes *bigouden*, recrutées par les prêtres, nous jetèrent à la figure de la poudre de chaux à laquelle elles avaient, par une délicate attention, mélangé des confettis multicolores.

C'est aux femmes de Loctudy qu'il faudrait adjuger la palme, s'il était question de l'attribuer aux « mères chrétiennes » ayant le mieux rempli leur

devoir. La jupaille nous lança des mottes de terre et des cailloux dont l'un, assez gros, m'atteignit derrière la tête. Je souffris pendant plusieurs heures.

A Landudec, une horde de gens avinés occupait la place du bourg, quand j'y fis ma conférence. Pendant cinq quarts d'heures tout ce joli monde ne cessa de vociférer des injures. Un enfant de 15 ans, ivre comme un Polonais, arborait au-dessus de la foule une loque blanche sur laquelle on avait écrit « Vive l'Eglise ». Au moment du départ, ma voiture fut criblée de coups de cailloux sous l'œil bienveillant du maire qui donna le signal de la bataille en se précipitant les poings levés sur mes amis. Cet exploit lui valut une peine d'emprisonnement et sa révocation.

Dans la commune de Tréguennec, ce fut bien autre chose. Une embuscade y avait été préparée. A l'entrée du bourg, la route était barrée par des cordes sur lesquelles on avait tendu des serpillières; les mêmes obstacles avaient été disposés des deux côtés du chemin, si bien qu'on pouvait lancer des cailloux sur l'assaillant sans courir le risque d'être atteint. A la tête de la résistance se trouvaient les dames de Kerquiffinec, propriétaires d'un château voisin. Près d'elles se tenaient les fils de l'une d'elles, le garde, les domestiques, les fermiers, sans compter les chouans d'alentour accourus en nombre. J'avais fait dans la matinée une réunion à

Plonéour-Lauvern; de braves gens, hommes, femmes, enfants avaient eu vent de ce qui se tramait. Le peuple est une sentinelle qui, d'instinct, sent et appréhende le danger. J'attelai et je fus très surpris de me voir escorté d'un groupe sérieux de partisans qui suivaient mon coupé au pas gymnastique. Ils firent ainsi 5 kilomètres en courant. Tout à coup, une grande rumeur s'élève. Je descends de voiture et constate que mes amis, au nombre de cent cinquante, chargent en colonne les manifestants de Tréguennec qui se croyaient encore à la journée des inventaires. Dans le groupe qui les refoulait je remarquai des femmes pieds nus, des cavaliers venus au-devant de moi, des voitures.

D'un bond, je fus au centre de la bataille et essayai de calmer les deux partis. Ce fut peine inutile. Les pierres pleuvaient et les coups de trique retentissaient. Mais la chouannerie, dispersée en éventail, était en pleine déroute et la poursuite à travers les champs se faisait au pas de charge, ardente et rapide. Seules les dames de Kerquiffinec n'avaient pas rompu d'une semelle. Vêtues de costumes étranges qui me parurent doublés de ouate ou d'étoupe, elles agitaient des casseroles qu'elles frappaient avec frénésie, tandis que les pierres pleuvaient sur elles. Cette mascarade avait quelque chose de diabolique.

Bientôt désarmées, elles persistèrent à réclamer

leurs casseroles à la foule qui ne voulait pas les lâcher, prétextant que c'était du butin conquis sur l'ennemi. Je fus à même de constater que tout en défendant leur foi menacée, ces dames n'avaient pas perdu le souci de leurs biens temporels.

..

Est-il rien de plus délicat que de se trouver devant des femmes qui manifestent. Comme le disait un jour un mauvais plaisant, on ne peut décemment leur faire du bien et on ne peut raisonnablement leur faire du mal. Le vrai remède consiste à opposer des femmes aux femmes.

Dans l'arrondissement de Saint-Malo, chez mes collègues Surcouf et Guernier, les femmes avaient pris l'habitude de frapper des casseroles sur leur passage. Que firent les dames républicaines pour répondre à ces provocations bruyantes ? Elles promènèrent en cage des chouans vivants ou mobilisèrent des casseroles pleines des plumes ou des dépouilles de ces oiseaux des ténèbres.

A Douarnenez, « les Mères chrétiennes » avaient pris l'habitude de faire de l'obstruction les jours d'élection. Les femmes républicaines s'organisèrent à leur tour et réussirent à faire échec aux entreprises des premières.

Mon collègue Cloarec, député de Morlaix, m'a

raconté une bien bonne histoire. Dans une de ses communes, les « Enfants de Marie » se tenaient sur la place, après la proclamation du scrutin, le soir de l'élection. Un électeur républicain, légèrement gris, passa près d'elles. Elles l'entourèrent aussitôt et se mirent à danser autour de lui une sarabande effrénée. Bientôt il fut secoué, heurté, jeté à terre et tiré par les vêtements. Le pauvre homme eut les habits déchirés, reçut des égratignures et fut sérieusement contusionné quelque part.

Grand émoi de la femme de la victime qui, le lendemain, se rendit près des mères de ces enfants pour leur reprocher leur sauvagerie et leur demander une indemnité !

A combien le tribunal l'a-t-il évaluée ? car, si les vêtements ont été mis hors d'usage, le reste a été endommagé et l'épouse seule en pouvait arbitrer le prix !...

Un autre collègue, M. Larquier, m'a raconté qu'au cours de ses pérégrinations électorales, des femmes et des jeunes filles avaient un jour placé des charrettes en travers de la route et lançaient des chardons sur les républicains ou les fouettaient à coups de bouquets d'ortie par-dessus le rempart de la barricade improvisée. L'obstacle fut enlevé et les femmes fessées d'importance.

Les électeurs bretons ont laissé faire les femmes, comme s'ils s'étaient appropriés le suc du proverbe

indien qui recommande de ne jamais frapper une femme, même avec une fleur. Souvent les électeurs bretons ont eu une raison suffisante d'imiter les électeurs charentais. Que serait-il advenu si, au lieu de naître en France, ces harpies avaient vécu sous le ciel de la Germanie, du temps du roi de Prusse, le père du grand Frédéric. Il n'y allait pas de main morte, celui qui, chaque fois qu'il rencontrait une femme dans la rue, marchait sur elle la canne levée en lui disant : « Rentre chez toi, une honnête femme doit garder la maison. »

CHAPITRE IX

LES REFUS D'ABSOLUTION

La confession et la danse du temps de Paul-Louis Courier. — La confession et la politique de nos jours. — La tyrannie cléricale. — Prêtres cyniques et vieillards courageux. — Curieuses histoires. — En Ille-et-Vilaine : « M. le maire, un péché mortel ».

Les femmes responsables des votes de leur mari. — Comme en Corse, dans le canton de Serragio. — Les enfants responsables. — Le massacre des innocents.

Retour à la morale de l'Évangile. — Paissez le troupeau de Dieu, non par contrainte, mais librement. — Bientôt on ne croira plus au prêtre. — Conte breton, *l'oiseau de vérité*. — Paroles du Psalmiste et pertes morales de l'Église.

Au mois d'avril 1906, les refus d'absolution se chiffèrent par milliers. Il y en eut pour tout le monde, pour les vieillards qui, durant une longue vie, avaient toujours vécu en paix avec Dieu et en règle avec leur conscience, pour les femmes ou les enfants devenus responsables des opinions de leur

père ou de leur mari. Il faut bien que le prêtre, qui se prétend juge de nos pensées et de nos actes, s'occupe sans cesse de prescrire ou de proscrire quelque chose, le plus souvent de proscrire ce qu'il n'a pas prescrit.

Du temps de Paul-Louis Courier, il s'attaquait surtout à la danse. La danse passionne la jeunesse comme la politique intéresse l'âge mûr. Je ne puis résister à la tentation de reproduire le récit du pamphlétaire :

« Un autre genre de guerre que font à nos danses de village ces jeunes séminaristes, c'est la confession. Ils confessent les filles, sans qu'on y trouve à redire, et ne leur donnent l'absolution qu'autant qu'elles promettent de renoncer à la danse, à quoi peu d'entre elles consentent, quelque ascendant que doive avoir, et sur leur sexe et sur leur âge, un confesseur de 25 ans, à qui les aveux, le secret, et l'intimité qui s'ensuit nécessairement, donnent tant d'avantages, tant de moyens pour persuader ; mais les pénitentes aiment la danse. Le plus souvent aussi elles aiment un danseur qui, après quelque temps de poursuite et d'amour, enfin devient leur mari... Y a-t-il de quoi s'étonner que de tels attachements l'emportent sur l'absolution, et que le nombre des communicants se trouve diminué cette année de plus des trois quarts, à ce qu'on dit ? La faute en est toute au pasteur, qui les met dans le

cas d'opter entre ce devoir de religion et les affections les plus chères de la vie présente, montrant bien par là que le zèle pour conduire les âmes ne suffit pas, même uni à la charité. Il y faut ajouter encore la discrétion, dit saint Paul, aussi nécessaire aujourd'hui, dans ce mystère pieux, qu'elle le fut au temps de l'apôtre. »

Si les demoiselles aiment la danse et le danseur qui préside à leurs ébats, les électeurs aiment aussi la République et les candidats qui représentent leurs idées. A l'occasion, ils savent montrer que le cas de conscience politique existe bien pour eux et qu'ils ne sont pas d'humeur à subir, en ces matières réservées, les abus du pouvoir sacerdotal.

∴

Les vieillards ont eu particulièrement à souffrir de l'odieuse tyrannie des prêtres. Je pourrais en publier la liste qui, bien qu'incomplète, est déjà longue dans quelques communes.

Beaucoup étaient parvenus peut-être au soir de la vie. Les années, les mois, les jours leur restant à vivre étaient comptés. Parmi eux se trouvaient des infirmes et des grabataires, des hommes usés par l'âge, le travail ou les privations, qui avaient déjà la mort entre les dents. Ils savaient leur fin prochaine et voulaient couronner une belle vie par une belle

mort. Religieux, ils prenaient le chemin du confessionnal où jamais ne leur avait été refusé le pardon des fautes vénielles dont leur conscience s'accusa.

Les temps étaient changés. Les prêtres se montrèrent souvent inexorables et les vieillards furent presque toujours courageux. Honneur à eux ! Ils ont été, dans l'élection dernière, le solide rempart de la République et un exemple qui restera.

Dans le nombre, figure un vieillard que je loge dans une annexe de ma maison de campagne de Plozévet. Il a 75 ans et touche le traitement de messenger communal dont un neveu, vivant avec lui, exerce en réalité les modestes fonctions. En outre du logement, que je lui assure, je lui remets une petite somme chaque année pour l'aider à vivre.

Quand il se présenta comme de coutume au confessionnal, l'absolution lui fut refusée parce qu'il ne voulut pas promettre de voter contre moi. « Je suis républicain, disait-il au prêtre, et je ne puis pas au surplus voter contre celui qui me fait du bien. — Quittez cette maison, disait le prêtre. — Où aller, lui répondait le vieillard, qui se nomme Pierre le Quéré. — Peu m'importe, ajouta le prêtre. » Et la discussion se poursuivit sur un ton élevé entre ces deux hommes, car le pénitent était sourd.

Quand on connut le traitement infligé à cet honnête homme qui jouit de la sympathie de tous dans

la commune, ce fut un tolle général et la conduite du prêtre fut sévèrement jugée.

D'autres refus rendus publics s'ajoutèrent à celui-là et 400 électeurs qui avaient l'habitude de fréquenter le confessionnal, jugèrent inutile de s'y présenter.

Dans la plupart des communes, les choses se passèrent ainsi. A Plouhinec, les mêmes rigueurs furent déployées.

Cette commune est dirigée par un recteur qui a fait parler de lui partout où il a passé. Taillé en hercule, ce grenadier de la foi ne parle jamais aux gens qu'à l'impératif catégorique.

Les prêtres de la Restauration, au retour de l'émigration, n'avaient pas une autre mentalité que lui.

En revanche, un de ses vicaires passait dans le public pour un prêtre libéral et tolérant. Un cultivateur républicain, nommé Guillaume Kerloch, se présente un jour à son confessionnal et l'absolution lui est donnée. Le lendemain, c'est le tour de son frère Etienne qui essuie un refus. Quand il demanda au prêtre la raison de cette différence de traitement, le confesseur lui fit connaître que, dans l'intervalle, Rome avait donné des instructions...

Un autre pénitent fit cette réponse au prêtre qui le questionnait indiscrètement sur ses intentions au sujet du vote : « Je vous ai raconté les péchés que

j'ai commis, je ne puis m'accuser de ceux encore à commettre. »

C'est encore dans cette commune qu'un loustic se présenta au confessionnal dans le but cette fois de causer du scandale. Questionné par le prêtre, il jura de ne voter que pour un républicain. On lui signifia qu'il n'aurait pas ses Pâques. De là, discussion, tapage. Le pénitent prononça ces mots : « Vous pouvez les garder vos Pâques, je m'en moque et je... m'asseois dessus. »

Les excès appellent les excès et je dois dire à la décharge des pénitents qu'ils sont bien excusables d'avoir traité leur confesseur avec cette désinvolture. Le respect évidemment s'en va, et ce sont les prêtres qui l'ont tué.

..

Parmi les hommes, les uns ont accueilli la décision du prêtre avec un grand déchirement d'âme, d'autres avec bonne humeur, la plupart avec philosophie.

En Ille-et-Vilaine, les paysans aussi furent inquiétés au sujet de leurs opinions politiques. Si j'en crois le récit qu'on m'en fit, ils montrèrent dans l'épreuve une sérénité gouailleuse.

Dans la commune de Cesson, chez mon collègue le Hérissé, il y eut, le jour du vote, une scène d'un

haut comique. Le Maire conservateur tenait l'urne, grave et solennel, recevant les bulletins des mains des électeurs empressés.

Un premier votant se présenta qui lui tint ce langage en lui passant son bulletin de vote : « Monsieur le Maire, voici un péché mortel. » Le président du bureau se pencha vers lui sans trop comprendre, et l'électeur paysan répéta avec l'accent un peu gras et trainant des gens de là-bas : « Monsieur le Maire, c'est un péché mortel que je vous remets. »

Un deuxième, puis un troisième électeur lui tinrent le même langage. M. le Maire se fâcha net et faillit, du coup, devenir fou. Ces bulletins, qui sentaient le roussi de l'enfer, lui brûlaient les doigts.

Dans le département des Landes, le pays électoral de M. Dulau, les curés faisaient jurer à domicile, sur l'image de la divinité crucifiée, de voter pour le candidat de la religion.

..

Des femmes furent menacées et privées d'absolution à cause des votes antérieurs ou des opinions présentes de leur mari ou de leur fils; d'autres, parce qu'elles ne voulaient pas se prêter aux interventions indiscrettes et énergiques qu'on réclamait d'elles. Le plus souvent les prêtres n'eurent pas à user de rigueur à l'égard d'un sexe qui leur était

acquis d'avance. Beaucoup de femmes étaient enrégimentées dans les rangs de l'*Action libérale* ou immatriculées dans la *Ligue patriotique des Françaises* et, pendant la campagne électorale, elles s'acquittèrent avec distinction du rôle tactique qui leur était dévolu; elles furent en général des diplomates prudentes, douces et avisées, pouvant en remontrer à tous les Talleyrand du monde. Avec quel art elles s'ingénierent à retourner les hommes, sans quitter, j'imagine, les sentiers de la vertu!

Parfois cependant les choses durent se passer comme dans le canton de Serragio, en Corse, vers 1863. A cette époque, un curé engagea une demoiselle Poli, sa jeune pénitente, à aller demander à son amoureux, Jean Salvatori, le concours de celui-ci et des siens, dans l'intérêt de M. Gavini. La demoiselle Poli se chargea de la commission et Salvatori lui ayant répondu qu'il donnerait son suffrage et les voix de la famille à M. Gavini, si elle lui accordait ses faveurs, la demoiselle Poli en rendit compte au curé qui l'engagea à faire de nouvelles et instantes démarches près de son amoureux.

Ce n'est pas seulement en Corse que les demoiselles Poli ont triomphé des Salvatori. Plus d'une jeune bretonne compte au moins une victoire à son actif et a fait le jour du scrutin marcher l'électeur dans le sillage lumineux de son charme conquérant. Le prêtre se sentant impuissant à faire des miracles,

a chargé la femme de les accomplir à sa place et je crois bien qu'elle y a souvent réussi.

..

Une dame, C. de C., fut, dans le canton de Pont-l'Abbé, victime d'un refus d'absolution qu'elle partagea du reste avec son mari. Cette dame, qui habite le château de la V., passe son temps à faire le bien autour d'elle. Aussi suffit-il, en temps d'élection, qu'on connaisse les préférences républicaines de son esprit indépendant pour que l'influence rayonnante de sa charité maintienne les bons électeurs dans le devoir ou opère des conversions inattendues dans la sphère d'action naturelle où s'épanouit sa bonté.

Elle s'attendait bien à ne pas avoir ses Pâques dans sa paroisse et fut trouver l'évêque de Quimper auquel elle raconta son histoire. A la place de Monseigneur, je m'en serais tiré autrement et j'aurais donné l'absolution à la pénitente. Le geste eût été beau, élégant, digne d'un évêque!

L'autorisation lui fut bien accordée de faire ses Pâques dans la petite ville voisine de Pont-l'Abbé, mais le curé, prévenu on ne sait comment, ou servi par le flair le plus subtil, déjoua de suite la supercherie. La pénitente, mise au pied du mur, ne voulut pas abandonner ses préférences politiques et se vit refuser tout net l'absolution.

J'ai à parler maintenant des enfants..., *dulces natos!*

Le mois d'avril 1906 peut s'appeler le « Massacre des innocents ». Nous sommes ici en pleine barbarie et les faits que je vais raconter sont comparables aux exploits de l'Inquisition ou de la croisade des Albigeois.

A Plobannalec, la première communion fut refusée à des enfants appartenant à des familles républicaines. Des protestations indignées s'élevèrent. Alors l'inhumanité s'atténua et la communion fut octroyée à la plupart. Il en resta six pour lesquels on se montra intransigeant.

A Peumerit, la communion fut refusée à 14 enfants sur 23, dont un enfant de chœur, parce que son père avait crié : « Vive le Bail ! » Dans la commune de Poullan, le jeune Claquin de Kerlan ne put pas faire sa première communion parce qu'il n'avait pas crié comme les autres, *A bas le Bail*, le jour où le candidat républicain vint au bourg faire sa réunion.

A Ploaré, la communion fut refusée à un jeune Bolzer et le petit Joly fut astreint, en guise de pénitence, à communier seul, à six heures du matin, au lieu de huit, comme ses camarades. C'est dans ce

bourg que les élèves de l'école libre apprirent à chanter :

A bas la République,
Le Bail et toute sa clique...

Un enfant de 5 ans avait crié : « Vive le Bail » ; on lui attacha les mains derrière le dos et on essaya sans résultat d'ailleurs de lui faire crier « Vive Servigny. »

A Beuzec, les enfants des républicains, sans cesse en butte à de mesquines tracasseries, furent refusés aux examens. Il en fut ainsi à Cléden, à Loctudy, à l'Île Tudy.

Le lundi 7 mai, à Primelin, le jeune Charles Poulhazan, quoique admis précédemment, fut congédié lors de la retraite qui précéda la communion, parce que son père, journalier au presbytère, avait donné sa voix au candidat républicain.

Avec le prédicateur du sermon célèbre sur le petit nombre des élus, on est tenté de s'écrier :

« Le sel même de la Terre c'est affadi ; les lampes
« de Jacob se sont éteintes ; les pierres du sanctuaire
« se traînent indignement dans la boue des places
« publiques, et le prêtre est devenu semblable au
« peuple ! »

En revanche, par un contraste inexplicable, il n'est pas de pécheur endurci auquel on ne soit disposé à pardonner, s'il vote bien. Une femme montrait un

jour du doigt un membre de conseil de fabrique pris de vin, qui dormait, couché dans un ruisseau. « A celui-ci miséricorde, disait-elle ; pour un peu, on lui placerait des coussins sous les coudes ; mais anathème à l'honnête vieillard ou à l'époux modèle qui vote mal, comme à l'enfant qu'on rend responsable des opinions de ses parents. »

Et le vers du poète latin me revenait en mémoire :

Il fait grâce aux corbeaux et censure les colombes.
Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

..

« Plutarque nous raconte que Fabius Maximus » employa la douceur pour arrêter une conjuration « tramée dans son camp, au lieu d'en irriter les chefs » par les châtiments. Il faut prendre modèle sur les « jardiniers qui apprivoisent pour ainsi dire les » jeunes plants destinés à porter des fruits, comme « le figuier, le poirier ou l'olivier sauvage, au lieu » de les traiter par des moyens durs et violents. Les « écuyers et les chasseurs qui veulent dompter la » férocité des animaux rebelles emploient le soin, « le temps et la nourriture plutôt que le fouet et les » colliers. »

Les gens de bien sont unanimes à penser que pendant cette période troublée qui précéda les élec-

tions, les prêtres consacrés à Dieu se sont gravement compromis par des excès commis au nom de la religion, sans aucun souci des fins spirituelles assignées à leur ministère. Ils ont manqué de zèle éclairé et de charité. L'évangile enseigne qu'il faut pardonner non pas sept fois, mais septante fois sept fois.

N'est-ce pas saint Paul qui a dit : « La charité ne pense pas le mal, au contraire, elle croit, elle espère le bien. »

Saint Pierre aimait à répéter de son côté : « Paissez le troupeau de Dieu, non par contrainte, mais librement et volontairement. »

Saint François de Sales, qui avait un goût tout particulier pour les enseignements de saint Paul, recevait avec bonté les pécheurs les plus endurcis, sans jamais les rudoyer : « Jamais, aimait-il à répéter, une poule ne se fâche quand tous ses poussins se précipitent à la fois sous ses ailes pour y chercher asile ; elle les étend au contraire le plus qu'elle peut pour les abriter tous... » et, commentant les enseignements de saint Paul, il répétait volontiers : « Dans la galère (vaisseau) de l'amour divin il n'y a point de forçat ; tous les rameurs y sont volontaires. »

La religion était à ses yeux un parfum qui n'avait d'autre pouvoir pour attirer à lui que sa suavité.

C'est ce bienheureux qui fit un jour cette réponse à un ami qui se plaignait à lui des résistances qu'il

rencontrait dans son diocèse . « Vous avez l'esprit trop absolu, vous voulez marcher sur les ailes des vents, votre zèle vous transporte et vous égare. Voulez-vous faire plus que Dieu? Voulez-vous gêner la liberté de vos créatures? Vous tranchez comme si les volontés de vos diocésains étaient toutes dans votre main. »

Une cause servie par de tels bras et défendue par de telles armes ne saurait triompher. La conscience universelle la répudie d'avance.

Charles Lonandre constate dans un de ses écrits que, lorsque la papauté retranchait de la communion des fidèles des princes souillés par le crime, la débauche ou la tyrannie, elle était dans son droit et, comme dit Voltaire, elle eût servi la cause des peuples, si elle avait seulement réservé l'anathème pour les grands attentats ; mais elle en fit une arme politique plutôt que religieuse et l'arme se brisa entre ses mains parce qu'elle portait à faux.

La religion ne saurait en effet se prêter sans dommage à ces irritantes démonstrations qui froissent la raison et exaspèrent l'âme humaine.

On ne croit pas aux dogmes nouveaux de l'Eglise politique et, si cela continue, on ne croira bientôt plus au prêtre.

L'instruction fait tourner les têtes et la masse raisonne de plus en plus. La foule a des yeux et elle aperçoit vite les verrues et les plaies de la religion. Elle est en possession d'une raison collective ou d'un instinct supérieur qui la préserve des erreurs.

Dans un joli conte breton on représente l'instruction sous l'aspect d'un beau pommier chargé de fruits délicieux. Les enfants et les hommes y viennent cueillir librement la nourriture végétale qui symbolise l'honnête savoir.

Sur la tige la plus élevée de l'arbre se tient l'oiseau de vérité qui chante pour tout le monde ; c'est la voix de la raison qui gouverne le monde des esprits. Le conte se termine par cette réflexion : On ne dit pas si l'oiseau continua de dire la vérité, mais je le pense puisque ce n'était pas un homme.

Plus d'un électeur breton s'est aperçu dans la tourmente que le prêtre usait vraiment de moyens trop humains et, pour bien voter, il n'a eu qu'à prêter l'oreille aux enseignements de l'*oiseau de vérité* de la légende.

Les pertes morales éprouvées par la religion catholique pendant les dernières élections sont immenses. Les prêtres ont jeté dans le sol armoricain une maligne semence qui germe et portera ses fruits. Les paroles du Psalmiste sont redevenues

vraies : *Diminutæ sunt veritates a filiis hominum*, la vérité a diminué parmi les enfants des hommes.

Et elle a diminué, pourrait-on ajouter, par le fait même de ceux qui devaient l'accroître.

CHAPITRE X

LE REFUS DU DEVOIR CONJUGAL

Le prêtre, l'homme et la femme.

Le jeûne conjugal des maris républicains. — Son histoire dans le Finistère. — Maris, aimez vos épouses... Et comment faire, monsieur le vicaire !... Ronsard... et l'Eglise et... au lit. — Un précédent historique. — Les femmes d'Athènes du temps de Lysistrata. — La crainte de la servante devient pour l'épouse bretonne le premier article de la sagesse. — L'amour conjugal reprend son cours naturel. — « Bois l'eau de ton puits. »

J'hésiterais à écrire ce chapitre si la vérité ne devait être connue tout entière.

Et d'abord j'en préviens les mères de familles,
Ce que j'écris n'est pas pour les petites filles
Dont on coupe le pain en tartines.

Dans plusieurs communes de la deuxième circonscription de Quimper, les prêtres n'ont pas hé-

sité à conseiller aux épouses d'assurer le triomphe de la bonne cause par tous les moyens.

Ce procédé avait déjà été recommandé vingt ans avant par le clergé finistérien. J'en trouve la preuve dans l'enquête sénatoriale de 1885. Un nommé Guillaume Troadec de Plouézoch déposa ainsi : « L'année dernière, l'un de mes frères s'étant marié, le vicaire insista vivement près de lui pour lui faire désertier son opinion et comme mon frère a persisté, le vicaire a recommandé à sa jeune femme de n'obéir en rien à son mari et qu'il finirait bien par se rendre. C'est notre belle-sœur qui nous a raconté le fait » (page 264 du rapport de M. Xavier Blanc).

Un autre vient encore dans la même enquête raconter sa triste situation de mari théorique, par suite des mêmes défenses.

Plus récemment, M. de Riverieux, maire de Tréglonou et M. de Kervasdoué, déposant dans l'enquête sur l'élection de l'abbé Gayraud, vinrent raconter les mêmes faits. Le second s'exprima ainsi : « Les prêtres faisaient des visites dans toutes les « maisons, distribuaient des photographies de « M. Gayraud et disaient aux femmes : « Si votre « mari ne veut pas voter pour M. Gayraud, tournez- « lui le dos ce soir. »

La période électorale de 1906 a vu renouveler et multiplier ces prescriptions tantôt en chaire, tantôt dans le confessionnal... et la femme cessa d'être,

selon le joli mot de Michelet, l'hostie dont le peuple communit. D'autre part, le refus d'absolution écarta l'époux du sacrement de l'eucharistie et l'empêcha de recevoir le roi de Gloire. ...*Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus.*

L'électeur insoumis se vit atteint à la fois dans ses joies présentes et dans l'espoir de conquérir un jour le paradis rêvé, plein des délices annoncées.

Etre constamment en état de désir en ce monde et être à jamais privé dans l'autre de la présence divine, quelle affreuse et désolante perspective ! C'était la fin de tout, la mort prématurée de l'âme avant le trépas physique, le naufrage des joies et des espérances qui sont la raison de vivre ici-bas.

Alexandre Dumas fils a écrit quelque part : « Les trois côtés du triangle éternel sont représentés par Dieu, l'homme et la femme », et il constate qu'en l'état, l'homme est momentanément vaincu. Mais Dieu n'a pas voulu être plus longtemps ce troisième côté du triangle, du moment que le prêtre, rompant avec ses commandements, se mettait en travers des fins de la Création... et l'Eglise politique et militante a été vaincue dans la lutte.

Le Christ avait dit aux hommes : « Croissez et multipliez » et il avait institué le mariage, c'est-à-dire l'union de l'homme et de la femme en vue de perpétuer le monde des vivants. A la femme, le Créateur avait dit : « Vous serez sous la puissance

de votre mari et il vous dominera. » *Genèse*, ch. III, p. 16.

La contrainte était douce ; et, dans le livre des *Proverbes* : « Réjouis-toi, fils de l'homme, avec l'épouse de ton cœur, *Lætare juvenis, cum muliere adolescentiæ tuæ* ; qu'elle soit pour toi la gazelle des grâces et la biche des amours : *Cerva charissima et gratissimus hinnulus, Prov. v.*

Nul mieux que David n'avait chanté le bonheur domestique. « Dans le secret de ta demeure, ton épouse est semblable à une vigne abondante, et comme les jeunes rejetons de l'olivier, tes fils se pressent à l'entour de ta table. *Uxor tua sicut vitis abundans. Filii tui sicut novellæ olivarum.* Psaume cxviii. »

Depuis lors, les époux s'aimaient d'amour tendre, les lois du Créateur étaient observées et le monde accomplissait librement sa destinée. Il y avait union et même communion entre les époux, entre l'homme conscient et la femme harmonique qui formaient ainsi « un être providentiellement combiné, double et un (1) ».

Les prêtres de la deuxième circonscription de Quimper ont voulu changer tout cela. Ils n'ont pas hésité à transgresser la loi de Dieu en suspendant le cours de l'amour dans le mariage et en écartant

(1) Alexandre Dumas fils, *l'Homme-Femme*.

des croyants des sacrements, parce qu'ils étaient républicains, oubliant que le Christ a admis au partage de ses grâces la fille de Samarie, l'étrangère suspecte et méprisée de son peuple, dont la personne était enveloppée dans la condamnation générale, prononcée contre tous les adorateurs de Garizine.

A Plozévet, au Juch, à Mahalon, à Plouhinec et à Beuzec, la même interdiction, secrètement recommandée ou publiquement imposée, pesa sur les maris républicains. Les femmes devinrent les gracieuses collaboratrices de cette œuvre pie et les chevilles ouvrières d'un jeûne *modern style* appelé à opérer en politique des conversions obligatoires et inattendues.

∴

Saint Paul avait dit autrefois : « Maris, aimez vos épouses. » Et comment faire désormais, monsieur le Vicaire, pour vous obéir et suivre en même temps les recommandations de l'apôtre ?

Mais de quoi vous mêlez-vous, après tout ? et ne pourriez-vous respecter les secrets de l'alcôve et la décence !

N'avez-vous pas lu que dans les premiers âges du christianisme, au moment où le prêtre prononçait ces paroles sacramentelles qui consacraient l'union

de deux époux, il étendait sur leurs têtes un voile qui était comme le signe emblématique de l'œuvre mystérieuse à laquelle l'Eglise les conviait pour leur bonheur commun, l'avenir de la race et la prospérité du monde. Et vous osez soulever un coin de ce voile ! Après vous être opposé aux inventaires dans les églises, vous faites à votre tour de l'inquisition domestique et vous avez la prétention d'aller vous asseoir au bord du lit conjugal pour le surveiller, en inventorier les êtres et épier les moindres gestes des occupants.

Avez-vous lu Ronsard ?

Quand au temple nous serons,
Agenouillés, nous ferons
Les dévôts, selon la guise
De ceux qui, pour louer Dieu,
Humbles se courbent au lieu
Le plus secret de l'Eglise.

Mais Ronsard ajoute, et ceci ne vous regarde plus :

Mais quand au lit nous serons

Le mariage a été institué pour les douces joies de l'amour et de la famille et vous n'avez pas le droit de pousser à la grève des épouses.

..

J'imagine que des maris, pauvres Cinésias en flammes, ont capitulé, en s'excusant un peu dans les mêmes termes que le mari dont nous a parlé un jour Eugène Pelletan.

La scène se passait dans une ville de l'Ouest où on illuminait pour fêter le dogme retrouvé de l'Immaculée conception. Entre toutes les maisons ainsi éclairées il y en avait une plus éblouissante de lampions que les autres et qui portait au milieu de la façade un transparent avec cette inscription : « Ce n'est pas moi qui illumine, c'est ma femme. »

Plusieurs électeurs bretons ont laissé entendre, le 5 mai, que c'était aussi leur femme qui votait, et non eux.

Mais il en est d'autres — et ils sont légion — qui n'ont pas voulu écouter la voix de l'épouse. Nombre de femmes qui s'attendaient, de leur côté, à sauver le monde, après avoir écrasé cette fois la tête du serpent, ont dû capituler à leur tour.

Les choses se sont passées un peu comme à Athènes, du temps de Lysistrata. Aristophane nous raconte avec sa verve inimitable, que les femmes grecques, lasses de la guerre, s'engagèrent entre elles par serment à retirer aux maris leurs droits conjugaux pour les obliger à conclure la paix. Sous

la conduite de Lysistrata, elles s'emparent de l'Acropole et s'y réfugient.

Les maris enflammés tendent, au pied des remparts, les bras à leurs épouses ; mais, les épouses elles-mêmes prouvent par leur attitude qu'elles ont trop présumé de leurs forces en jurant de ne jamais dénouer leur ceinture avant la [conclusion de la paix.

Les plus âgées tiennent bon, mais les plus jeunes ne peuvent soutenir le siège jusqu'au bout. Lasses elles-mêmes de cette continence forcée, elles quittent l'acropole pour rejoindre le toit conjugal, l'une, sous prétexte de laine de Milet qui se rongait aux vers et l'autre de lin à teiller.

Une troisième était devenue subitement enceinte et une dernière ne pouvait plus dormir dans la citadelle depuis qu'elle avait aperçu le serpent qui garde le temple, ou à cause du bruit funèbre causé par le roulement des charrettes dans la nuit.

S'il y a, dans ma circonscription, des épouses qui se sont retirées chez leur mère pour regagner bientôt, confuses, leur domicile, il en est d'autres qui n'ont pas quitté leur foyer où elles ont eu recours à des manœuvres de la dernière heure auxquelles Lysistrata n'avait pas songé.

Le jour de l'élection, de grand matin, elles quittèrent leur maison, emportant dans un sac la garde-robe de leur mari. Impossible à ces bons citoyens de

se rendre au bourg pour voter. Il en advint ainsi à Plouhinec.

On m'a affirmé qu'un méchant article publié en breton dans le journal *Le Citoyen*, de Quimper, avait rendu les femmes prudentes et circonspectes. Un électeur grivois n'avait-il pas raconté l'abominable tour qu'il faillit jouer à sa femme... au milieu d'une nuit cruelle. Fatigué des longueurs d'un siège inutile, malgré des travaux d'approche poussés d'heure en heure plus près du cœur de la place, il sortit précipitamment de la chambre commune et se dirigea d'un pas décidé vers la mansarde voisine.

L'épouse inquiète le rappela en toute hâte... une idée folle lui avait traversé le cerveau... La crainte de la servante était devenue subitement pour elle le premier article de la sagesse.

Voilà nos gens rejoints, et je laisse à penser
De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines.

La femme l'avait échappé belle. Jusque-là elle avait été la raison suffisante de son époux qui n'avait jamais cessé, de son côté, d'être la sienne.

L'alerte passée, l'amour conjugal reprit, pour ne plus jamais le quitter, son cours naturel. Le prêtre lui-même, revenu de ses funestes erreurs d'un jour, s'est mis à cultiver son jardin et commente mainte-

nant en termes discrets les paroles du sage d'Israël : « Bois l'eau de ton puits », c'est-à-dire puise et étanche ta soif aux sources des joies que Dieu a consacrées lui-même.

L'avenir est devenu, dit-on, pour les maris, plein de sourires et de réparations.

CHAPITRE XI

LA CORRUPTION

Une élection qui coûte 250.000 francs. — Pèlerins taillables à merci, couvents riches et cercles bienfaisants. — Quêtes à domicile et quêteuses aux âmes de vieux gendarmes.

Triste lendemain d'élection. — Paroles d'Elie vaincu : « Mon Dieu, reprends mon âme, je te la rends. »

La pluie d'or. — La valeur d'un sac de carottes. — Le prix de 4 bocks.

Distributeurs de bulletins de 1^{re} et de 2^e classe, à raison d'un par sept votants. — Curieux exemples de corruption.

Les banquets. — Un banquet, vive Bilboquet ! — Ils sont paf. — Les cabarets florissants. — Crédits ouverts partout. — On boit le champagne dans les fermes.

Comment le veau électoral de M. Calvet Roquet fut mangé sous l'Empire, et comment celui de Plouhinec ne le fut pas.

La Corruption.

« Pecunie obediunt omnia. »

La deuxième circonscription de Quimper comptait,

en 1902, 26.973 électeurs inscrits ; en 1906, elle en avait 29.487, c'est-à-dire 2.514 de plus.

La masse des électeurs fut remuée jusqu'en ses profondeurs, puisque les votants qui furent au nombre de 21.140, en 1902, devinrent subitement 24.129, en 1906.

Pour faire voter les timides et les indifférents on épuisa toutes les ressources de la corruption, on eut recours à des menaces et à tous les moyens d'intimidation. A quoi bon se gêner ? Les amnisties saisonnières viennent périodiquement couvrir d'un manteau de pardon et d'oubli les méfaits des gens compromis par les exactions les plus coupables, et effacer obligatoirement jusqu'au souvenir des délits commis contre la loi et l'inviolabilité du suffrage universel.

∴

Après l'élection, j'adressai à des amis un questionnaire où je leur posai la question suivante : Quelle est approximativement la somme dépensée par le parti réactionnaire dans votre commune, depuis le début jusqu'à la fin de la campagne électorale qui a duré quatre mois ? Cet imprimé fut remis à des hommes sérieux et circonspects que je savais peu disposés à avancer témérairement un chiffre inexact.

Voici les réponses que je reçus pour les communes suivantes : Beuzec-cap-Sizun, 2.000 francs ; Esquibien, 5.000 francs ; Goulien, 6.000 francs ; Guiler, 650 francs ; Guilvinec, 15.000 francs ; Ile Tudy, 7.000 francs ; Ile de Sein, 2.500 francs ; Landudec, 1.000 francs ; Le Juch, 1.200 francs ; Loc-tudy, 4.000 francs ; Mabalon, 750 francs ; Penmarck, 28.000 francs ; Plomeur, 10.000 francs ; Plovan, 3.000 francs ; Ploaré, 3.000 francs ; Pouldreuzic, 2.000 francs ; Primelin, 2.000 francs ; Saint-Jean-Trolimon, 600 francs ; Pont-l'Abbé, 20.000 francs ; Plozévet, 7.000 francs ; soit un total de 120.500 francs pour 20 communes. Ma circonscription en compte 43. Cela ferait un total de 250.000 francs environ qui est bien la dépense globale qui m'a été annoncée.

∴

Je renonce à rechercher l'origine de l'argent. Je sais qu'il vint à la cause de mon concurrent par des canaux multiples. Le clergé était trop engagé dans l'aventure électorale, au lendemain du vote de la loi de séparation, pour ne pas y aller... de l'argent des fidèles. Le denier de Saint-Pierre rapporte gros. Il n'y a pas de raison pour que le denier électoral rapporte moins. Pour faire affluer l'argent dans la caisse noire, n'y a-t-il pas les quêtes faites à l'Eglise et dans

les pardons, et, aussi, les collectes recueillies à domicile. Le pèlerin notamment est taillable à merci ; c'est un être qui rend à volonté quand on le comprime et nous avons dans les rangs du clergé des poignes solides qui s'entendent à presser l'éponge pour en faire sortir le contenu.

Les couvents riches avaient aussi tout intérêt à donner. Ils avaient à prendre leur revanche des lois sur les congrégations, et jouaient leur avenir sur un bulletin de vote.

Enfin les cercles bien pensants et catholiques devaient souscrire largement. Les gens titrés ou vaniteux y sont nombreux ; les hommes de sport y sont l'unanimité. C'est détenir un record comme un autre que de pouvoir se vanter d'avoir donné le plus ou beaucoup pour assurer dans une élection le triomphe de la bonne cause. Une élection est un sport. Hip ! hip ! hurrah ! On a dû engager des sommes folles sur la casaque jaune et rouge de mon concurrent, aux couleurs de la papauté. Un pauvre petit sire de Framboisy a-t-il seulement daigné faire l'aumône d'une ponte à ma pauvre casaque aux couleurs des « Bleus de Bretagne ». Quelqu'un a-t-il eu ce courage ? Dans le parti clérical, les lois de l'imitation triomphent toujours des divergences et amènent vite les esprits rebelles ou prévenus au même concept et à une commune appréciation des choses. Le parti clérical a donné aux socialistes l'idée et le goût de

l'unification. Les jeunes emboîtent le pas à leurs aînés et font derrière eux de solides arrêts à patron, à l'instar des jeunes épagneuls ou des braques adolescents qui peuplent leurs chenils.

Les quêtes à domicile ont aussi occupé un nombreux personnel volontaire. C'est un des éléments de la force du parti clérical que le nombre toujours croissant de ses douairières et de ses chanoinesses, veuves inconsolées, femmes stériles ou vieilles filles prêtes à marcher au premier signal et tout heureuses de mettre au service de l'Eglise les qualités dont le monde ne veut plus ou n'a jamais voulu. A leur tête, pérorant partout et donnant des ordres, on pouvait voir quelques-unes de ces vieilles grincheuses dont Guy de Maupassant a buriné exactement les traits :
 « vieilles pimbèches grondantes et hargneuses, sortes
 « de faux eunuques femelles, gardiennes jalouses de
 « l'honnêteté d'autrui, machines à mauvais compli-
 « ments en qui fermentent des âmes de vieux gen-
 « darmes ».

..

A Quimper-ville, on a fait deux quêtes. La première n'était pas destinée, dit-on, à combattre mon élection. Elle devait servir à approvisionner de munitions les batteries de campagne dirigées contre la candidature de M. Hémon. Finalement on a renoncé

à lutter contre lui et tous ces projectiles amenés dans le parc du matériel de siège de la deuxième circonscription de Quimper, ont servi dans la suite à démolir mes fortifications.

Il y avait là le don somptueux provenant de la munificence du riche et l'humble obole de la servante pauvre.

Il fallait bien travailler pour le Ciel, et comment faire pour y entrer un jour ? Jamais les cloches des églises et des couvents ne répondirent avec le même ensemble de toutes les voix de leurs cloches aux tintements unifiés : dando, dando, dando.

Au cours de la campagne, quand les événements touchaient à leur terme et que la victoire paraissait assurée, les munitions vinrent à manquer tout à coup. Alors, dans un beau geste unanime, les dames de la noblesse vidèrent de nouveau leur bourse sans compter dans l'escarcelle de l'Action libérale. S'il en avait été besoin, elles auraient donné leurs bijoux et livré leur chevelure pour soutenir une cause sacrée, à l'instar des femmes de l'antiquité, dans les pires calamités de la patrie.

Les commerçants, déjà mis à contribution, se firent tirer l'oreille cette fois mais durent encore s'exécuter en maugréant. Il y allait de leur clientèle et de leur pain.

Ce renfort était nécessaire pour maintenir à flot le dévouement des agents et des électeurs qu'on en-

tretenait depuis des mois et dont le beau zèle risquait fort de s'arrêter en chemin à la veille de la bataille. Grâce à ce nouvel effort, la faillite put être évitée et on paya à guichet ouvert.

Le lendemain de l'élection, en traversant les rues de Quimper, je remarquai que plusieurs dames me regardaient avec insistance en échangeant entre elles de rapides confidences. La plupart avaient l'air effronté ou courroucé. Pendant quelques instants je me suis demandé ce qu'elles avaient à ribouler des yeux à ma vue. Je compris bientôt qu'elles me reprochaient leur argent donné en pure perte et pleuraient leur bourse vide.

Ces dames ont certainement perdu le souvenir de leurs capitaux autrefois engloutis dans la pieuse catastrophe de l'*Union générale* de Bontoux ou du Panama de Lesseps. Elles se souviendront toujours du préjudice que je leur ai causé bien innocemment du reste et jusqu'à la fin de leurs jours ou des miens j'aurai devant les yeux le spectacle de ces visages devenant soudain à mon approche renfrognés et malplaisants.

Ces bonnes âmes trouvent que les loups ont envahi la bergerie et dispersé le troupeau. Et cependant si j'ai été nommé, si le mauvais parti a triomphé, c'est que Dieu l'a voulu. Rien n'arrive sans sa volonté, et une âme forte et vraiment chrétienne n'a pas le droit de se laisser troubler dans son inébran-

lable confiance dans le Seigneur par des phénomènes extérieurs qu'elle ne comprend pas.

On a bon air vraiment à critiquer les œuvres de la Providence. Malheur à qui se scandalise ! Si la vie devenue mauvaise leur pèse trop, que ces désespérées adressent à Dieu une suprême prière et soupirent avec Elie vaincu : « Mon Dieu, reprends mon âme, je te la rends. »

∴

Pendant quatre mois, l'âge d'or sembla revenir sur la terre. Une poignée de main donnée et reçue valut à des gens qui n'en revenaient pas une pièce d'or subitement insérée dans la paume arrondie de leur main droite. Ce n'était plus la peine de travailler. On gagnait sa vie en écoutant des harangues dans les cabarets repeints à neuf et florissants. Les Athéniens de la dernière époque et les Romains de la décadence n'avaient jamais connu ces largesses. Le silence de l'auditeur lui valait un louis et son enthousiasme exprimé par le cri de « Vive Servigny ! » « A bas le Bail ! » lui en procurait le double. Si le manifestant était porteur d'un drapeau, la générosité faisait un bond et sautait à trois louis.

Un sac de carottes acheté à un cultivateur de Plouhinéc sur le marché de Quimper s'est payé jusqu'à 20 francs et un litre d'eau-de-vie, quatre fois et

demie sa valeur. Ce n'est pas que les carottes manquaient aux consommateurs quimpérois et que leur rareté en exagérât le prix, mais les légumes eux-mêmes ont une valeur tout électorale à certaines heures. Ou bien faut-il voir là un suprême hommage rendu par le candidat libéral aux produits de la terre et à l'agriculture ?

Les commerçants firent fortune à cette époque mémorable entre toutes. On ne ramassait généralement pas la monnaie, et quelle monnaie ! Quatre bocks valant un franc se payèrent un jour 100 francs. La grosse monnaie échut au patron de l'hôtel qui vote, et non à la petite bonne qui ne vote pas.

Le conducteur de la calèche qui porta durant trois mois M. de Servigny et sa fortune doit pouvoir maintenant vivre sur ses terres. Son bonheur est complet en ce monde et il n'a plus qu'à songer à son salut dans l'autre.

∴

Les distributeurs de bulletins pulullèrent le 6 mai dans toutes les communes. Dans les onze communes suivantes on en choisit 666 pour 5.425 électeurs inscrits et 4.494 votants. A Beuzec-cap-Sizun, on en compta 100 pour 588 électeurs inscrits ; à Goulien, 40 pour 302 ; à Guiler, 50 pour 191 ; à l'Île Tudy, 32 pour 514 ; à Landudec, 100 pour 400 ; à Loctudy, 64

pour 663 ; à Mahalon, 60 pour 368 ; à Meilars, 30 pour 264 ; à Plomeur, 60 pour 600 ; à Ploaré, 50 pour 858 ; à Plogonnec, 80 pour 880. Cela fait une moyenne d'un distributeur par 6 ou 7 votants.

Il y eut même des distributeurs de première et de deuxième classe. En France, on ne peut se résoudre à vivre ensemble sur le pied de l'égalité.

Chacun de ces heureux distributeurs qui ne distribuait souvent que des menaces et des coups de poing à l'adresse de nos amis, recevait de 5 à 10 francs par jour et avait droit au boire et au manger, et, comme il fallait stimuler leur ardeur, on leur avait promis, qu'en cas de succès, ils toucheraient chacun de 10 à 50 francs, suivant les communes et la classe à laquelle ils appartenaient.

Tous voulurent se signaler par leur zèle et quelques-uns firent des prouesses. Heureux les électeurs indépendants qui purent passer, dans certaines communes, à travers les mailles de ce filet tendu ! Les républicains étaient entourés, circonvenus, enlacés, poussés, pressés, insultés, menacés, maltraités. On mettait parfois une heure d'horloge pour arriver jusqu'à l'urne ; parfois encore on battait en retraite pour revenir plus tard dans la journée ou ne pas reparaitre du tout ; d'aucuns furent poursuivis et chassés à coups de pierres et quand on avait pu échapper à toutes ces vexations et éviter les pièges, on trouvait, en pénétrant dans la salle

du vote, près de l'urne, la surveillant, les faces rubicondes et les poings tendus de deux prêtres qui vous dévisageaient et contrôlaient la couleur du bulletin que vous mettiez dans l'urne.

..

Chacun a pu recueillir un peu de la manne qui tombait du ciel, comme au temps des ancêtres hébreux.

Les suffrages s'achetaient sur la place publique et dans les débits. De l'argent fut remis jusque dans la salle de vote, à Kéridy-Penmarck par exemple. A Plogastel, des cyniques, gens d'importance, tenaient boutique et achetaient les voix de 5 à 10 francs. Des électeurs furent payés pour s'abstenir de voter ou rester au lit. A d'autres, on offrit la forte somme pour modérer leur zèle et les amener à n'agir qu'avec mollesse.

Un nommé A. B. avait été condamné pour délit de pêche. Le vicaire de sa commune lui remit 100 francs pour payer la note du percepteur à la condition qu'il voterait pour M. de Servigny, ce qu'il fit le 6 mai.

Un électeur de Guilvinec reçut un complet neuf et un habitant de Plogastel-Saint-Germain, un pantalon de coton ; à un républicain du Juch on promit 6 stères de bois en échange de son vote ; un autre reçut la récolte d'un champ d'avoine. Je connais

enfin un gros bonnet de Guengat qui fut gratifié d'un harnais tout flambant neuf en récompense de son beau zèle et de ses services électoraux. Napoléon I^{er} ne traita pas avec plus de munificence les officiers et les soldats qui, pour s'être distingués dans les combats, reçurent de lui des armes et des selles d'honneur !

∴

Les moitiés féminines des gros électeurs ne furent pas oubliées et reçurent du parti libéral et de son candidat des marques de haute bienveillance. Des indiscrets racontent qu'elles furent gratifiées de jolis cadeaux et que les bijoutiers de Quimper firent des affaires d'or. En Angleterre, du temps de Pickwick, on offrait aux dames des parasols verts en temps d'élection. Ici les choses se passèrent comme à l'époque où Jérôme Paturôt, candidat, était à la recherche d'une position sociale.

Je n'apprendrai rien à personne en proclamant que les femmes sont coquettes et que dans une élection l'appui du sexe de la contrée n'est pas à dédaigner. Rien de plus facile que de le conquérir avec des brimborions de toilette : « Des objets voyants, disait la Malvina du roman de Louis Reybaud, du jaune surtout. La province raffole du jaune. Allez jusqu'au citron, vous ne risquez rien ;

plus c'est foncé de nuance, mieux ça réussit. » Et on alla jusqu'au citron !

∴

En Bretagne comme en beaucoup de régions de la France, peu d'élections se font sans boire. En Flandre, une élection roule des flots de bière, ainsi qu'en Alsace autrefois. Dans les pays de cidre, on vide des chopines. Sous le climat de la Basse-Bretagne, on préfère le fort, c'est-à-dire ce qui s'empare fortement du gosier.

Un candidat, après avoir dérangé les électeurs, leur doit une politesse. C'est dans la tradition, et l'usage fait loi en matière électorale. Je dois dire que tous les candidats ont adopté ces mœurs qui disparaîtront peut-être le jour où, par une évolution heureuse, les électeurs paieront à leur tour. Mais la politesse offerte n'engage pas l'électeur et n'impressionne pas son suffrage.

Il y a cependant des limites à tout et il ne faut pas que, par l'abus qu'on en fait, la bouteille ait la possibilité de s'ériger en grand électeur. Or, voici ce qui est arrivé dans cette circonscription arrosée d'alcool, pendant trois mois, du matin au soir.

Le candidat libéral (on ne peut l'être davantage), inconnu jusque-là, ou à peu près, dans la région, se fit le raisonnement de Mahomet. Comme la mon-

tagne ne se déplacerait probablement pas pour venir à lui, il voulut aller à la montagne.

Il convoqua d'abord, pour lier connaissance avec eux, les conseillers municipaux des communes réactionnaires et les conservateurs de marque des communes républicaines.

Vous devinez à quelles fêtes assistèrent ces estomacs affamés par un jeûne électoral de plusieurs années.

Un banquet,
Un banquet,
Voilà ce qui nous manquait
Un banquet,
Un banquet,
Vive, Vive Bilboquet.

On but ferme, on mangea et on engoula à discrétion. On soupa même au champagne et l'artillerie de la veuve Clicquot fit entendre au dessert ses salves joyeuses. Puis vint le tour des grogs bien épicés, et l'on pouvait chanter :

Nous sommes gris,
Mes amis,
Tout marche bien en ce bas monde,
Le ciel est bleu, la terre est ronde,
Nous sommes gris.

Un nuage de fumée échappé des pipes et des cigares des convives vint toujours au moment propice

couvrir de ses flocons épais la scène de décadence qui marqua la dernière heure de ces agapes servignistes.

Nos voisins d'Outre-Manche caractérisent d'un mot l'état d'ébriété de ces *beati possidentes*, en disant d'eux qu'ils sont *paf*, expression qui viendrait du mot anglais retourné « fap » ivre. Le monde sélect qui a lu Shakspeare aurait pu dire qu'ils étaient dans leurs sublimités. *To he in his altitudes*.

Ces lendemains de fête furent mélancoliques et tristes, et traversés par de douloureux tiraillements d'estomac.

Nous étions gris,
Mes amis,
Tout marche mal en ce monde,
La terre est plate et le ciel gronde.
Nous étions gris (1).

∴

Vous pensez comme les invités, qui étaient les plus riches et souvent les plus écoutés de la commune, firent l'éloge de ce candidat hier inconnu et qui régalaient si bien.

La nouvelle de ces munificences et de ces largesses se répandit à la ronde comme une traînée de poudre.

(1) Béranger.

L'Etat-major était conquis ; restait à s'attirer les bonnes grâces et l'estomac des simples électeurs. Des réunions eurent lieu à la fin desquelles on vida à la santé du candidat jusqu'à 50, 60, 80 et même 100 litres d'alcool. Le jour de l'élection à Plogonnec c'était, dans les débits, un déluge d'alcool. C'est miracle qu'une allumette craquée à point n'ait pas mis tout ce monde en feu.

A la sortie des réunions où le candidat était tombé sur les finances de la troisième République, les invités tombaient à terre et bientôt on ne trouvait plus personne à qui parler.

Mais ce n'est pas tout. Des crédits étaient ouverts dans un grand nombre de débits, et buvait qui voulait, à volonté. Cela dura quatre mois dans certains bourgs, et ailleurs, quelques semaines. La caisse noire payait tout. Un certificat émanant de mes amis de la commune d'Esquibien, et recouvert de 51 signatures, atteste « que durant la période électorale, les agents de M. de Servigny ont fait une « propagande acharnée en sa faveur et ont payé à « boire dans les débits d'Esquibien en totalité, « mais plus dans les uns que dans les autres, une « quantité effrayante de boissons de toutes sortes, « notamment de l'eau-de-vie. Ce vrai festin de Bal-thazar a bien duré trois mois.

« Approximativement, leurs dépenses peuvent « s'élever à 4.000 ou 5.000 francs, »

Des prêtres payaient aussi à boire, notamment à Beuzec et à Mahalon.

A Goulien, un soir de manifestation anti-républicaine, on versa aux manifestants 60 bouteilles d'eau-de-vie et des liqueurs de toutes sortes, à discrétion. Hommes, femmes et enfants de 7 à 13 ans étaient dans un complet état d'ivresse et se livrèrent jusqu'à une heure du matin aux démonstrations les plus extravagantes.

Les chefs de la réaction furent dans chaque commune entretenus magnifiquement et placés à la tête de bureaux de recrutement où, de concert avec les curés, ils s'employèrent à attirer des adhésions à la bonne cause et à payer largement les défections.

Durant la campagne électorale, ils eurent à domicile un approvisionnement d'eau-de-vie complété par du cognac, du kirsch, du rhum, du tafia et du champagne. Quand un visiteur de marque se présentait chez l'un d'eux, le vin doré emplissait aussitôt les coupes. Je sais qu'on en offrit un jour dans la commune de Pouldreuzic à un commissaire spécial venu pour faire des notifications à l'occasion de l'inventaire de l'église.

Dans une commune, l'Etat-major clérical, nanti de la forte somme, fonda un « mess » dans une auberge du bourg et deux fois par jour on s'y empiffrait d'une nourriture de choix que faisaient passer des vins distingués.

Les chefs de quartier dans les communes invitèrent aussi à de plantureux festins les petits fermiers, leurs *pentys*, les journaliers et en général tous ceux qu'on considérait comme d'étage inférieur. Ces derniers n'osèrent souvent pas décliner les invitations, mais je dois dire que la plupart ne voulurent pas émettre un vote vénal et conservèrent jusqu'au bout leur fidélité à la République. S'ils ne refusèrent pas les lentilles électorales qu'on leur offrait, plus fiers qu'Esau, ils ne consentirent pas à vendre leur droit d'ainesse électoral. Ils surent résister jusqu'au bout aux offres d'argent qu'on leur fit et ne voulurent pas se laisser acheter comme du bétail au marché. Ces actes de probité civique sont innombrables et honorent grandement ceux qui en ont été les auteurs. Ils brillent dans cette fange électorale comme des rubis précieux au milieu d'un bourbier.

A côté des ivrognes et des fainéants qui se vendent sans hésiter, à côté des chefs corrompus qui, semblables aux nourrices gourmandes, avalent les trois quarts des friandises destinées à la marmaille ou font danser l'anse du panier comme des cuisinières bourgeoises, il y a les citoyens pauvres et incorruptibles, dignes d'habiter la Solente électorale rêvée par les fondateurs du suffrage universel, qui n'ont besoin ni des riches ni de leurs présents et qui ne consentent pas à laisser tomber en quenouille

ce que les Anglais appellent le viril suffrage, *manhood suffrage*.

..

Dans bien des communes, et notamment à Guiler et à Plouhinec, on avait promis de célébrer, le lendemain de l'élection, le succès du candidat libéral par de fastueux banquets, des pique-niques pantagruéliques où l'on consommerait le veau rôti sur place.

De grands feux avaient été allumés le 6 et les électeurs, qui arpentaient les sentiers des grands « méjou » pour venir voter au bourg, sentaient monter jusqu'à eux en bouffées tentatrices le fumet odorant qui s'échappait des viandes arrosées du beurre des bons herbages et pénétrées par les traits ardents d'une flamme sans cesse avivée et élargie.

Vanité des vanités, a dit l'Ecclésiaste. Les veaux eux-mêmes ont leur destinée ! Au lieu de triompher sous les éclatantes apparences de plats servis chauds et fumants à une foule en délire, ces viandes obscures ont été consommées dans des repas intimes, enveloppés de la tristesse qui suit la défaite ; celles qui n'avaient pas encore vu le feu ont reçu du sel et ont été descendues dans des charniers modestes et remisées dans les coins d'ombre des greniers solitaires.

La destinée cruelle fut plus douce envers le veau

de M. Calvet-Rogniat, sous l'Empire. La chose se passait en 1863, dans l'Aveyron. Les ménagères de Mosteljoulx, réunies un jour devant l'étalage d'un boucher de la localité, contemplaient avec admiration un veau portant à son cou une étiquette avec ces mots : « Veau de M. Calvet ; les électeurs le mangeront demain pour fêter le triomphe du candidat. »

Et les choses se passèrent comme elles avaient été annoncées. Il n'en fut pas de même à Plouhinec, le 7 mai de l'an de malheur 1906.

CHAPITRE XII

LES MENACES

Le mot de liberté et l'*Action libérale*. — Le pont d'Or. — Pression sur les fermiers. — Le réveil en campagne le 6 mai. — Ouvriers d'usine et soudiers menacés. — Marins pêcheurs boycottés. — Commerçants terrorisés. — Le fil de rancune de curé.

M. de Carfort menace tout le monde. — Sa correspondance électorale. — Il veut édifier la caserne du bonheur. — Un Rabagas jaune.

Les inventaires. — Toujours M. de Carfort. — Le spectre rouge. — Grèves de Brest et du Nord, sécheresse, pénurie de pêche, mévente du poisson... tout cela, c'est la faute à Le Bail !

Comment Le Bail se console en apprenant la mésaventure arrivée à son collègue Torchut.

Jamais les cléricaux ne prononcèrent tant le mot de liberté qu'à cette époque. En 1848, les conservateurs fondèrent aussi l'*Union libérale* qui n'était autre chose que l'*Action libérale* d'aujourd'hui.

Alors, comme de nos jours, il y eut un réchampsage du mot de libéralisme qui sert périodiquement de mot d'ordre aux ambitions des partis de réaction. Quelques-uns se laissèrent entraîner et crurent à la vertu magique du mot que la résistance aux inventaires avait mis en faveur et les docteurs de l'opposition rééditèrent le conseil du médecin célèbre: « Employez vite ce remède pendant qu'il guérit. »

Menaces, chantage, intimidation, pression, violences, tout fut supérieurement orchestré. De mémoire d'homme, conspiration si bien machinée ne fut à aucune époque préparée avec le même entrain contre l'indépendance des votes avec la complicité de ces trois facteurs, l'argent, le prêtre, la femme. La République faillit tomber en quenouille et un pont d'or lui fut offert pour passer sous le joug de la servitude cléricale. La matière électorale fut comprimée à l'excès. On fit endurer aux consciences droites le supplice du carcan pour leur imprimer la déviation nécessaire. Tout électeur en état de dépendance vis-à-vis d'un autre homme, fut immatriculé, de gré ou de force, dans les rangs du parti « libéral » et dut voter finalement pour la bonne cause sous peine d'être congédié, brisé, boycotté, traîné aux gémonies.

Et surtout que la victime n'essaie pas de se défendre en s'adressant aux tribunaux. Les cléricaux

ont l'argent et finiront bien par avoir raison du récalcitrant et par l'avaler comme une chope.

∴

La pression sur les fermiers et les *pentys* (1) fut atroce. Un certificat de Plobaunalec, recouvert de plus de 20 signatures, constate que « les fermiers, « journaliers et domestiques avaient reçu l'ordre, « sous peine d'être remerciés par leurs employeurs « et afin qu'on soit bien certain qu'ils votent pour « M. de Servigny, d'aller tous au scrutin, en même « temps que leurs chefs de file, dès l'ouverture du « vote.

« Dès la constitution du bureau, ils se présentèrent donc au nombre de 150, encadrés par les « chefs du parti réactionnaire, les patrons et employeurs, les trois prêtres de la commune, M. du « C..., officier de réserve, son garde particulier. Ces « deux derniers ne sont pas électeurs à Plobaunalec.

« Il avait été bien convenu que tous ceux qui ne « se seraient pas présentés à cette heure, ne se seraient pas laissé conduire et encadrer, auraient « été considérés comme partisans de M. Le Bail et « mis à l'index. »

(1) Petits fermiers exerçant le métier de journalier agricole.

A Audierne et à Ploubinec, des électeurs ont été envoyés de la même façon au scrutin, par troupeaux, comme des moutons. S'il n'en fut pas de même à Plozévet, c'est que les républicains y mirent bon ordre en libérant les fermiers des gros propriétaires de la réaction qu'on conduisait au vote, militairement encadrés.

A Plomeur, la pression sur les fermiers fut telle qu'un brave homme m'écrivait : « Ils crient « Vive la Liberté », et, en même temps, ils menacent tous les gens qui sont sous leurs ailes ; pour bien dire, ils les prennent par les ailes pour les empêcher de voler : voilà la liberté chez eux. »

Beaucoup de petits fermiers durent capituler et s'avouer vaincus dans leur résistance par crainte de leurs voisins qui les aidaient dans leurs récoltes et leur procuraient, à l'occasion, les moyens de transporter leurs denrées ou leur bétail aux foires et aux marchés d'alentour.

D'autres craignirent encore d'être privés à tout jamais d'avantages qui leur étaient concédés par esprit de bon voisinage, tels que la faculté de rouir leur chanvre et de laver leur linge au douet voisin ou de s'approvisionner d'eau potable chez le grand propriétaire du village devenu tout à coup ombrageux et menaçant. Un nommé le B., de Goulien, s'est trouvé dans ce cas.

Des propriétaires cultivateurs de Plovan, en

même temps fermiers d'une terre voisine, furent réveillés le 6 mai, à trois heures du matin, par une visite inopinée de leur propriétaire, homme titré, venu la nuit, en voiture, d'un arrondissement voisin pour surprendre au lit ses tenanciers et les amener à voter à sa guise.

..

Les ouvriers de l'usine ou du bâtiment ont été menacés de renvoi. Il m'est facile d'en trouver de nombreux exemples à Pont-Croix, Esquibien et Plouhinec.

Les soudiers du littoral des trois cantons de Pont-Abbé, Plogastel-Saint-Germain et Pont-Croix furent terrorisés par des lettres anonymes. Ces soudiers sont de pauvres gens qui, de jour et de nuit, l'hiver comme l'été, ramassent péniblement le goémon, épave que la mer, en déferlant, roule vers le rivage, après les tempêtes. Ce goémon, par eux séché, puis, incinéré dans des fours primitifs, donne un produit appelé *soude*, qui sert à la fabrication de produits chimiques et est vendu à des industriels syndiqués de la région, tous réactionnaires.

J'ai en ma possession deux de ces lettres signées *Un gérant d'usine* et où on menaçait ces malheureux de ne plus à l'avenir leur acheter leurs produits, s'ils votaient mal.

Les marins-pêcheurs furent victimes des menaces et des vengeances coupables des maréyeurs de Guilvinec et de Douarnenez qui n'eurent pas pitié de leur misère. Ceux de Lesconil, fervents républicains entre tous, puisque j'eus dans cette section électorale l'unanimité des voix, avaient l'habitude de vendre leurs pêches à Guilvinec. Quand ils y vinrent comme d'habitude, les maréyeurs refusèrent de leur rien acheter et ils durent se débrouiller pour trouver ailleurs le placement de leur marchandise, ce qui fut pour eux une perte de temps et d'argent.

Quand les patrons républicains n'étaient pas éconduits, leur poisson ne leur était payé qu'un prix inférieur à celui versé aux patrons conservateurs.

Aucune profession, aucune situation ne fut à l'abri d'une menace ou d'un congé.

L'afficheur de Mabalon, qui remplissait cette fonction depuis plus de trente années, fut révoqué net par délibération du conseil municipal. Le tambour de Gourlison fut inquiété.

Les pauvres furent menacés de se voir retirer leurs aumônes hebdomadaires.

On osa dire à des conscrits qu'ils seraient incorporés au loin, dans des bataillons d'Afrique, s'ils votaient mal.

Les commerçants furent les jouets de la tyrannie des prêtres. Les malheureux n'osaient parler, ils s'étaient mis un bœuf sur la langue. Lors des quêtes

faites à domicile, ils durent, pour ne pas encourir les vengeances cléricales, s'imposer des sacrifices d'ordre moral et matériel à la fois, c'est-à-dire donner de l'argent destiné à combattre leurs idées.

J'en connais un, dans une commune du canton de Douarnenez, qui me soutint jusqu'à l'avant-dernier jour. Sous quelles violences cette conscience droite, jusque-là si courageuse, a-t-elle succombé? Elle a dû lutter longtemps et ne céder qu'à des motifs d'ordre vital. Paix à l'homme qui a été contraint d'agir ainsi pour préserver son commerce de la ruine et sauver le pain de ses enfants!

Les cléricaux furent enchantés de leur victoire gagnée sur le pauvre homme, prirent d'assaut son échoppe et y collèrent les affiches de leur favori. Sous toutes les latitudes, les prêtres sont redoutés et redoutables. Dans la Sarthe, on disait autrefois : « Pour avoir des souliers parfaits qui ne prennent pas l'eau, il faut que l'empaigne soit de gosier de musicien parce que ça ne boit jamais l'eau; la semelle de langue de femme, parce que ça ne s'use jamais, et enfin qu'ils soient cousus avec du fil de rancune de prêtre, parce que ça dure toujours. »

..

Les canotiers des bateaux de sauvetage des nombreux ports du canton du Pont-l'Abbé furent, de la

part de M. Lenepveu de Carfort, l'objet de menaces et de tentatives d'intimidation dont il est bon de dire un mot.

M. de Carfort est un ancien officier que le Département de la marine fit encore jeune capitaine de vaisseau. A quel sentiment a-t-il obéi en prenant prématurément sa retraite ? Peut-être trouva-t-il que ses mérites n'avaient pas été récompensés à leur juste valeur. Peut-être encore, en renonçant à un commandement sur mer, nourrit-il la secrète ambition de régner sur terre. A peine installé au pays de Loctudy, on le voit fonder des syndicats agricoles et réunir autour de lui les éléments d'un parti. Il aspire à devenir le centre de la cristallisation rêvée et promet de faire revenir l'âge d'or sur la terre. Sous sa direction, les paysans devenus des coopérateurs vendront superbement les produits de leurs champs, à la seule condition de lui obéir au doigt et à l'œil en politique. Le canton de Pont-l'Abbé deviendra sous son égide la caserne du bonheur.

Voici que l'époque des élections approche. On le voit aussitôt prêchant et patrocinant, courant les routes et les fermes, comme animé du mouvement perpétuel.

Pêcheurs, paysans, canotiers, fonctionnaires marcheront au sifflet comme des marins à bord d'un cuirassé d'escadre. Dressé contre les hommes, les épiant, les surveillant, les censurant, il poursuit

aussi de ses aboiements les doctrines contraires aux siennes qu'il trouve subversives.

Un excellent agent de l'inscription maritime de Douarnenez, M. Bernard, fut dénoncé par lui à l'administrateur de la marine, au Préfet maritime et au ministre pour de prétendus appels à l'insurrection et à l'action directe qui n'existèrent jamais que dans l'imagination du dénonciateur.

La cause de l'ordre eut en lui son Rabagas jaune. Les agents et employés de l'Etat devenaient coupables à ses yeux quand ils ne combattaient pas le gouvernement qui les payait. Ces bons serviteurs étaient tous pour lui « des agents d'une autorité tracassière qui ne voient dans le mandat qui leur est confié qu'une occasion de vexer les citoyens ». Il leur avait voué une haine féroce. Ah ! s'il les avait tenus seulement une minute. Assommer l'un d'eux, ce n'était pas « assommer un homme », mais « écraser un principe ».

Les passions finissent bien par se calmer et s'éteindre, mais les écrits restent après la tourmente. Ils appartiennent à l'histoire électorale grande ou petite et servent à l'écrire et à fixer les gestes et les mœurs transitoires d'une époque.

Voici la lettre, adressée le 25 avril 1906, par M. de Carfort à M. Jégou, patron du canot de sauvetage de Kéarity.

« Mon cher Jégou,

« J'ai été hier à Kéridy pour vous parler ; vous étiez en mer : voici ce que j'avais à vous dire :

« De nombreuses plaintes sont arrivées contre vous au comité d'administration de la société de sauvetage de Paris. La société, comme vous le savez, ne s'occupe pas de politique : elle laisse tous les patrons et canotiers libres de voter suivant leur conscience et ne s'occupe pas de leurs opinions.

« Mais elle ne saurait tolérer que des patrons et canotiers se disent révolutionnaires et lèvent le drapeau rouge : elle ne tolérera pas non plus que des canotiers prétendent imposer aux autres marins-pêcheurs de voter pour l'un ou l'autre par des menaces et violences. Ces procédés sont d'ailleurs passibles des tribunaux.

« Je vous préviens donc, en ma qualité de membre fondateur de la société et de neveu de l'amiral Duperré, président de la société, de ne pas vous compromettre dans la prochaine élection ni pour Servigny, ni pour Le Bail. Si de nouvelles plaintes sont adressées contre vous, vous serez impitoyablement mis à pied, ainsi que tous les canotiers qui ne respecteront pas la liberté de voter de leurs camarades.

« Je vous préviens par affection pour vous ; je vous ai serré la main l'année dernière à l'assemblée générale de la Sorbonne lorsqu'on vous a remis la récompense que vous avez si bien gagnée.

« J'espère que je n'aurai pas à le regretter, et que vous comprendrez mes paroles. Je suis l'ami des marins, puisque je suis un ancien capitaine de vaisseau. Je vois avec peine qu'ils font fausse route. N'oubliez pas que les ministres se suivent et ne se ressemblent pas. C'est une bêtise que de se compromettre ouvertement pour l'un ou pour l'autre. Restez neutres, c'est le conseil de la sagesse.

« Je vous envoie l'assurance de mes sentiments dévoués.

« H. DE CARFORT,

« capitaine de vaisseau en retraite. »

« Je vous autorise à montrer ma lettre à vos canotiers et à votre collègue de Saint-Guénolé Auffret, qui est aussi très compromis. »

Cette lettre comminatoire, écrite à l'insu de l'amiral Duperré qui a désapprouvé plus tard cette attitude, avait pour but de paralyser la liberté politique de ces merveilleux citoyens qui s'appellent Jégou et Auffret, et dont le premier a sauvé 135 personnes, et, le second, réalisé des prodiges d'héroïsme et opéré des sauvetages innombrables dans le cadre le plus tragique du monde.

Au garde maritime de l'Île-Tudy, l'honorable M. Quéré, M. de Carfort écrit le 5 mai, la veille de l'élection, une lettre où il l'accuse de se livrer sur

les pauvres pêcheurs à des manœuvres d'intimidation et il ajoute :

« A partir d'aujourd'hui je ne vous connais plus et vous considère comme un homme sans conscience.

« Vous pouvez montrer ma lettre à votre patron Le Bail. Il ne vous sauvera pas des mains de la justice, si vous ne cessez immédiatement de vouloir violenter la liberté de conscience et de vote de vos administrés.

« Faites savoir la même chose au maître de port Le Berre, et aux pilotes. Ils sont fonctionnaires, leur devoir et la loi leur imposent de rester neutres. Je les surveille, qu'ils ne fassent aucune propagande ni pression officielle. Le Bail est d'ailleurs perdu, et le Bloc aussi. Le ministère de demain balayera tous les mauvais fonctionnaires qui se font les esclaves d'un homme, au lieu de rester les serviteurs de tous les citoyens qui les paient, sans distinction d'opinion.

« Je ne vous salue plus.

« COMMANDANT DE CARFORT.

M. le maire de l'île Tudy reçut de son côté des échantillons de la prose conservatrice de M. de Carfort qui s'était arrogé le droit de censure sur tout et sur tous.

..

Chacun sait aujourd'hui que l'agitation provoquée à l'occasion des inventaires des églises fut au premier chef une manœuvre électorale. Dans le département du Finistère notamment, du 29 janvier au 10 février, les inventaires purent être faits partout sans incidents, après une simple protestation de pure forme. Il en fut ainsi dans les milieux éclairés, chefs-lieux d'arrondissement ou de canton. Puis, subitement, l'attitude change : dans tout le département, des points de congestion se forment et bientôt, partout, la sédition est fomentée par les prêtres ou par les chefs de la réaction qui font sonner le tocsin, barricader les portes des églises et appeler les fidèles à la défense de la religion menacée. La province comme Paris eut ses apaches pieux. Le beau zèle religieux apparent ne fut qu'un prétexte à l'étalage des passions de parti et à la manifestation des sentiments politiques sans cesse contenus et refoulés depuis trente-cinq ans.

L'heure de la revanche paraissait venue et on se préparait à sonner l'hallali.

Les inventaires étaient représentés comme un acte de confiscation religieuse, prélude d'autres confiscations prochaines. Demain, on ne manquerait pas de dépouiller les propriétaires de leur habita-

tion et de leurs terres après les avoir privés de leurs églises.

Et les conservateurs s'empressèrent de saisir l'occasion qui s'offrait à eux de se présenter comme les seuls et vrais défenseurs de l'ordre, de la religion et de la propriété.

M. de Carfort fut le premier à exploiter ce mouvement au profit de la cause qu'il défendait. Il écrivait, le 26 mars 1906, à M. Bargain de l'Île Tudy : « Les inventaires ont amené dans toute la France un revirement complet de l'opinion ; ce sont les républicains libéraux comme M. de Servigny qui triompheront. Nous voulons une République libérale et honnête où tout le monde aura la liberté, la vraie et non pas la République sectaire et intolérante, pire que la Monarchie que les Le Bail et autres politiciens de son espèce veulent nous imposer, pour nous exploiter à leur profit. »

D'autre part, les prêtres annonçaient, à Ploaré par exemple, le pillage des fermes par les apaches si la franc-maçonnerie triomphait des candidats de l'ordre.

M. de Carfort sut mieux que tout autre agiter le spectre rouge, en vrai disciple de Romieu, son premier inventeur. Il montra la France au bord du précipice, aux prises avec « l'hydre de l'anarchie » et près de rouler dans « l'abîme des révolutions ».

Voici la lettre qu'il écrivit, le 31 mars, à M^{me} C. de C.

« Madame,

« Je me permets de vous faire adresser les numéros de l'*Echo de Paris* dans lesquels M. Dru publie une étude très documentée sur la « Révolution qui vient ». Je vous engage à les lire attentivement et à les méditer. Si ensuite vous continuez à mettre l'influence dont vous disposez dans la commune de Plomeur au service de M. Le Bail, au moins vous le ferez en connaissance de cause, et non plus, comme maintenant, sous l'empire d'idées généreuses que les politiciens de son espèce savent faire miroiter aux yeux des personnes charitables, éprises comme vous de plus de justice sociale et de compassion pour le sort des malheureux.

« Peut-être M. Le Bail est-il lui-même un naïf et un instrument inconscient aux mains de la Confédération générale du Travail ? Toujours est-il que c'est lui qui a appelé à Douarnenez les délégués du comité révolutionnaire, lui qui a fomenté les grèves de Douarnenez et voté pour le Bloc, désorganisateur de l'armée et de la religion. Il est donc absolument responsable de tout ce qui se prépare, et voter pour lui, c'est voter pour la Révolution sociale, dont vous serez, Madame, la première victime, car ne croyez pas qu'on vous ait fait grâce de votre charité et de votre générosité. La reconnaissance est une vertu bannie du

catéchisme socialiste. Je sais que la Villeneuve est inscrite parmi les propriétés qui doivent être brûlées et pillées lors du soulèvement général ouvertement préparé dans les 135 bourses du travail, avec les 600.000 francs de subvention que l'Etat et les communes donnent cette année à ces organisations révolutionnaires.

« Il y a longtemps que personnellement je suis au courant de tout ce que révèle l'*Echo de Paris* et c'est parce que je considère comme un devoir de lutter contre la théorie socialiste, qui, après avoir détruit la société actuelle, n'a rien de pratique à mettre à la place, que j'ai quitté la marine, et que je me suis décidé à faire de la politique, non pas réactionnaire, mais libérale et progressiste. Soyez donc des nôtres, Madame. Ne soyez pas aveugle et dupe plus longtemps. L'amitié que j'avais pour vous et que je conserve, parce que je sais que c'est par générosité et de bonne foi que vous soutenez Le Bail, m'a engagé à vous écrire.

« Excusez-m'en, si vous trouvez ma prose indiscrete et agréez, je vous prie, mes hommages très respectueux. »

« H. de CARFORT »

Voilà le grand mot lâché et le secret connu. M. de Carfort, fatigué de la marine qui n'ouvre pas un champ assez vaste à son activité et à ses ambitions, a quitté sa noble profession pour combattre les gens du Bloc et barrer le chemin à la Révolution so-

cial. Gageons que son ambition n'est pas désintéressée. Ses allées et venues, ses déplacements constants, ses marches et contre-marches sont le signe non équivoque d'une démangeaison d'arriver qu'il a de la peine à calmer.

Pour lui je suis, dans la circonscription électorale qui m'a élu, une des têtes de l'hydre de l'anarchie et, dès l'ouverture de la période électorale, ce paladin de l'ordre social fait comme Hippolyte dans le récit de Théramène et pousse droit au monstre.

..

Il est bien entendu que j'ai ma part de responsabilité que je revendique hautement dans la politique du ministère Combes. Mais pour les cléricaux en général et M. de Carfort en particulier, j'étais responsable de tout le mal, aussi bien des phénomènes d'ordre politique et social que des troubles constatés dans l'ordre de la nature.

Les grèves de Pont-l'Abbé et de Douarnenez me sont imputables, mais certains n'ont pas hésité à me rendre aussi responsable des troubles de Brest et des grèves du Nord. Quand il tonne et vente ou que la sécheresse se prolonge comme en 1906, c'est la faute à Le Bail. Aux marins, curés et bigotes affirment que si la sardine a fui nos côtes, c'est la faute à Le Bail dont les idées anticléricales ont éloigné le pois-

son. Evidemment mon vote sur la loi de séparation a dû impressionner et faire dévier les courants tièdes qui apportaient à nos marins la manne argentée qui les fait vivre.

En revanche, le maquereau donne et... sa mévente m'est imputable. Le journal *l'Action libérale*, de Quimper, écrivait le 24 mars 1906 :

« Il semble qu'un sort soit jeté sur nos côtes, car le poisson les fuit de belle manière.

« Sachez donc, pêcheurs de Douarnenez, de Tréboul et de Pouldavid, d'Audierne et du Guilvinec, qui, vaillamment et sans regarder derrière vous, allez dans les parages lointains et dans la nuit noire jeter vos filets de maquereaux, mouillés, gelés, sans repos et souvent sans pain, exposés aux pires dangers et à la mort ; il est bon que vous sachiez d'où vient et quelle est la cause de cette mévente persistante dont vous souffrez.

« Elle vient de la mauvaise politique que nous subissons depuis si longtemps.

« Elle vient du renvoi immérité des prêtres, des sœurs, des religieux et religieuses, de la fermeture des pensionnats et des couvents.

« Elle vient de l'irréligion enseignée par les pédagogues, par les sectaires aux jeunes générations.

« Elle vient du trouble, des grèves, des dissensions et de la guerre civile que nos gouvernants ont allumée en France.

« Dites-vous aussi ceci, marins-pêcheurs, c'est

qu'on ne blasphème pas le nom de Dieu dispensateur de toutes choses et du poisson en particulier et qu'on ne brise pas les portes de ses temples impunément.

« Et quoique nous puissions être accusés de superstition, nous devons constater cependant que c'est depuis 1902, date à laquelle nos marins-pêcheurs crurent devoir élire leur blocard et sectaire député Le Bail, que le mal cruel dont ils souffrent a commencé.

« Simple coïncidence, diront les adversaires.

« Simple coïncidence peut-être, dirons-nous, mais bien faite pour intriguer et pour faire réfléchir ! »

Si nous avions eu en France une éruption pareille à celle du Vésuve ou un tremblement de terre analogue à celui de San-Francisco, j'en devenais responsable et risquais de ne pas être renommé.

A Pont-l'Abbé, la municipalité a frappé d'une taxe d'octroi les fourrages des fermes situées dans la partie rurale de la commune. J'en deviens responsable. Un malheur privé, une mort subite à terre ou un accident en mer ne se produit pas sans qu'on dise aussitôt : C'est la faute à Le Bail, comme on disait autrefois (*si parva licet componere magnis*).

Je suis tombé par terre,
C'est la faute à Voltaire ;
Le nez dans le ruisseau,
C'est la faute à Rousseau.

J'avais été appelé à faire une conférence à Pont-l'Abbé lors de l'inauguration de la coopérative ouvrière du bâtiment, fondée dans cette ville. J'y allai d'un discours et d'une souscription, heureux d'apporter mon adhésion morale et mon faible concours matériel à la cause de la coopération de production et des travailleurs libres. J'ai peur que les coopérateurs ne m'en aient su plus tard aucun gré et que les commerçants, entrepreneurs et salariés m'en aient tenu rigueur. Comment faire ?

Vous rappelez-vous la scène de cette pièce de Sardou où le prince de Monaco fait entendre ses doléances :

« Tous mes actes sont appréciés, dénaturés, travestis avec un art!... Exemple : — Je me promène!... « J'ai donc bien des loisirs! » Je ne me promène pas!... « J'ai peur de me montrer!... » Je donne un bal!... « Luxe effréné! » — Pas de bal... « Quelle avarice! » Je passe une revue!... « Intimidation militaire!... » Je n'en passe pas!... « Je crains l'esprit des troupes! » — Des pétards à mes fêtes... « L'argent du peuple en fumée! » Pas de pétard!... « Rien pour les loisirs du peuple. » Je me porte bien! « L'oisiveté! » Je me porte mal! « La débauche! » Je bâtis!... « Gaspillage! » — Je ne bâtis pas!... « Et le prolétaire?... » Enfin je ne puis plus ni manger, ni dormir, ni veiller à ma guise, que tout ce que je fais ne soit proclamé détes-

table, et tout ce que je ne fais pas... pire encore. »

Les amitiés fidèles et la reconnaissance de la majorité des électeurs m'ont vite consolé de toutes les vilenies qu'on m'a fait subir. Il faut, dans la vie politique, se pénétrer de philosophie et garder un bon estomac. N'est-ce pas Chamfort qui a dit qu'on devait être en mesure d'avaler chaque matin quelques crapauds. Mon viscère y est fait maintenant.

Et puis, je me console à l'idée que mes collègues de la Chambre n'ont pas été non plus exempts de ces vicissitudes. Dans le nombre, j'en vois même de plus malheureux que moi, mon collègue Torchut, de la Charente-Inférieure, par exemple. Il a le bonheur de représenter la région de Marennes où les produits de l'ostréiculture prennent, à l'intention des bouches gourmandes, des colorations d'émeraude dans la nacre de leurs coquilles. Vous ne devinerez jamais. Essayez. Je vous le donne en cent, en mille. Les journaux conservateurs du pays l'ont accusé sans rire d'avoir livré aux Anglais le secret de l'art du verdissement des huîtres. Quand je pense à cela, je reprends ma gaieté un moment compromise et je me réjouis de ne pas m'être abandonné il y a un an à un beau désespoir.

Parmi les humiliations et les flétrissures qui m'attendaient, celle-là au moins m'a été épargnée de

vouloir livrer à l'Étranger les secrets de notre défense et de nos industries nationales.

On a oublié de m'appeler traître dans les gazettes et dans les réunions, et, plus heureux que MM. de Mirabeau et Torchut, je n'ai pas entendu crier par toutes les rues : *La grande trahison de M. Le Bail.*

CHAPITRE XIII

LES VIOLENCES

Les embuscades de Landudec, Plogonnec, Tréguennec, Loctudy, Plobannalec. — Coups de cailloux et de triques. — Batailles rangées. — Populations maritimes en marche, drapeaux déployés.

Une trombe électorale. — Excès commis à Primelin. — Le Pneu Michelin et la propagande des vicaires. — Sabotez, plumez le républicain. » — A Goulien, à Plogonnec, à Cléden, à Mahalon.

Vengeances réactionnaires le 7 mai à Plouhinec, Goulien, Cléden, Peumerit. — Filets lacérés, mâts coupés, champs et jardins dévastés, clôtures renversées, animaux mutilés et pendus.

Atmosphère de chouannerie et terreur blanche.

A la violence morale, aux menaces, s'ajoutèrent encore les violences matérielles.

Le candidat républicain et ses amis en eurent leur part. Je passe sous silence la musique étrange que les jeunes filles, roses mystiques du xx^e siècle, firent

retentir en de nombreuses communes sur mon passage. Il en fut de même dans toute la France où chaudrons, marmites, casseroles et antiques bassinoires furent mis à contribution et durent rendre des sons étrangers à leur destinée. Hommes, femmes, enfants piaillaient et criaient comme gens auxquels on aurait pris les cochons de leurs étables, et, au lieu de les réclamer poliment, ils semblaient dire comme les personnages de Rabelais : « Jusqu'à ce que vous nous les ayez rendus, nous ne cesserons de crier après vous comme un aveugle qui a perdu son bâton, de braire comme un âne sans croupière et de bramer comme une vache sans cymbales. »

Les gosses des primaires congréganistes eux-mêmes mêlaient leur note à cette cacophonie et vagissaient comme nourrissons qui auraient perdu le sein ou le biberon.

Chacun voulut essayer sur les républicains le geste épiscopal de la confirmation.

A Landudec, mes amis et moi fûmes assaillis à coups de pierres après ma réunion. Le maire présidait à cette fête de famille.

J'avais convoqué les électeurs de Plogonnec à deux réunions, pour le vendredi 27 avril. L'une devait avoir lieu au bourg, le matin, et l'autre à Saint-Albin, dans l'après-midi.

A peine arrivé au bourg, je fus entouré de chouans qui me menacèrent et faillirent m'écharper après

avoir tenté de m'acculer au mur du cimetière. J'étais seul. Le maire, M. Damey, est, en outre, conseiller général du canton de Douarnenez et exerce autour de lui une influence légitime qu'il tient de sa profession de notaire et de la sympathie qu'il sait inspirer à tous. Dès qu'il m'aperçut, il vint à moi et nous essayâmes de faire la réunion projetée. Ce fut peine inutile. Dès mon arrivée sur la place, un groupe nombreux, composé de femmes, d'hommes et d'élèves de l'école congréganiste, jeunes rabatteurs au service des braconniers de sacristie, vint prendre sur la place sa formation de combat. J'essayai en vain de faire ma réunion à l'auberge, puis la mairie. Les mégères de l'*Action libérale*, disposées sur trois rangs et se donnant le bras, formaient à l'entrée des salles une barricade vivante infranchissable. Pendant une heure je tins bon et persistai à vouloir parler sous les injures, les cris, les vociférations, les menaces, les jets d'ordures auxquelles on ajoutait des chapelets. Ce fut peine inutile et je dus battre en retraite devant cette imbécillité cannibalesque qui eut le don de beaucoup amuser les curés postés à l'arrière-plan et de les mettre en vigoureux appétit.

Rentré chez M. Damey, je craignis longtemps que les grilles subitement fermées cédassent sous la poussée de la foule.

Après le déjeuner, je fais atteler pour gagner

Saint-Albin, où une réunion est annoncée, mais la foule est déjà attroupée, après avoir cassé la croûte. A trois reprises, ma voiture est arrêtée. Je réussis à me dégager ; les chevaux ont à peine pris le grand trot que des billes de bois, des arbres tombent comme par enchantement des vergers voisins et arrêtent ma marche. Je descends de voiture et je réussis péniblement, avec l'aide de deux amis, à dégager la route. A peine suis-je remonté dans le véhicule que les guides de l'attelage sont coupées et je n'ai plus qu'à rentrer à Douarnenez où je rédige sur-le-champ une affiche de protestation pour mettre partout mes amis au courant de la violence qui m'était faite. Ces pitoyables excès ont porté leurs fruits et peut-être été la cause de mon succès. Les électeurs indépendants de Saint-Albin se vengèrent, le 6 mai, de cette crise d'intolérance où l'hystérie féminine joua le rôle principal, en votant pour moi comme un seul homme.

Le lendemain de la journée de Plogonnec, des bousculades et de vraies batailles rangées eurent lieu à Saint-Jean-Trolimon et à Tréguennec ; le surlendemain, la journée de Loctudy fut très chaude. M. de Carfort avait tenu lui-même à prendre ce jour-là le commandement de ses troupes.

Les électeurs républicains ne furent épargnés nulle part. C'est ainsi qu'un jeune Bouguéon fut grièvement blessé, dans une commune du canton de Pont-l'Abbé, par une mégère qui fut assez heureuse ensuite pour transiger avant les poursuites, moyennant 100 francs.

Le 27 avril, une scène scandaleuse se déroula dans quelques communes de la région du Cap. Profitant de l'absence des marins républicains de ces régions, tous occupés à la pêche, les chouans du voisinage s'assemblèrent autour de M. de Servigny qui put se croire un moment maître du pays. Sa troupe était composée de 300 femmes, de 200 jeunes gens et d'une cinquantaine d'électeurs. Cette cohue sans nom s'élança comme une trombe du bourg clérical de Clédén-Cap-Sizun et se jeta sur les villages ou les hameaux républicains qui furent traités en pays conquis.

Les gens durent fuir devant ces énerguènes qui attaquaient les habitants à coups de cailloux.

Les ouvriers qui travaillaient au môle-abri du Loch, en Primelin, durent abandonner leur chantier pendant trois quarts d'heure. En passant à Rugolva, la bande assaillit la maison de M. Gloaguen qui tira en l'air un coup de fusil pour intimider ces forcenés.

A Saint-Thugen, au cours de la réunion qui eut lieu chez Noël Carion, un vieillard nommé Gourmelen fut roué de coups pour avoir crié : « Vive Le Bail ». Son fils s'étant porté à son secours devint le point de mire des chenapans. Deux abbés excitaient les gens en leur disant : « Tapez dessus, il n'en a pas encore assez ; il faut le mettre à plat. » En repassant à Rugolva, les manifestants firent le siège de la maison de M. Gloaguen, essayant d'enfoncer la porte, brisant les vitres des fenêtres à coups de pierre. M. Gloaguen dut tirer plusieurs coups de fusil en l'air pour empêcher ces vandales de mettre sa maison à sac.

Des femmes emplissaient la voiture de M. de Servigny ; l'une d'elles paraissait même assise sur ses genoux.

..

Dans un hameau de la commune de Plobannalec nommé Léchouargat, les chouans accourus des communes du canton de Pont-l'Abbé s'étaient réunis dès le matin au nombre de 6 ou 700 pour faire leur affaire au candidat républicain et à ses amis qui devaient y tenir une réunion dans la journée.

L'attente prolongée lassa la patience d'un certain nombre d'entre eux qui regagnèrent leur ferme, et, quand je me présentai vers trois heures, escorté de la

population voisine de Lesconil, formant une longue colonne de manifestants porteurs de plus de 50 drapeaux et oriflammes, on sentait qu'il y avait de la poudre dans l'air. Les chouans, ne se sentant pas sûrs de la victoire, nous assurèrent, par l'organe de l'un d'eux, de leurs intentions pacifiques, mais on voyait apparaître des visages hostiles par les lucarnes des pignons et les tabatières des toits. A peine avais-je terminé mon discours que des pierres vinrent s'abattre sur les républicains qui entreprirent aussitôt une poursuite finalement victorieuse. Il y eut des blessés. Des chapeaux et une fourche en fer tombèrent entre nos mains et la rentrée au bourg s'effectua en chantant et en agitant les trophées conquis sur l'ennemi qu'encadraient les nombreux drapeaux claquant au vent.

A Primelin, le 19 avril, vers quatre heures, des républicains de Plogoff manifestaient et défilaient tranquillement devant la maison Ladan, quand ils furent assaillis par des femmes leur jetant des pierres. Une fille Ladan sortit de sa maison, armée d'une fourche en fer sans manche. Elle voulut en frapper à la face un manifestant qui put heureusement parer le coup. C'était une arme terrible, capable de donner la mort.

Au Juch, quand les prêtres voyaient les républicains s'assembler, ils faisaient sonner le tocsin, et les réactionnaires d'accourir en armes, comme si la patrie était en danger.

..

Les heures qui précédèrent le jour de l'élection furent bien employées par le clergé. On ne voyait que prêtres circuler sur les routes et voyager dans toutes les directions.

Partout les curés excitaient leurs partisans à la bataille et s'employaient à réchauffer le zèle des tièdes et des indifférents, s'efforçant dans un effort unanime de créer dans les campagnes un état d'âme électoral collectif, favorable à leur parti. Recteurs et vicaires firent des prodiges, les premiers emportés dans leurs légers tilburys à deux roues, les autres roulant sur les pneus Michelin et autres qui ne burent jamais tant d'obstacles que dans ce temps-là. Dans les presbytères, on compte aujourd'hui autant de bicyclettes que de bréviaires. Dans le canton de Pont-l'Abbé, 16 prêtres aimaient à pédaler, et dans celui de Pont-Croix, 13, sans compter les 16 professeurs et surveillants du collège de Pont-Croix qui réunissaient entre eux 3 voitures et 13 bicyclettes.

A l'Île-de-Sein, les jeunes filles, éveillées avant l'aube, distribuaient des bulletins de vote aux électeurs encore alités.

Dans plusieurs communes et notamment à Beuzec, à Mahalon, à Landudec, les électeurs républicains ne purent pas voter librement.

A Plogonnec, une surveillance rigoureuse s'imposait. Mes distributeurs étaient menacés de ne pouvoir remplir leur mission et ne purent en effet tenir un instant sur la place. Des amis venus de Douarnenez, pour reconforter et appuyer ces derniers, furent bousculés et frappés par une meute nombreuse d'hommes fanatisés ou payés. Ils eurent leurs chapeaux enlevés, la figure couverte de crachats et les moustaches fortement tirées. Au bout de peu de temps, ils durent regagner Douarnenez sous l'œil attendri des gendarmes.

A Goulien, dès le matin, une vingtaine de républicains, parmi lesquels tous mes distributeurs, furent chassés du bourg à coups de pied et de poing et poursuivis à coups de cailloux. Cette chasse à l'électeur, cette battue avait lieu sous la haute direction des prêtres qui ne cessaient de crier : « Sabotez ! sabotez ! plumez ! plumez ! »

La scène se passait le matin à huit heures. Le vicaire se tenait en permanence dans la maison Kérisit ; il avait pris soin de relever sa soutane et de la passer dans sa ceinture. Après avoir pris position de boxe, il ne cessait de répéter en se frappant la poitrine : « Il y a ici un homme, qu'un républicain vienne donc. »

Une deuxième fois, vers deux heures de l'après-midi, des républicains furent encore chassés du bourg et poursuivis à coups de cailloux sur un parcours d'au

moins 300 mètres. Ceux qui purent rester au bourg subirent la loi du plus fort et durent voter docilement pour mon concurrent; les courageux, qui purent réussir à me donner leur voix, furent insultés et hués, aux cris de : « A bas les francs-maçons ! à bas les baillistes ! à bas les casseroles ! à l'eau ! à mort ! » Des armes avaient été chargées, en cas de besoin.

Le président du comité républicain, M. Salaun, fut saisi et traîné à terre, par les oreilles, dans le débit de tabac. On voulut l'obliger à embrasser un tronçon de croix qui surmontait le mur du cimetière. Le secrétaire du comité fut insulté et frappé à coups de sabots et de parapluies.

Un membre du comité républicain, qui surveillait l'urne, fut menacé d'être jeté par la fenêtre. Il dut se mettre sous la protection du maire. M. Le Goualch, instituteur, fut insulté par le recteur qui l'appela traître en le menaçant.

Sur la place, les prêtres se tenaient à la tête des manifestants réactionnaires. Ils encourageaient par des sourires les brutalités des violents et sommaient les républicains de ne plus mettre les pieds à l'église.

Inquiète, une femme Laouénan se rendit au bourg le 6 mai pour ramener chez eux son mari et son fils, tous deux républicains. Elle fut roulée à terre à coups de sabots. Le soir elle allait très mal. Des voisins,

alarmés, ne songèrent pas un instant à aller prévenir la gendarmerie, mais ils coururent chercher le recteur de Goulien pour administrer à la victime les derniers sacrements. Le prêtre vint et fit cette réflexion : « Si vous aviez voulu faire voter votre mari pour M. de Servigny, cela ne vous serait pas arrivé. »

A Mahalon, le clergé se tint sur la place publique pendant la journée du vote, intimidant les électeurs et les menaçant. Les choses s'y passèrent comme à Plouider, le jour de l'élection de l'abbé Gayraud, où, suivant l'expression d'un électeur, « les vicaires couraient après les électeurs comme les bouchers après les moutons pour les mener à l'abattoir ». Les républicains de Mahalon furent violentés et poursuivis à coups de pierres par leurs adversaires, aux cris de : « Vive la liberté ! » Deux douzaines de triques avaient été déposées chez un aubergiste du bourg, en cas de besoin.

Dans la commune de Clédun-Cap-Sizun, quelques moments avant la fermeture du scrutin, M. Guillou, instituteur-adjoint, fut frappé dès son entrée dans la salle de vote. Appréhendé et traîné dans la pièce, il fut molesté par M. Danzé Jean, secrétaire de la mairie, qui parlait de l'assommer. En même temps, un nommé Bonis, monté sur une table, criait bien haut : « Il faut tuer les instituteurs, il n'en faut plus. »

Le directeur de l'école, M. Louarn, tint tête à ces forcenés et leur signifia qu'ils ne l'empêcheraient pas de remplir jusqu'au bout son devoir électoral. La discussion aurait dégénéré en conflit, si les gendarmes, prévenus, n'étaient intervenus à temps.

Un prêtre se rendit, le jeudi 3 mai, à sept heures du matin, dans une ferme de cette commune. Il remit une somme de 2 francs à chacune des couturières employées dans la maison. Puis, s'adressant à la patronne de la maison, qu'il appelait par son prénom : « M..., vous viendrez aussi dimanche au bourg défendre la foi ; toutes les chrétiennes y seront. — Oui, monsieur le curé, mais avec quoi ? avec une faucille ? — Oui, M..., c'est cela. »

Les prêtres avaient préparé des représailles et l'heure était grave dans la région du Cap le 6 mai 1906.

Au moment où le dépouillement prenait fin, un groupe de 350 personnes, composé d'hommes et de femmes, se forma dans le but d'envelopper les républicains ; au milieu d'eux, un jeune Marchand tenait son couteau ouvert. Les républicains durent se réfugier dans le logement du directeur de l'école, M. Louarn, qui leur donna asile, et tout se réduisit à des dégâts matériels de peu d'importance, quelques carreaux cassés.

Le lendemain 7 mai, une manifestation fut organisée à Cléden pour fêter la victoire républicaine. Un coup de feu fut tiré sur le cortège sans atteindre personne et un second fut lancé à l'adresse de M^{me} Coquet, la femme du dévoué président du comité républicain.

A Goulien, à la même date, une manifestation identique eut lieu. Les prêtres firent aussitôt sonner le tocsin et plus de 400 personnes accoururent au bourg, à l'appel des cloches, armées de bâtons. Le vicaire avait dit en chaire : « Vous viendrez au bourg, quand on vous appellera. »

Ainsi armés, les suppôts de la cure manifestèrent à leur tour, recteur et vicaire en tête.

Des marins républicains d'Audierne se rendaient à Plozévet pour manifester en l'honneur de sa réélection, le lundi 7 mai. Au moment où ils passaient devant le mur d'enceinte de la propriété appartenant à M. de Lécluze-Trévoëdal, maire de Plouhinec, des gens rassemblés en toute hâte lapidèrent à coups de cailloux ces manifestants inoffensifs dont plusieurs furent blessés.

Le même jour, à Peumerit, mes amis, qui s'étaient réunis dans une auberge du bourg, pour avoir des nouvelles des élections et s'entretenir entre eux,

furent assaillis et frappés, quelques-uns gravement, par des chouans embusqués, parmi lesquels se tenait, au premier rang, le domestique du curé. Ce serviteur trop zélé fut condamné, pour coups, à un mois de prison. Les prêtres étaient à quelques pas, semblant encourager les agresseurs et la servante du presbytère approvisionnait les assaillants de projectiles. La façade de l'école des garçons leur servit ensuite de cible et les fenêtres eurent leurs carreaux brisés.

..

Les vengeances contre les républicains furent innombrables dans toutes ces communes et affectèrent les formes les plus diverses. J'en ai déjà cité des exemples. Des marins furent débarqués par les patrons réactionnaires à l'île Tudy et à l'île de Sein. A Plouhinec, Pézennec Pascal, qui m'avait soutenu, eut les voiles de son embarcation lacérées de 63 coups de couteaux ; le grand mât et quatre avirons furent coupés. Le dommage subi fut évalué à 300 francs.

Un autre marin, Guyader Jean-Yves, de Menglenot, faillit perdre son embarcation dont l'amarre fut coupée par deux fois.

Des ouvriers d'usine reçurent congé, en dépit des conventions et des usages, sans pouvoir obtenir justice.

Des fermiers eurent le même sort. Un père qui avait mal voté fut chassé par son fils. Défense fut faite à Goulien, aux jeunes filles appartenant à des familles républicaines, d'épouser des jeunes gens aux tendances jugées subversives. En fait, dans le canton de Plogastel-Saint-Germain, il y eut pendant quelque temps comme un arrêt dans les mariages à raison des inimitiés créées entre les familles par les élections. Plus d'amour et, partant, plus de joie !

Quelques basses vengeances sont encore à citer.

Mon ami, M. Autret, ancien adjoint au maire de Plouhinec, constata un beau matin qu'un ennemi politique avait pendant la nuit fait entrer clandestinement ses porcs dans un de ses champs dont ils dévorèrent la récolte. A Plogoff, le maire, M. Dargorn, constata que pendant la nuit du 20 mai, ses arbres fruitiers avaient été saccagés. Les malfaiteurs avaient escaladé un mur de plus de 3 mètres de haut. M. Kerninon de Lézanquel, en Clèden, eut son blé coupé en vert pendant la nuit, « sur une surface capable de produire deux meules de blé ». Dans la même commune, Guéguen, un ancien conseiller municipal, constata la mutilation d'une génisse dont la queue fut coupée au ras du corps. Ailleurs, une truie, appartenant à un républicain, fut pendue.

Ici, on fait crouler d'une poussée les clôtures des

champs des républicains pour livrer un passage au bétail qui dévaste les récoltes en terre.

A Plovan, des réactionnaires excitent leurs chiens de garde contre les enfants des petits fermiers républicains se rendant à l'école. Les mendiants ne reçoivent plus pendant quelque temps les aumônes des presbytères. A Treffiagat notamment, Le Nours Joseph et Déhin Pierre, de Léchiagat, furent renvoyés de la cure où ils avaient coutume d'aller chaque jour prendre une mesure de lait, parce qu'ils avaient voté pour moi.

..

Le clergé avait réussi à créer dans le pays une atmosphère de chouannerie. Les têtes étaient montées. Pour les tourner on avait eu recours à trois excitants : l'alcool, le fanatisme religieux et la peur de la Révolution.

On paraissait revenu à la barbarie primitive. « Les hommes seront loups ès-hommes, loup-garous et lutins malfaisants, mal pensants, malveillants, haine portants », avait dit Rabelais dans son *Pantagruel*, comme s'il avait eu la claire intuition des déchirements que nous ménageait l'avenir.

Les âmes dévotes, saturées de fiel, semblaient prêtes à proférer les paroles de la marche d'Arthur que vociféraient encore les chouans des landes bre-

tonnes et vendéennes, il y a plus de cent ans : « Cœur pour œil ! tête pour bras ! sang pour larmes ! flamme pour sueur. Si nous tombons percés dans la bataille, nous nous baptiserons avec notre sang et nous mourrons le cœur joyeux. »

Sous l'influence de la molécule ancestrale ranimée subitement par le fanatisme, des réminiscences oubliées du poème ancien de la Bretagne paraissaient reprendre vigueur : rien n'est tel que des os d'ennemis broyés pour faire pousser le blé... Plus d'un qui mange du pain blanc, mangera de la terre noire et froide... la vue du sang et des têtes broyées me fait rire à grince-cœur.

Ainsi la férocité native triomphait d'un long passé de civilisation et nous ramenait aux mœurs des Hurons et des Iroquois.

Dans plusieurs contrées de la France, le fanatisme engendra une mentalité semblable. Dans le *Petit Méridional* du 20 juillet 1906, on pouvait lire les couplets d'une poésie royaliste chantée dans une fête de l'Espérance, en 1906 :

Si la guerre athée
Dresse l'échafaud,
Comme la Vendée
Aiguisons les faux.

Expulsons des bouges
Les sinistres Bleus,

Que nos glaives rouges
Soient bénis des cieux.

Et dans la bataille,
Fiers vengeurs frappons
D'estoc et de taille
Et nous régnerons.

CHAPITRE XIV

LES MANIFESTATIONS ET LES CHANSONS

Le Congrès de Quimper. — Enthousiasme républicain. — Le cortège de Plozévet. — Réceptions enthousiastes dans les ports maritimes de l'île Tudy, Lesconil, Léchiagat et Kéridy. — Flots de drapeaux.

Chants patriotiques et chansons électorales. — Le chant de guerre des républicains de la deuxième circonscription de Quimper. — *La Faridondaine* de Servigny. — Autre chanson sur l'air de « Viens Poupoule. » — Nous voulons Bail. — Les réactionnaires ont l'argent mais ils manquent d'inspiration. — Autre cloche, autre son : *Bail dans la Baille*. — Ce livre, comme tout en France, finit par des chansons.

Je n'oublierai de ma vie les preuves innombrables de sympathie que me donnèrent mes amis pendant cette campagne électorale qui ne ressembla à aucune autre. J'ai le droit d'en parler avec quelque expérience puisque, tout jeune, les événements m'ame-

nèrent à prendre parti et à lutter pour la République.

La réunion préparatoire de Quimper, où les délégués des communes vinrent très nombreux, au nombre de 700 ou 800, fut la révélation d'un état d'âme enthousiaste chez mes amis. Plus tard, à Pont-Croix, j'ai retrouvé le même extraordinaire entrain.

Puis, vinrent les scènes de chouannerie et les guet-apens auxquels je réussis à échapper. Après les incidents de Plogonnec qui se déroulèrent dans le canton de Douarnenez, mes amis firent partout autour de moi une garde vigilante et réussirent à me préserver des embuscades préparées dans les communes du canton de Pont-l'Abbé où la lutte, sous la conduite du commandant de Carfort, atteignit le paroxysme de la passion et de la violence.

J'avais connu de chaleureuses réceptions dans les communes du canton de Pont-Croix où m'accompagnaient mes excellents amis Fenoux et Kersaudy ; il en fut de même ensuite à Audierne, à Douarnenez, à Ploaré et à Plozévet. Quand je fis ma réunion dans cette commune dont je suis le maire, la période électorale touchait à sa fin. Un cortège innombrable de chars à bancs et de cyclistes vint au-devant de moi jusqu'à Pont-Croix et m'accompagna jusqu'à la cour de l'école où je pris la parole. J'étais exténué de fatigue ; la campagne électorale n'avait fait qu'aggraver et exaspérer une maudite grippe intestinale

contractée à Morlaix par une froide et pluvieuse matinée de février.

Ma joie était grande de me retrouver, après les péripéties et les agitations des derniers jours, parmi cette population que je connaissais et aimais depuis mon enfance et où je comptais les compagnons de mes premiers jeux restés pour moi des amis sûrs et fidèles. Je sentais que mon émotion était partagée par tous et qu'entre cette foule et moi il y avait autre chose que l'accord passager d'un jour.

Rien ne peut donner une idée des réceptions qui me furent faites par les populations des ports de l'île Tudy, de Lesconil, de Léchiagat et de Kéridy. Ah ! les braves gens ! Des foules faisaient plusieurs kilomètres pour venir au-devant de moi et me confiaient à d'autres foules qui m'accompagnaient à leur tour. Les drapeaux tricolores semblaient sortir de terre comme par enchantement, et, il y en avait tant, et de si larges, et de si beaux, qu'ils me masquaient la route et me cachaient le paysage. De rudes marins les portaient ; d'autres drapeaux, plus légers, étaient tenus par des femmes et des jeunes filles qui s'avançaient pieds nus, tandis que d'adorables fillettes aux cheveux blonds et de jeunes mousmes à la mine éveillée agitaient de petits fanions aux trois couleurs, avec lesquels ils se livraient à de perpétuels moulinets.

Quel dommage que la photographie n'ait pu surprendre l'une de ces scènes fugitives qui revêtaient un coloris local si intense ?

Un jour, entre autres, la population de Lesconil se mobilisa tout entière pour venir au-devant de moi. On pensait que ça chaufferait à Kerlouargat où j'avais projeté de faire une réunion. La colonne qui m'accompagnait avait bien une longueur de 300 mètres. Jamais je n'oublierai cette marche en avant qui avait à la fois quelque chose de joyeux et de solennel. Nous fîmes ensemble, à pied, près de 11 kilomètres. Une femme, jeune et un peu forte, marchait à mes côtés, sans souliers, portant un drapeau. Je lui demandai si elle n'était pas fatiguée. « Je n'ai pas le droit de l'être avant dimanche soir », me répondit-elle. La population terrienne devant laquelle nous défilions était en majorité hostile sur le parcours. Les femmes, à l'air ironique et insulteur, se tenaient raides et menaçantes sur les talus de la route, une faucille à la main, sous prétexte d'ajonc ou de litière à couper ce jour-là. Parfois un jeune mousse se détachait du cortège, et, piquant droit sur l'une d'elles, essayait de la taquiner de la pointe de la lance inoffensive de son drapeau, tandis que la mégère ripostait par des coups de faucille que l'enfant, insouciant du danger, esquivait toujours avec l'agilité de la jeunesse.

Par moments, une attaque se dessinait sur un point

de la colonne et tout le monde se retournait pour faire face à l'assaillant. Une fausse alerte produisit plusieurs fois le même résultat.

On sait ce qu'il advint quelques moments après à Kerlouargat, où subitement, après ma réunion, mes amis furent attaqués à coups de pierres et durent livrer bataille.

..

Les chants patriotiques et républicains ne cessaient de retentir partout, la rude *Marseillaise*, la *Carmanole*, le *Ça ira*, l'*Internationale*, parfois : *Debout ! les damnés de la terre*.

Les circonstances firent naître des poètes improvisés et chaque commune eut son Tyrtée local. J'ai perdu le souvenir de la plupart de ces poésies composées en français ou de ces élégies bretonnes, chants inspirés par le patriotisme républicain ou par l'enthousiasme de la lutte, et qui devaient finir avec la période électorale. Une de ces élégies guerrières fut chantée et répétée partout, assez semblable à ces *embateria* ou *marches* que les Grecs entonnaient en chœur en allant au combat. Elle fut distribuée à Quimper le jour du Congrès républicain, et, depuis, elle a combattu partout avec mes défenseurs. Elle a été, à toutes les heures de la bataille, le son qui rythme la marche, « le vent frais qui met le navire en

branle et le fait avancer gaiement dans sa route (1) ».

Cette chanson a pour titre : *Chant de guerre des républicains de la deuxième circonscription de Quimper*, sur l'air très connu des marins : « La guerre ! la guerre ! la guerre ! » du *Combat naval* de Yann Nibor.

1^{er} COUPLET

Approchez tous, chers camarades,
Pour écouter cette chanson
Composée par un chef d'escouade
A l'intention de ses Bretons.
Ell' vous fera connaître à tous
La vérité sans rien cacher,
Et vous, marins, paysans en blouse,
Avec moi, tous vous chanterez :

REFRAIN

Vive la République,
Le Bail et tout' sa clique.
Ils auront beau lutter,
Le Bail s'ra député.
Et à la Chambr', j'espère,
Il défendra ses frères ;
Buvons tous à sa santé,
Le Bail s'ra député.

2^e COUPLET

Nous savons par nos grands-pères
Qu'en Basse-Bretagne autrefois,

(1) BEAUMARCHAIS.

Le Seigneur, grand maître des terres,
Faisait comme il voulait la loi.
La première nuit de noce
Appartenait au p'tit marquis
Qui s'amusait comme une rosse,
Sans pitié pour le pauvr' mari.

et la chanson se terminait ainsi :

3^e COUPLET

Marins, ouvriers, camarades,
Le jour du vot' fait's attention,
Car Servigny et son escouade
Pay'ront à boire à profusion.
N'allez donc pas vendre votr' voix,
Tâchez de vous montrer prudents ;
Montrez-leur que vous avez foi
En Le Bail, député sortant.

On chanta encore beaucoup *La Faridondaine* de Servigny, sur un air connu.

1^{er} COUPLET

Quand Servigny s'ra député,
Écoutez bien Capiste,
Y aura plus besoin d'travailler
On s'ra capitaliste.
On aura des millions,
La faridondaine, la faridondon,
On mang'ra tous de bon rôti
Biribi
A boire y aura de l'eau-de-vie,
Mon ami.

2^e COUPLET

Beauchef, tu veux être député,
 Va donc cirer tes bottes ;
 Tu ne sais même pas distinguer
 Un navet d'une carotte.
 Parc'que t'as des millions,
 La faridondaine, la faridondon,
 Tu te prends pour un grand génie
 Biribi
 A la façon de Barbarie,
 Mon ami.

3^e COUPLET

A la Chambre des députés,
 Y a assez d'imbéciles,
 C'est pas la peine d'y envoyer
 C'blanc-bec qu'est sot comme mille.
 On aurait triste opinion,
 La faridondaine, la faridondon,
 De notre vieux et cher pays,
 Biribi
 A la façon de Barbarie,
 Mon ami.

4^e COUPLET

Quand Servigny vient par chez nous
 Tout l'monde est en ribotte,
 Aux uns il promet de beaux choux,
 Aux autr' plus d'une carotte ;
 A Audierne beaucoup de poisson,
 La faridondaine, la faridondon,

Y f'ra du Cap un Paradis
 Biribi
 Les ruisseaux couleront d'*eau-de-vie*,
 Mon ami.

5^e COUPLET

Pour Servigny tous les gripp-sous
 Se mettent en campagne,
 Des gens sortant d'on ne sait d'où,
 Je n'ose pas dire du bagne.
 Les saintes-nitouches, les vieilles guenons,
 La faridondaine, la faridondon,
 Qui n'ont pas pu trouver de mari
 Biribi
 S'rallient au cri d'viv' Servigny,
 Mon ami.

6^e COUPLET

Le Bon Dieu a autr' chos' à faire
 Qu'à s'mêler de politique ;
 Il s'content' de gérer l'Univers,
 Il aime la République ;
 De Le Bail il connaît le nom,
 La faridondaine, la faridondon,
 S'il eût été son ennemi
 Biribi
 Il eût pu le changer depuis,
 Mon ami.

7^e COUPLET

Ne nous laissons pas commander
 Par tout' cett' louche bande ;
 Quand il s'agira de voter,
 Faudra qu'on se défende.
 Pour Le Bail nous voterons,
 La faridondaine, la faridondon,
 Et à bas tous les Servigny
 Du pays
 A la façon de Barbarie,
 Mon ami.

Il y eut aussi un chant de ralliement des démocrates qu'on chantait sur l'air de la *Marseillaise*.
 Dans un des couplets on disait :

Nous leur donnerons nos vieilles chiques
 A Le Bail, tous nos bulletins.

et le refrain :

A l'urn', républicains,
 Déposons nos bulletins,
 Votons, votons, mes chers amis,
 Contre de Servigny.

Une autre chanson obtint une certaine vogue : elle est dédiée à M. Henri de Beauchef de Servigny, candidat de la sainte Calotte, et se chanfait sur l'air connu de *Viens Poupoule*.

1^{er} COUPLET

Qu'est-ce que tu veux, mon cher Henri,
 Faut en prendre ton parti
 Et t'en retourner à Quimper
 Parmi tes vieux confrères !
 Car on n'est pas à vendre ici
 Quoiqu'on boive de l'eau-de-vie,
 Aussi malgré compère Chuto
 On crie toujours bien haut :
 T'est trop beau,
 Mon poulot,
 C'est Le Bail qu'il nous faut.

REFRAIN

Viens Le Bail (*bis*), viens,
 Les pêcheurs tes amis
 Te réclament à grands cris
 Ah !
 Viens Le Bail (*bis*), viens !
 Tu nous as soutenus
 Notre tour est venu !

2^e COUPLET

Ah ! ah ! mon vieux, ça est changé
 Si les femmes eussent voté,
 Car il n'y a pas, t'es joli gas
 Tu dois savoir cela
 Les Guilvinistes, les Bigoudens
 Aiment les *baro mélen* (1)

(1) Barbes blondes.

Mais pour cette fois,
N'y compte pas,
On n'en est pas encore là
C'est pourquoi,
Quelquefois,
Je m'écrie avec joie :

REFRAIN

Viens Le Bail (*bis*), viens,
Ta vieille majorité
N'a pas du tout changé
Ah !
Viens Le Bail (*bis*), viens
Car nous sommes tous prêts
En attendant l'six mai.

*
*
*
*

A l'île Tudy, à Douarnenez, les femmes chantaient
sur un air de cantique pour embêter les curés :

Nous voulons Bail,
C'est notre père,
Nous voulons Bail,
C'est notre roi.

*
*
*
*

Les républicains eurent, au point de vue des
chansons, une avance sérieuse sur le parti réaction-
naire.

Il y avait déjà quinze jours que la période électo-
rale battait son plein et les libéraux n'avaient encore
rien trouvé. S'ils avaient beaucoup d'argent, ils
manquaient complètement d'inspiration. La bourse
leur tenait lieu de lyrisme et d'esprit.

Bientôt cependant une chanson signée Tam-Louarn
et intitulée *Bail dans la baille!* chant de guerre sur
l'air de la *Carmagnole*, fut répandue.

1^{er} COUPLET

J'veis vous chanter une chanson (*bis*)
Qui vous dira qu'un franc-maçon (*bis*),
Qui fut vot' député,
Vous a bien maltraité !

REFRAIN

Luttons, pour qu'il s'en aille,
Bail dans la baille
Pour tout de bon !
Luttons pour qu'il s'en aille,
Bail dans la baille
Et jusqu'au fond !
Ah ! ça ira, ça ira, ça ira,
Monsieur l'Bail avec sa clique,
Ah ! ça ira, ça ira, ça ira,
Monsieur Le Bail on l'battra !
Creusons-lui vite un' tombe
Pour qu'il y tombe
Pour tout de bon !
Creusons-lui vite un' tombe
Pour qu'il y tombe
Et jusqu'au fond.

2^e COUPLET

Il nous disait : « Je suis puissant (*bis*),
 Je vous donn'rai beaucoup d'argent (*bis*),
 Ce blocard, ce filou
 N'a rien donné du tout.

(Refrain.)

Et la chanson se terminait par les deux couplets suivants :

Nous choisirons pour député (*bis*)
 Un partisan de liberté (*bis*),
 Un bon républicain,
 Servigay, nom d'un chien.

(Refrain.)

.....

..

Mon cher Le Bail, ne pleurez pas (*bis*)
 Si cet' fois-ci vous n' passez pas (*bis*).
 Vous aurez un' pension
 Pour vot' consolation.

(Refrain.)

..

La publication de mes mémoires se termine par des chansons. N'a-t-on pas dit que tout, en France, finit ainsi.

Je souhaite que dans cette circonscription qui a été le théâtre de tant de luttes et d'excès, *lugentes campi* (1), il ne reste que le souvenir de ces couplets enfantés par le lyrisme d'un jour.

(1) « Champs des pleurs », Virgile, *Enéide*, vi, 444.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I

ÉTUDE SUR LE CLERGÉ BRETON

CHAP. I.	3
CHAP. II.	13
CHAP. III.	32
CHAP. IV.	44
CHAP. V.	55
CHAP. VI.	68

LIVRE II

UNE ÉLECTION LÉGISLATIVE EN 1906

CHAP. VII. — La candidature de M. de Servigny.	81
CHAP. VIII. — La propagande du clergé.	90
CHAP. IX. — Les refus d'absolution.	113
CHAP. X. — Le refus du devoir conjugal.	129
CHAP. XI. -- La corruption.	139
CHAP. XII. — Les menaces	159
CHAP. XIII. — Les violences	181
CHAP. XIV. — Les manifestations et les chansons	189

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE BUSSIÈRE.
